

# Le Courrier

PUBLICATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES **UNESCO** POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

## BILAN D'UNE CONFÉRENCE

« **B**ILAN d'une Conférence », tel est le titre sous lequel *Le Monde*, le grand quotidien français, résume ses impressions de la quatrième session de la Conférence générale de l'Unesco.

Est-il possible d'établir dès à présent un bilan? L'Unesco, — et plus particulièrement son corps législatif, la Conférence générale, — a si souvent procédé à ce genre d'examen de conscience qu'on lui a ironiquement appliqué ce qualificatif : « une organisation en quête d'un but ». Dès lors ne vaut-il pas mieux poursuivre tout simplement le travail entrepris? Ne vaut-il pas mieux laisser à l'avenir le soin de faire le bilan, quand les résolutions adoptées à Paris auront pris corps et qu'elles se seront traduites dans la vie de tous les jours par des réalités?

Mais notre conception des réalités est fonction du but que nous nous proposons, et la santé de l'esprit implique un perpétuel examen de conscience. Tel est l'enseignement que nous avons tiré des premières années d'existence de l'Unesco. Et toutes les réunions humaines — qu'il s'agisse d'un match de football, d'un concert symphonique ou d'une conférence internationale — représentent, comme l'homme lui-même, bien autre chose que la somme de leurs éléments. Le bilan de la quatrième session ne peut guère se présenter comme un bilan arithmétique, et l'importance d'une conférence ne peut ressortir de la seule énumération des sujets figurant à son ordre du jour.

★

Il faut avouer qu'on vit rarement une assemblée, — et *a fortiori* une conférence groupant une cinquantaine de nations, — mettre plus d'énergie dans la poursuite des tâches pratiques qu'elle s'était assignées.

Du 19 septembre au 5 octobre, les délégués de l'Unesco ont examiné et adopté un nouveau budget, à propos duquel se posaient de multiples questions, tant de principe que de détail. Il fallut préciser la position de l'Unesco concernant le plan des Nations Unies pour l'assistance technique aux nations économiquement arriérées; discuter et voter les propositions du Directeur général visant à simplifier et à concentrer le programme de l'Unesco, ce qui revenait, en fait, à examiner dans le détail nombre de projets relevant des domaines les plus divers de l'éducation, de la science et de la culture. Six délégués furent nommés au Conseil exécutif. Et l'on débattit des questions épineuses, comme celle de savoir si l'Unesco étendrait son activité à l'Allemagne et au Japon.

Voilà, entre bien d'autres, les tâches qui s'imposaient à la Conférence générale. On verra, dans le détail de ce numéro du *Courrier*, comment elles ont été traitées. Mais la question demeure posée : quel est le bilan, quelle est la somme de tous ces efforts?

★

Le *Courrier* ne prétend pas donner à cette question une réponse définitive. Nous allons l'essayer cependant, en partant justement de la thèse selon laquelle l'Unesco, au point où elle en est de sa croissance, est forcément « une organisation en quête d'un but »...

Quelques jours après que le Président E. Ronald Walker eut prononcé



Ces mains vivantes sont celles d'un très vieux travailleur. Elles ont façonné, créé, souffert. Or, au déclin de son existence d'homme, ce vieillard, à la faveur d'une campagne contre l'analphabétisme et pour l'éducation des adultes, a découvert à la fois le miracle de la lecture et le mystère de l'écriture. Et ses vieilles mains malhabiles, qui ont pourtant travaillé dur, s'appliquent avec une sorte d'émotion prodigieuse à reproduire les lettres magiques sur la page blanche. (Photo "O Cruzeiro" - Brésil.)

la clôture de la quatrième session, l'Unesco convoquait une réunion d'experts pour étudier la question de l'enfance vagabonde. La réunion s'est tenue au Village d'enfants de Marcinelle, près de Charleroi, en Belgique; elle a attiré sur l'un des phénomènes les plus émouvants du monde d'après guerre l'attention d'un grand nombre d'éminents sociologues et psychologues spécialisés dans ce domaine. Les journalistes qui assistèrent à la Conférence écrivirent des articles vibrants de pitié et d'indignation. Et après avoir félicité l'Unesco pour l'organisation de cette réunion où se confrontaient méthodes, expériences et points de vue, un journal parisien a demandé : « Qu'est-ce

que l'Unesco va faire maintenant? ».

Sans redouter l'ironie toujours facile, c'est encore en évoquant les desseins de l'Organisation que nous répondrons à cette question-là. Dans les limites de ses maigres ressources, l'Organisation s'est efforcée de présenter au monde l'angoissant problème des enfants sans foyer. Elle cherche à aider aussi les experts qui veulent faire en sorte que ces enfants puissent grandir sainement. Et tout ce qu'elle peut encore à présent, c'est de se tourner vers les Etats qui ont solennellement ratifié la Charte de l'Unesco et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et de leur dire : A votre tour, qu'allez-vous faire?

### DANS CE NUMERO

Bertrand RUSSEL  
Georges BIDAULT  
Reinhold NIEBUHR  
Ferdinand HERCIK

★

L'UNESCO et l'ALLEMAGNE

★

AU SECOURS DES  
ENFANTS PERDUS

*A la faveur de la 4<sup>ème</sup> session de la Conférence générale à laquelle ils participaient*

# LES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS NATIONALES réunis officieusement confrontent leurs idées

Par Lorna Mc PHEE, Chef de la Division des Commissions Nationales

**L**ES délégations à la quatrième session de la Conférence générale comprenaient plus de cent représentants des Commissions nationales qui existent aujourd'hui, de façon permanente ou provisoire, dans quarante et un Etats. Leur présence à Paris a permis de tenir une réunion officielle où ils ont pu échanger des idées et des renseignements sur des questions d'intérêt général. La réunion a eu lieu le 22 septembre et le 4 octobre 1949, dans la matinée.

Le professeur Marcel Florkin, vice-président de la Commission nationale belge, a été élu président de la réunion, et les membres des délégations dont les noms sont énumérés ci-après y ont assisté en tant que représentants de leur Commission nationale ou de leur gouvernement :

Mohammed Anas Khan (Afghanistan), M. A. J. A. Nelson (Australie), le D<sup>r</sup> Hermann Zeissl (Autriche), M. Gustavo Medeiros (Bolivie), Mme Heloisa Alberto Torres (Brésil), U Ba Lwin (Birmanie), le D<sup>r</sup> Mei Yi Chi (Chine), le D<sup>r</sup> Natalio Chediak (Cuba), M. Hans Kjems (Danemark), le D<sup>r</sup> Hassan Fouad El Diwany (Egypte), le D<sup>r</sup> Milton Eisenhower et M. Max McCullough (Etats-Unis d'Amérique), M. Marcel Abraham et M. Yves Brunswick (France), le professeur C. Eustathiades (Grèce), M. Gustav Erdos (Hongrie), M. P. N. Kirpal (Inde), le D<sup>r</sup> Zabihollah Safa (Iran), le professeur Samuel Sambursky (Israël), le professeur V. Branca (Italie), le professeur Joseph Naggear (Liban), le professeur Carlos Gonzales Pena et le D<sup>r</sup> Victor Manuel Ruiz Esparza (Mexique), le D<sup>r</sup> John G. Beaglehole (Nouvelle-Zélande), le professeur H. R. Kruyt et le D<sup>r</sup> C. A. Van Peursen (Pays-Bas), le D<sup>r</sup> Mariano V. de los Santos et le D<sup>r</sup> Encarnacion Alzona (Philippines), M. F. R. Cowell et M. Alan Thompson (Royaume-Uni), le professeur I. Doring, M. Nils Goude et M. Rune Eriksson (Suède), M. Emil Oprecht (Suisse), le D<sup>r</sup> Tefvik Saglam et M. Nadir Nadi (Turquie), et le D<sup>r</sup> A. J. Van Zyl (Union sud-africaine). Les Nations Unies et diverses organisations non gouvernementales étaient représentées par des observateurs.

## REUNION A FLORENCE DES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS NATIONALES

**L**A question principale qui a été examinée par les représentants a été l'importante réunion des représentants des Commissions nationales, qui doit se tenir à l'occasion de la cinquième session de la Conférence générale à Florence. Il a été décidé qu'elle durerait trois jours et qu'elle se tiendrait avant l'ouverture de la Conférence, le 22 mai 1950 ; et que, après cette séance de trois jours, s'il semblait utile de tenir une nouvelle

réunion vers la fin de la Conférence générale, le Secrétariat serait invité à l'organiser à la date qui conviendrait le mieux d'après le calendrier des autres réunions de la Conférence générale.

## PROPOSITION TURQUE

**A**VANT de procéder à l'examen détaillé de l'ordre du jour de la réunion de Florence, les représentants ont longuement examiné le projet de résolution proposé par le vice-président de la Commission nationale turque, le D<sup>r</sup> Tefvik Saglam, dont le texte est le suivant :

« Le directeur général est chargé de convoquer dans un proche avenir une réunion composée d'un membre de chaque commission nationale ou organisme de coopération, en vue de coordonner la méthode de travail à suivre en commun pour un meilleur rendement de ces commissions nationales, tant dans leurs relations avec l'Unesco que dans leurs efforts auprès des gouvernements. »

Le but essentiel de la proposition turque, c'était qu'une réunion extraordinaire des représentants spécialisés des Commissions nationales, d'une durée maximum de trois semaines, fût tenue en dehors des sessions de la Conférence générale. Alors que certains délégués ont accueilli cette proposition avec le plus vif intérêt, un grand nombre de représentants ont estimé que les problèmes relatifs aux méthodes de travail des diverses Commissions pourraient être résolus plus facilement si les secrétaires des Commissions nationales étaient envoyés au siège de l'Unesco pour des stages d'études et de consultations, et si les problèmes communs étaient examinés lors des réunions annuelles que tiennent les représentants des Commissions nationales à l'occasion des Conférences générales. En outre, il a paru impossible de tenir cette réunion « dans un proche avenir », c'est-à-dire, avant la cinquième session de la Conférence générale ; il a été finalement décidé que le Secrétariat préparerait un document sur les conséquences de cette proposition, en vue de le soumettre aux fins d'examen à la réunion des Commissions nationales, qui doit se tenir à Florence en 1950.

**A**PRES une discussion animée, les représentants ont décidé que l'ordre du jour de la réunion de Florence devait fournir l'occasion de présenter des rapports et d'organiser des discussions sur les activités du programme et sur l'organisation des diverses Commissions nationales, dans les domaines ci-après :

Organisation du Secrétariat des Commissions nationales et ressources financières dont elles disposent pour les activités du programme ; mesures prises par les Commissions nationales

à la demande du Secrétariat ; mesures prises par les Commissions nationales de leur propre initiative pour appuyer le programme de l'Unesco ; activités auxquelles peuvent effectivement participer les Commissions nationales ; méthodes de travail employées par les Commissions nationales ; décentralisation des activités des Commissions nationales et relations entre les Commissions nationales et les organisations non gouvernementales — organisations de jeunesse, organisations syndicales, universités, etc...

## ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DE FLORENCE

**L**A réunion de Florence examinera aussi le rapport du Secrétariat relatif aux mesures prises pour appliquer les décisions concernant la liaison avec les Commissions nationales, adoptées lors de la quatrième session de la Conférence générale, ainsi que le rapport sur la proposition turque.

Il a été décidé qu'un comité composé des représentants du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de la France et de la Belgique apporterait son concours à la Division des Commissions nationales, en vue d'établir l'ordre du jour définitif de la réunion de Florence, qui sera ultérieurement communiqué à toutes les Commissions nationales. Les représentants qui doivent assister à la réunion de Florence pourront ainsi discuter en connaissance de cause des divers points de l'ordre du jour, puisqu'il se sera écoulé un laps de temps suffisant pour que les Commissions nationales aient étudié ces questions en détail.

## LIAISON AVEC LE SECRETARIAT

**L'**ASSEMBLEE a reconnu que les relations entre les Commissions nationales et le Secrétariat avaient été plus fécondes et, d'une façon générale, plus satisfaisantes en 1949 qu'au cours des années précédentes. Les représentants de l'Australie et du Royaume-Uni ont proposé certaines suggestions tendant à l'amélioration de l'organisation de la liaison et relatives aux documents destinés aux Commissions nationales. M. Gordon Menzies, chef des Services centraux d'administration, répondant aux représentants qui avaient émis l'opinion qu'il était nécessaire d'améliorer la teneur et la distribution des documents de l'Unesco, a informé l'assemblée qu'un Comité d'experts en matière de documentation se réunirait le 26 octobre 1949 et que ses conclusions, espérait-on, permettraient au Directeur général et au Conseil exécutif d'élaborer pour l'avenir des principes judicieux. Les Commissions nationales doivent coopérer à la distribution des documents et publications d'information de l'Unesco pour permettre le succès de toute méthode adoptée par le Secrétariat de l'Unesco. L'assemblée a conclu que le Secrétariat et les Commissions nationales devaient unir leurs efforts pour arriver à la solution des problèmes de liaison.

L'annonce, par le professeur C. Eustathiades (Grèce), de la création de la Commission nationale grecque de l'Unesco et la lecture qu'il a faite à l'assemblée d'un message, rédigé en grec ancien, adressé par le président de cette Commission nationale au directeur général de l'Unesco, ont terminé les travaux de la réunion.

★ ★

## Trois fois plus nombreuses qu'à Mexico PLUS DE SOIXANTE ORGANISATIONS INTERNATIONALES non gouvernementales se font représenter A LA CONFERENCE GENERALE DE PARIS

par Vladimir Hercik, Chef de la Division des Organisations non gouvernementales

**B**IEN que cette quatrième session ait été organisée et annoncée comme « une brève réunion d'affaires », elle a surpassé toutes les autres à un certain égard : je veux parler du nombre d'observateurs envoyés par les Organisations internationales non gouvernementales, — 79 au total pour 63 organisations.

On n'expliquerait pas entièrement ce chiffre record en rappelant que la plupart de ces organisations ont leur siège assez près de Paris et parfois à Paris même. Beaucoup plus significatif est le fait que le nombre d'organisations non gouvernementales autorisées à se faire représenter à la Conférence générale ait plus que triplé depuis la dernière session de Mexico, où il ne dépassait pas trente.

Beaucoup d'entre elles sont beaucoup plus anciennes que l'Unesco et possèdent donc une expérience précieuse dans la plupart des domaines du programme de cette institution. Outre les groupements spécialisés et professionnels d'éducateurs, de savants, d'artistes, d'architectes, etc., on comptait aussi nombre d'organisations féminines, religieuses, philanthropiques et secourables auxquelles il faut ajouter les associations d'assistance à l'enfance, les amicales de jeunes et d'étudiants et les groupements syndicaux.

Chacune de ces organisations a pu trouver dans le programme de 1950 de l'Unesco au moins une et souvent plusieurs activités présentant un intérêt particulier pour ses membres. Aussi les représentants de plusieurs d'entre elles ont-ils pu prendre part aux travaux des Commissions chaque fois qu'une question de leur compétence venait en discussion.

La Commission des Relations officielles et extérieures a consacré deux séances entières à l'examen des rapports établis entre l'Unesco et les organisations non gouvernementales. Elle a passé en revue toutes celles avec lesquelles l'Unesco a entretenu cette année des relations officielles, soit à la

« Dès maintenant, les marques de bonne volonté que ces associations nous ont prodiguées sont des plus encourageantes. Qu'il s'agisse de mobiliser des experts ou des courants de l'opinion publique, elles sont prêtes à nous assister pour qu'autour des activités du Secrétariat se groupent les vastes rassemblements qui, parallèlement à l'action des gouvernements, feront de l'Unesco une véritable croisade des peuples pour la paix. »

M. Jaime TORRES BODET  
(Rapport à la 4<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Unesco)

faveur d'arrangements consultatifs, soit en vertu d'accords formels. Un rapport a révélé qu'en 1949 l'Unesco a passé plus de trente contrats, représentant une somme totale de 200.000 dollars avec des organisations non gouvernementales compétentes qu'elle a chargé de certains travaux inscrits à son programme : enquêtes, recherches, bibliographies, organisation de réunions internationales et diverses études. Un autre rapport énumère les subventions que l'Unesco accorde à certaines organisations particulièrement représentatives qui l'aident dans l'accomplissement de sa mission et collaborent quotidiennement avec les Départements du Programme. Le total de ces subventions s'est élevé, en 1949, à 320.000 dollars.

La Commission a longuement étudié les moyens de renforcer cette coopération. Chacun avait le sentiment que l'heure était venue de reviser entièrement la politique de l'Unesco à cet égard afin de tenir compte de l'expérience acquise depuis deux ans et de procéder aux amendements et additions nécessaires.

Il a donc été décidé qu'à Florence, lors de la prochaine session, ce problème figurerait en bonne place à l'ordre du jour de la Conférence. Un vaste rapport devra préciser la contribution qu'ont apportée à l'œuvre de l'Unesco toutes les organisations qui entretiennent avec elle des relations officielles ou reçoivent d'elle des subventions sous une forme ou sous une autre. On suivra ainsi l'exemple du Conseil économique et social des Nations Unies qui envisage de procéder à un examen du même ordre lors de sa dixième session.

Le Courrier de l'Unesco

Le « Courrier de l'Unesco » est une publication périodique internationale consacrée aux travaux de l'UNESCO et au progrès de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde.

Jusqu'ici, le service de notre journal a été fait gratuitement à certaines personnes. Afin de pouvoir atteindre un public plus étendu dans les quelque cinquante pays où il est distribué et d'où il reçoit ses informations, le « Courrier » demande à ses lecteurs un geste qui leur coûtera plus d'effort que d'argent.

Le prix de l'abonnement est de 200 francs français, ou de un dollar ou 5 shillings.

ABONNEZ-VOUS ! Parlez « Courrier » à vos amis et recueillez des abonnements.

Ecrivez directement au siège de l'UNESCO, 19, avenue Kléber, Paris, ou à notre dépositaire dans votre pays.

Argentine : Editorial Sudamericana S. A. Alsina 500 Buenos-Aires.  
Australie : H. A. Goddard Ltd., 255 a, George St., Sydney.  
Belgique : Librairie encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, Bruxelles, IV.  
Brésil : Livraria Agir Editora, Rua México 98-B, Caixa postal 3291, Rio-de-Janeiro.  
Canada : The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto.  
Chili : Librería Lope de Vega, Moneda 924, Santiago de Chile.  
Colombie : Monsieur Emilio Royo Martín, Carrera 9 a, 1791, Bogotá.  
Cuba : La Casa Belga, M. René de Smet, O'Reilly, La Havane.  
Danemark : Einard Munksgaard, 6, Nørregade, Copenhague.  
France : Editions Pedone, 13, rue Soufflot, Paris.  
Grande-Bretagne : H.M. Stationery Office : Londres : York House, Kingsway - Manchester 2 : 39-41 King Street, - Edimbourg 2 : 13a Castle Street - Cardiff : 1 St. Andrew's Crescent. - Bristol 1 : Tower Lane. - Belfast : 80 Chichester Street.  
Grèce : Eleftheroudakis, Librairie internationale, Athènes.  
Inde : Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, La Nouvelle Delhi.  
Liban et Syrie : Librairie Universelle, Av. des Français, Beyrouth, Liban.  
Mexique : Librería Universitaria, Justo Sierra 16, México DF.  
Norvège : A/S Bokhjornet, Stortingsplass 7, Oslo.  
Pays-Bas : N.V. Martinus Nijhoff, Af'd, Fondsadministratie 9 Lange Woorhout, La Haye.  
Perou : Librería Internacional del Perú, S.A., Giron de la Union, Lima.  
Portugal : União Portuguesa de Imprensa, Caixa Postal 615, Lisboa.  
Suède : C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm.  
Suisse : Librairie Payot, Lausanne.  
Tchécoslovaquie : Orbis, Stalinova 46, Praha XII.  
Uruguay : Centro de Cooperación Científica para la América Latina, Unesco, Avenida Agraciada 1875, Montevideo.  
U.S.A. : International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N.Y.

LES DÉVALUATIONS SE TRADUISENT PAR UNE RÉDUCTION "SPONTANÉE" DU BUDGET DE L'UNESCO

# LES ÉTATS MEMBRES ADOPTENT POUR 1950 UN BUDGET DE 8 MILLIONS DE DOLLARS

*Après un vif débat, les délégués approuvent à l'unanimité la formule transactionnelle proposée par les U. S. A.*

LA délégation du Royaume-Uni, appuyée par quelques autres délégations, a tenté de « PORTER LA HACHE » dans les prévisions budgétaires de l'Unesco pour 1950, afin de les ramener au chiffre de 1949, soit 7.780.000 dollars. Cette proposition fut repoussée le 29 septembre, après une vive discussion, par la Commission du Programme et du Budget chargée de fixer le « PLAFOND » des dépenses de l'Organisation pour l'année prochaine.

C'est M. David Hardman, membre du Parlement britannique et chef de la délégation du Royaume-Uni, qui avait mené la campagne en faveur d'économies massives. Il finit cependant par se rallier au chiffre intermédiaire de 8.000.000 de dollars, proposé par M. George V. Allen, chef de la délégation des États-Unis d'Amérique. Le chiffre contenu dans les prévisions du Directeur général avait été ramené, à la suite de la dévaluation, à 8.170.000 dollars.

Dans le discours qu'il avait prononcé le 21 septembre devant la Conférence générale, et dont le *Courrier* a donné un compte rendu dans son dernier numéro, M. Hardman avait laissé percer son intention de mener une campagne d'économie. Citant les paroles de M. Torres Bodet : « La mission de l'UNESCO est à la fois militante et pratique », M. Hardman déclarait :

« Ma délégation estime qu'il s'agit donc de pratiquer une politique de concentration — non pas nécessairement en procédant à une réorganisation, mais en tout cas en maniant la hache et en pratiquant des coupes sombres. »

## La fin et les moyens

S'IL est vraiment nécessaire que l'UNESCO produise en un an quarante millions de pages photocopiées de mémoires et de documents, il faut du moins que le système des rémunérations soit soumis à un examen minutieux, ajoutait M. Hardman, et il recommandait de s'adresser à des maisons d'éditions commerciales, plutôt que de créer une « grandiose maison d'éditions de l'UNESCO, avenue Kléber ».

★

M. PROCESO SEBASTIAN (Philippines), sans contester la valeur des arguments de M. Hardman, fit remarquer que l'UNESCO est un organisme vivant. « Elle doit se développer », dit-il. Il ne faut pas lier les mains du Directeur général en refusant un accroissement du budget pour la simple raison que nous ne le souhaitons pas. »

Intervenant après le délégué des Philippines, M. John B. C. Watkins (Canada) exprimait cette opinion : « Pour déterminer l'extension à donner au programme de l'UNESCO, il ne faut pas considérer que les besoins. Il faut aussi tenir compte des ressources dont dispose le monde pour satisfaire ces besoins. » Il appartient à la Conférence générale de décider, ajoutait-il, si les activités en cours et celles qui doivent être entreprises représentent vraiment un minimum.

## Budget « dévalué »...

LA séance commune de la Commission du Programme et du Budget et de la Commission des Relations officielles et extérieures tenue le samedi 24 septembre dans l'après-midi, M. Torres Bodet avait pu soumettre aux délégués des prévisions budgétaires révisées « EN FONCTION DES MESURES DE DEVALUATION ».

Le Directeur général avait déclaré qu'en accord avec le Conseil exécutif, le Secrétaire avait conclu, après examen, à la possibilité de réduire de 575.000 dollars le chiffre global du budget, dont l'augmentation par rapport à 1949 serait donc de 393.000 dollars au lieu de 968.000 dollars.

C'est le 29 septembre qu'eut lieu à la Commission du Programme et du Budget le débat « crucial » sur la fixation du plafond budgétaire.

Le Dr Tara Chand (Inde) ouvrit le débat en demandant aux délégués d'accepter le nouveau chiffre proposé par

le Directeur général, soit 8.170.000 dollars. Le Dr Portuondo (Cuba), M. Bidault (France), M. Verniers (Belgique), M. Photiades (Grèce), et le Comte Jacini (Italie), appuyèrent cette suggestion.

Après l'intervention du délégué de Cuba, M. Hardman soumit une proposition du Royaume-Uni tendant au maintien, pour 1950, du chiffre de 7.780.000 dollars, plafond adopté en 1948. « La Commission nationale du Royaume-Uni, a dit l'orateur, a procédé à l'examen de chaque point du programme et en a conclu que le plafond fixé pour 1949 devait être maintenu en 1950. »

Plusieurs délégués exprimèrent le même point de vue.

## « Le prestige de l'Unesco »

« Le prestige de l'UNESCO n'est pas en cause », dit le Dr Van Zyl (Union Sud-africaine), mais il ne faut pas négliger le fait que dans le monde entier, toutes les na-

tions éprouvent des difficultés à équilibrer leur budget. Il sera bien délicat, pour nous, d'annoncer à notre retour que la contribution due à l'UNESCO se trouve augmentée. » « Le chiffre de 8.170.000 dollars, proposé comme plafond, ajouta-t-il, correspond en réalité à une augmentation de plus d'un million de dollars. »

Le Dr Alf Sommerfelt (Norvège), appuya la proposition de la délégation du Royaume-Uni.

M. George Allen, Chef de la délégation des États-Unis d'Amérique, fit prendre aux débats une nouvelle tournure en déclarant : « Je considère que le mieux est de fixer, non pas un plafond budgétaire, mais un chiffre global. »

Il proposa que la Commission fasse connaître à son

Sous-Comité de Rédaction et de Coordination, que ce chiffre serait de 8.000.000 de dollars. Cette nouvelle proposition, appuyée par M. Jean Piaget (Suisse), fut acceptée par M. Watkins (Canada), sous réserve que le Sous-Comité examinerait avec le plus grand soin les crédits affectés à chaque projet.

Lorsque le Dr Chand eût déclaré qu'il acceptait le chiffre proposé par le délégué américain, on n'attendit plus que la réaction de la délégation du Royaume-Uni.

M. Hardman s'excusa de ne pouvoir adopter le point de vue de M. Allen.

« Tout en étant pleinement convaincu de la valeur du programme proposé, expliqua-t-il, je me fonde sur les conclusions de la Commission nationale du Royaume-Uni et sur l'examen minutieux du budget auquel ont procédé ceux-là mêmes qui ont pour mission de demander des ouvertures de crédits. »

Le Professeur Carneiro (Brésil), Président de la Commission, mit alors aux voix la proposition du Royaume-Uni, qui fut repoussée par 23 voix contre 7.

## M. Hardman se rallie à la décision de la majorité

Au moment de mettre aux voix la proposition des États-Unis d'Amérique, M. Hardman et les délégués qui le suivaient firent connaître qu'ils abandonnaient leur position et se ralliaient à leurs collègues pour approuver, à l'unanimité, le budget provisoire de 8.000.000 de dollars proposé par M. George Allen.

Le chiffre du budget étant fixé, il ne restait au Sous-Comité qu'à étudier certaines questions techniques, avant le vote final qui devait intervenir au cours de la quinzième séance plénière, le mercredi 5 octobre dans l'après-midi.

A cette séance, Sir John Maud (Royaume-Uni), tout en déclarant qu'il se joignait à ses collègues pour approuver le chiffre de 8.000.000 de dollars, ajouta : « J'estime qu'il ne faut pas admettre trop facilement que l'on pourra sans inconvénients, à l'avenir, fixer le montant du budget, au lieu de procéder par étapes successives et de commencer par fixer un plafond provisoire... Nous estimons, en nous fondant sur l'expérience de ces trois années, qu'il y a de grands avantages à commencer par fixer un tel plafond. »

L'orateur proposa, qu'à l'avenir, l'UNESCO, imitant la méthode de travail du « Public Accounts Committee » de la Chambre des Communes, réunit, avant la session de la Conférence générale, une Commission restreinte composée de représentants des gouvernements non pas pour examiner les prévisions budgétaires du point de vue du programme, mais simplement pour vérifier que les dépenses prévues se justifient du point de vue économique.

## LES CHAPITRES DU BUDGET

A Beyrouth, les délégués à la 3<sup>e</sup> Session de la Conférence générale de l'Unesco décidèrent, dès le début de leurs travaux, de fixer à 8 millions de dollars le « plafond » des crédits qui seraient accordés à l'Organisation pour 1949. En définitive, le budget ne devait s'élever qu'à 7.780.000 dollars. Cette année, la procédure inverse fut suivie. La délégation britannique ayant proposé de « plafonner » au chiffre de 1949 le budget pour 1950, les délégués optèrent en faveur d'une formule transactionnelle, avancée par les États-Unis, qui porte à 8 millions de dollars le montant des contributions dont l'Unesco pourra disposer en 1950.

Ces crédits seront affectés aux projets les plus importants et les plus urgents du programme adoptés par la Conférence générale au cours de sa 4<sup>e</sup> Session.

Voici quels sont les principaux chapitres du nouveau budget :

	Dollars
DIFFUSION DE LA PENSÉE (Echanges de personnes et Information)	1.693.565
ÉDUCATION	1.055.815
SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	755.975
ACTIVITÉS CULTURELLES	631.799
RECONSTRUCTION	396.009
SCIENCES SOCIALES, PHILOSOPHIE ET CIVILISATIONS	518.813

Pour l'exécution proprement dite du programme, les délégués ont donc décidé une ouverture de crédits dont le total s'élève à 5.051.976 dollars.

En fait, de nombreuses activités qui figurent au chapitre de l'Administration générale, intéressent directement l'exécution du programme de l'Unesco.

Les crédits affectés aux dépenses « administratives » et qui portent à 8 millions de dollars le budget total de l'Unesco, comprennent notamment les crédits prévus pour le Cabinet du Directeur général, pour le Bureau des Relations extérieures et pour le Bureau des Conférences.

Dans ce même chapitre figurent :

	Dollars
CONFÉRENCE GÉNÉRALE ET CONSEIL EXÉCUTIF	308.504
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1.966.202
DÉPENSES AFFÉRENTES AUX SERVICES COMMUNS	673.318

Nous donnons ci-dessous quelques détails sur la répartition des crédits affectés aux différentes activités de l'Unesco dans chacun de ses grands départements.

RECONSTRUCTION : 130.883 dollars affectés aux campagnes en faveur de la reconstruction; 237.649 dollars pour les mesures d'urgence de l'Unesco.

ÉDUCATION : 431.926 dollars affectés au Centre de documentation, aux Missions scolaires, aux Stages internationaux et à l'amélioration du matériel d'enseignement; 354.421 dollars, à l'Éducation de base; 131.245 dollars, pour les activités en faveur du développement de l'Éducation internationaliste, de la Charte du Personnel enseignant, de l'Enseignement des beaux-arts, etc., ainsi que pour l'œuvre de l'Unesco en faveur des enfants « handicapés »; 71.376 dollars pour l'Enseignement supérieur et l'Éducation des adultes.

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES : 258.978 dollars pour les Postes régionaux de coopération scientifique; 380.921 dollars pour le Centre mondial de Coopération scientifique; 23.010 dollars pour appuyer l'œuvre des organisations intergouvernementales et non gouvernementales (subventions accordées aux organisations scientifiques, à l'Institut de l'Hyléa amazonienne, à l'Institut de la Zone aride, etc.); 60.376 dollars pour la Vulgarisation scientifique.

SCIENCES SOCIALES : 94.345 dollars pour appuyer l'œuvre des Organisations internationales dans le domaine des Sciences sociales (étude de la coopération internationale, etc.); 161.988 dollars pour l'étude des États de tension; 104.113 dollars pour l'application des Sciences sociales (étude des problèmes raciaux, des méthodes appliquées dans les sciences politiques, etc.).

PHILOSOPHIE ET CIVILISATIONS : 131.866 dollars.

ACTIVITÉS CULTURELLES : 110.893 dollars pour les Arts; 69.903 dollars pour les Lettres (traduction des œuvres classiques internationales, liberté de l'artiste, etc.); 74.666 dollars pour les Musées; 154.794 dollars pour les Bibliothèques; 65.226 dollars pour le Droit d'Auteur; 27.197 dollars pour le Service de Liaison culturelle du Moyen-Orient.

DIFFUSION DE LA PENSÉE : 257.964 dollars pour les Echanges de personnes; 166.085 dollars pour l'étude des besoins techniques de la Presse, de la Radio et du Cinéma; 79.189 dollars pour la suppression des obstacles qui s'opposent à la libre circulation de l'information; 388.652 dollars pour l'utilisation de la radio, de la presse et du cinéma; 450.576 dollars pour l'avancement général du programme (Commissions nationales, Service de presse, etc.).

## "BILAN de la CONFÉRENCE"

EN dix-sept jours de travail ininterrompu, les délégués à la 4<sup>e</sup> Session de la Conférence générale, siégeant tantôt en séance plénière et tantôt en comités, ont mis au point le programme de l'Unesco pour l'année en cours et pour 1950, et fixé à huit millions de dollars le « plafond » des dépenses de l'Organisation. Elles ont, de ce fait, préparé un ordre du jour tout particulièrement chargé pour la 5<sup>e</sup> Session qui se tiendra en mai prochain, à Florence.

C'est dans l'après-midi du mercredi 5 octobre, à l'issue de la quinzième séance plénière de la Conférence, que M. E. Ronald Walker, chef de la Délégation australienne et président de la 4<sup>e</sup> Session, après avoir agité pour la dernière fois la sonnette présidentielle, prononça, dans la grande salle de conférences de la Maison de

salle des séances plénières. Cette Commission, où toutes les délégations étaient représentées, a passé au crible le budget, le programme actuel et les plans pour l'avenir et les a proposés à l'approbation finale de la Conférence.

### Cataclysmes du temps de paix

LE 24 septembre, la Commission du Programme et du Budget a eu à s'occuper de la situation créée par le tremblement de terre en Equateur, du cas des enfants réfugiés de Grèce ou du Moyen-Orient et de l'aide aux populations éprouvées de la Chine. Après avoir envisagé, d'un point de vue pratique, les possibilités d'action qui s'offrent à l'Unesco, la Commission, la

# L'UNESCO SES DOSSIERS

## Les DÉLÉGUÉS à la 4<sup>e</sup> SESSION examinent

### Dévaluation

LE 24 septembre, M. Torres Bodet annonçait, à la séance commune des commissions, que la dévaluation de certaines monnaies nationales par rapport au dollar rendait possible une réduction du chiffre total du budget de l'Unesco (voir page 3 l'article relatif au budget de l'Unesco).

Dès la deuxième semaine de la session, les délégués des quarante-sept Etats Membres de l'Unesco, siégeant en commissions, sous-commissions et comités, se consacraient à la tâche ardue de mettre au point

premier degré en Amérique latine. Au cours de ces débats, M. Zook (Etats-Unis) a demandé qu'il fût précisé que, par avance victime de la guerre, l'Unesco entendait bien l'enfance déficiente et déplacée en général.

La délégation chinoise a demandé la création de deux nouveaux postes de coopération scientifique en Chine. La délégation d'Israël a demandé et a obtenu l'assurance que son gouvernement pourra coopérer avec le Poste scientifique du Moyen-Orient dont le siège est au Caire.

### Le bicentenaire de Jean-Sébastien Bach

LA Commission administrative a pris connaissance, le 26 septembre, du rapport des commissaires aux comptes, rapport qui témoigne de l'excellence de la gestion financière de l'Unesco. Un comité spécial, cependant, a été chargé de s'occuper des retards constatés dans le paiement des cotisations. Le lendemain, à cette même commission, la délégation des Etats-Unis, dans un geste généreux, renonçait à demander que la contribution des Etats-Unis à l'Unesco fût réduite dans les proportions prévues et confirmait la déci-

Loi, membre actif de la délégation des Etats-Unis, a déclaré, au cours de cette même séance :

« On semble admettre généralement que l'Unesco est difficile à interpréter. Je crois qu'il suffit de trouver les interprètes ». Cette déclaration fut saluée par de vifs applaudissements, et Sir John Maud, délégué du Royaume-Uni, déclara que sa délégation serait heureuse de compter, l'an prochain, une grande vedette du cinéma parmi ses membres. Mlle Loy assura à la Conférence que les milieux du cinéma s'intéressaient vivement à l'Unesco. M. Léopold Sédar Senghor, délégué français, représentant du Sénégal au Parlement français et l'un des principaux rédacteurs de la Constitution française, ajouta que l'Unesco pourrait rendre au cinéma de précieux services, mais il mit en garde l'Organisation contre la tentation de s'ériger en censeur.

### La question de la langue espagnole

LE 29 septembre, les débats furent particulièrement animés. On trouvera ailleurs dans ce numéro le compte rendu de la discussion qui aboutit à la fixation d'un plafond de huit millions de dollars pour le budget de l'Unesco en 1950.

A la Commission du Règlement, le premier délégué du Mexique, M. Antonio Castro Leal, suivi par tous les représentants des pays de l'Amérique latine, insista avec vigueur pour que l'espagnol fût adopté comme troisième langue de travail de l'Unesco. Les voix s'étant partagées également (11 contre 11), il fut décidé en fin de compte, pour sortir de l'impasse, que la résolution mexicaine serait soumise à la Conférence de Florence.

Une proposition de la délégation des Etats-Unis tendant à créer une Commission du Siège de l'Unesco, chargée de prendre des dispositions concernant le siège permanent de l'Unesco à Paris, fut accueillie favorablement par la plupart des délégations qui y virent un moyen de diminuer les frais généraux, actuellement très élevés, de l'Organisation. En séance plénière, cette proposition fut renvoyée devant une Commission d'études composée des représentants de sept pays.

Le lendemain, le Président du Conseil exécutif annonça que le Conseil approuvait la demande d'adhésion de Ceylan. Les délégués accueillirent par des applaudissements M. L. J. de S. Seneviratne, observateur officiel du futur 51<sup>e</sup> Etat membre de l'Unesco, lorsqu'il monta à la tribune pour remercier la Conférence.

### Les élections au Conseil exécutif

DANS l'après-midi du 30 septembre, les délégués affluèrent dans la salle des concerts de la Maison de l'Unesco, où le Comité des Candidatures devait désigner les successeurs des six membres sortants du Conseil exécutif, qui en comporte 18. Ce vote préalable ramena au Conseil exécutif MM. Carneiro (Brésil), Seydoux (France), Sommerfelt (Norvège) et Parra-Perez (Venezuela), et y introduisit les nouveaux membres suivants : M. Luther Evans (Etats-Unis), bibliothécaire de la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis, et M. Kudsi Tecer (Turquie), attaché culturel auprès de l'ambassade de Turquie à Paris, en remplacement de D<sup>r</sup> George Stoddard (Etats-Unis) et de Resat Nurf Guntekin (Turquie). Le candidat tchécoslovaque, M. Jan Boor, proposé



Le stand des publications, dans le hall de la Maison de l'UNESCO, a attiré tout particulièrement l'attention des délégués et des visiteurs.

l'Unesco, la formule traditionnelle : « Je déclare close la quatrième Conférence générale de l'Unesco ».

Auparavant, M. Walker avait fait en français devant les délégations de quarante-sept des cinquante Etats Membres de l'Unesco, le bilan de cette Conférence consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Cette intervention, empreinte de sérieux et de cordialité, fut vivement et justement applaudie par les représentants des quarante-sept « actionnaires » de l'Unesco, ainsi que par les observateurs des Etats non Membres et les Organisations non gouvernementales.

Après les premières séances de la Conférence, dont le Courrier a rendu compte dans son numéro d'octobre, plusieurs questions importantes se sont posées. La Conférence a émis le vœu que le programme de l'Unesco fût condensé davantage. A l'unanimité, elle a invité l'Organisation à consacrer le meilleur de ses efforts au généreux programme des Nations Unies pour l'assistance technique aux pays insuffisamment développés et à donner toute l'ampleur souhaitable aux activités en faveur de la jeunesse et, notamment, en faveur des enfants réfugiés de Grèce et du Moyen-Orient dont le cas est particulièrement douloureux.

L'appel de M. Torres Bodet en faveur du développement des Commissions nationales de l'Unesco a reçu une approbation sans réserve qui permet de bien augurer de l'avenir.

Le 22 septembre, après avoir tenu six séances plénières, la Conférence s'est scindée en Comités et Commissions. C'est au sein de ces groupes de travail que furent réglées toutes les questions pratiques.

Le plus important de ces groupes de travail, la Commission du Programme et du Budget, a siégé dans la grande

Sous-Commission chargée de ces questions et la Conférence elle-même ont entendu un appel du Directeur général et pris connaissance des recommandations du Conseil exécutif et des déclarations des délégués sur les conditions qui règnent dans leurs pays. A la fin de la conférence, quatre résolutions importantes ont donné une expression pratique au vœu unanime des délégations de venir en aide aux victimes de ces catastrophes.

### Quatre résolutions

AUX termes de ces résolutions, l'Unesco :

— coopérera activement avec les Nations Unies et les Institutions spécialisées qui s'emploient à secourir les victimes du récent tremblement de terre qui a eu lieu en Equateur et fera appel aux organisations donatrices pour qu'elles contribuent à cette œuvre secourable ;

— adressera un appel aux gouvernements, aux Commissions nationales et aux organisations internationales, en vue d'obtenir, pour les réfugiés chassés de leurs foyers au Moyen-Orient, une aide venant s'ajouter, dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, à celle qui leur est donnée par l'Unesco ;

— adressera, dans les mêmes termes, un appel en faveur des enfants grecs réfugiés et autorisera le Directeur général à créer et à gérer un fonds spécial à cette fin ;

— autorisera le Directeur général à constituer, avec le reliquat des crédits que le Conseil exécutif a affectés pour 1949 aux secours d'urgence à la Chine, un fonds spécial qui portera le nom de Fonds de la Reconstruction de la Chine, destiné en particulier à apporter une aide aux enfants et aux étudiants réfugiés.



Une jeune secrétaire au service de la Délégation de l'Inde, drapée dans un beau sari aux vives couleurs, évolue avec grâce dans la salle des séances.

le programme hautement technique et complexe de l'Unesco en matière d'éducation, de science et de culture, avant de le soumettre à l'approbation finale de la Conférence. Le lundi 26 septembre, la Commission du Programme et du Budget adoptait la dernière partie du budget de l'Éducation et l'ensemble du budget des Sciences exactes et naturelles. Au cours de cette réunion, le docteur Hugo D. Barbagelata (Uruguay) a confirmé que son gouvernement était prêt à assumer tous les frais du stage qui se tiendra l'an prochain à Montevideo pour l'étude des problèmes de l'éducation du

des Etats-Unis de participer pour les deux tiers aux dépenses, autres que les dépenses sur place, engagées par l'Unesco au titre de l'assistance technique.

Le 28 septembre, au cours du débat sur les activités culturelles, le représentant d'Israël à la Commission du Programme et du Budget, a proposé que l'Unesco organise en 1950 des cérémonies à l'occasion du bicentenaire de Jean-Sébastien Bach. Un représentant du Directeur général a répondu que ce projet était déjà à l'étude, mais que toutes les suggestions seraient les bienvenues.

La célèbre actrice Myrna

# PRÉPARÉ POUR FLORENCE

## le PROGRAMME et le BUDGET de 1950

par le délégué polonais, recueillit 8 voix contre 35 en moyenne pour les autres candidats. L'assemblée, siégeant en séance plénière, approuva, le lendemain, le vote du Comité des Candidatures, avec cette différence que le délégué tchécoslovaque, bien qu'il ne fût pas élu, recueillit 15 voix, après que M. Senghor, délégué français, et M. Jean Piaget, délégué suisse, eussent insisté pour que le vote fût impartial.

La semaine la plus chargée de cette quinzaine bien occupée se termina, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, par le choix unanime de Florence comme siège de la cinquième session de la Conférence générale qui doit se tenir en mai de l'année prochaine.

Après les débats passionnés auxquels donnèrent lieu, le 4 octobre, au cours des douzième et treizième séances plénières, les activités de l'Unesco en Allemagne et après que les commissions et comités eussent liquidé leur ordre du jour, les délégués se réunirent dans l'après-midi du 5 octobre pour la quatorzième et dernière séance plénière, qui devait être aussi la plus importante, puisqu'elle était consacrée à l'examen de l'important rapport de la Commission du Programme et du Budget. Mais aucune des nombreuses résolutions qui constituent le programme et le budget détaillés de l'Unesco et qui furent présentées avec une grande compétence à la Conférence, par M. W. D. Fife (Royaume-Uni), rapporteur de la Commission, ne rencontra d'opposition sérieuse.

### Bilan de la Conférence

LA Conférence générale a pris, au cours de sa dernière séance, d'importantes décisions concernant les activités de l'Unesco :

— Deux stages internationaux d'études pratiques, l'un sur l'Enseignement de la Géographie et l'autre sur l'Amélioration des manuels scolaires, et notamment des manuels d'histoire, seront organisés en 1950.

— L'Unesco étudiera, conjointement avec le Bureau international d'Education, les problèmes que posent la généralisation de l'instruction primaire, gratuite et obligatoire et la prolongation de la durée des études.

— Il est prévu trois missions éducatives chargées d'entreprendre des recherches et de conseiller les gouvernements intéressés. Les expériences actuellement en cours à Haïti et en Chine seront poursuivies.

— L'Unesco désignera des représentants auprès des Etats membres en vue d'assurer une coopération plus étroite entre ces Etats et l'Organisation.

— Le personnel recruté sur place des Postes de Coopération scientifique de l'Unesco à Montevideo, au Caire, à Delhi et à Changhaï, sera renforcé.

— L'Unesco poursuivra les

recherches qu'elle a entreprises sur différents problèmes scientifiques ; elle fournira une aide financière à des organisations internationales et notamment à l'Union internationale pour la Protection de la Nature.

— L'enquête commencée l'an dernier en vue de la création d'un Institut international de la Zone aride, se poursuivra sous forme d'échanges de vues avec les Etats membres.

— L'Unesco encouragera l'étude des fondements philosophiques du fascisme et du national-socialisme.

— Les travaux entrepris par l'Unesco dans le domaine des sciences sociales seront poursuivis.

— Il sera procédé, avec la collaboration d'organisations internationales, à l'étude comparée des cultures nationales et de leurs rapports avec les cultures étrangères.

— Les Etats membres sont invités à faire connaître les collections de photographies d'œuvres de caractère culturel dont ils disposent en vue d'échanges d'expositions et de collections.

— Une proposition des Pays-Bas, relative à la protection des monuments et des œuvres d'art en cas de conflit armé, a été adoptée.

— Il est projeté d'étendre le système des Bons de Livres de l'Unesco aux films et au matériel scientifique.

— L'organisation préparera un projet de Convention du Droit d'auteur.

— Le nombre des bourses d'études de l'Unesco sera augmenté.

— Le Département de l'Information des Masses est chargé de donner une suite pratique aux conclusions des enquêtes effectuées dans certains pays sur les besoins techniques du cinéma, de la presse et de la radio. Des enquêtes analogues seront effectuées dans d'autres pays.

En coopération avec les Nations Unies et les Institutions spécialisées, l'Unesco s'occupera d'intensifier la production et la distribution du papier journal et du papier, ainsi que des appareils de radiodiffusion et des appareils de projection cinématographique à bon marché.

— L'Unesco encouragera la création d'un Institut international de la Presse et de l'Information.

— L'Unesco organisera une conférence internationale pour l'uniformisation des divers systèmes Braille.

— Un Bureau régional de l'Unesco pour l'Amérique latine sera créé à La Havane.

— L'organisation participera à l'application des recommandations de la Conférence internationale de l'Education des adultes.

Cette tâche capitale accomplie, la Conférence a adopté les résolutions qui ne se rattachent pas directement au programme après avoir entendu les appels du Professeur

Carneiro (Brésil), du Professeur Photiades (Grèce) et de Mgr Jean Maroun (Liban) en faveur des réfugiés du Moyen-Orient et des enfants grecs réfugiés.

Après l'adoption de la résolution portant ouverture de crédits pour 1950, le Directeur général a demandé aux chefs des délégations d'intervenir auprès de leurs commissions nationales et de leurs gouvernements respectifs pour faciliter au Conseil exécutif la révision du programme. M. Luther Evans (Etats-Unis d'Amérique) avait, à cette fin, proposé un amendement qui a été appuyé par la délégation française et finalement approuvé, prévoyant que le Directeur général serait dispensé, lors de la cinquième session, de présenter un rapport sur les questions jugées peu urgentes par le Conseil exécutif.

La Conférence a adopté le rapport du Sous-Comité de l'assistance technique, avec un amendement proposé par la délégation australienne invitant l'Unesco à se concerter à ce sujet, dans toute la mesure souhaitable, avec les unions scientifiques internationales et avec les organismes scientifiques du monde entier.

### Les discours de M. Torres Bodet seront publiés

Sur la proposition du professeur Louis Verniers (Belgique), la Conférence avait décidé que tous les discours du Directeur général de l'Unesco seraient publiés.

M. Torres Bodet, salué par des applaudissements unanimes, a insisté pour que seuls les discours les plus importants soient publiés.

Mme Gladys Tillet (Etats-Unis d'Amérique) a proposé que le Directeur général et le Conseil exécutif envisagent, de concert avec les Nations Unies, les mesures que l'Unesco pourrait prendre pour faire connaître la Convention sur le génocide.

M. Torres Bodet et M. Antonio Castro Leal ont rendu hommage au peintre mexicain Jose Clemente Orozco, dont l'éloge a été prononcé par M. David Hardman (Royaume-Uni). « La mort de cet artiste, a dit M. Hardman, est une grande perte pour l'art ».

Enfin un amendement à l'Article IX de la Convention créant l'Unesco, amendement retirant le droit de vote aux Etats Membres qui sont en retard de deux ans dans le paiement de leur contribution, a été adopté par 32 voix contre 3.

Il est à MM. Léo Mundeleer (Belgique) et Jean Sarrailh (France) qu'est revenu le soin d'adresser au Dr Walker, au Directeur général et au Secrétaire, des remerciements mérités au nom de la Conférence. Le Dr Walker a fait le bilan de la Conférence dans un discours qu'il a prononcé en français, avant de donner à ses collègues rendez-vous à Florence.



D'ANNEE en année, la Journée des Nations Unies prend le caractère d'une fête véritablement internationale, à l'occasion de laquelle les peuples de la terre commencent sous toutes les latitudes en un ardent désir de paix.

Dans les capitales aussi bien que dans les villes de province, et même dans les campagnes, des hommes et des femmes de toutes races, de toutes nationalités, de toutes tendances, célèbrent avec une foi égale la naissance de l'Organisation des Nations Unies, et expriment avec ferveur leur confiance dans son avenir.

A PARIS, des cérémonies solennelles ont groupé autour de personnalités françaises et étrangères le peuple de France qui s'est largement associé aux différentes manifestations organisées par le Centre d'Information des Nations Unies. En particulier, une importante réception à l'Hôtel de Ville de Paris a permis à M. Jaime Torres-Bodet, Directeur général de l'Unesco, de prononcer une allocution au cours de laquelle il a exprimé les buts de l'organisation et la contribution importante de l'Unesco à l'œuvre pacifique des Nations Unies. Outre la séance solennelle, qui eut lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne, la presse, le cinéma et les principaux théâtres de Paris, ont contribué largement, chacun dans sa sphère, à célébrer la Journée des Nations Unies.

A BUENOS-AIRES, d'importantes manifestations ont été organisées avec, en particulier, la participation massive de tous les établissements d'enseignement.

A COPENHAGUE, une véritable campagne de presse a été déclenchée, et toutes les stations de radio danoises ont diffusé des programmes spéciaux récréatifs, éducatifs et culturels.

A LONDRES ET EN GRANDE-BRETAGNE, c'est une Semaine des Nations Unies qui a été organisée par le Ministère des Affaires étrangères britannique, le Ministère de l'Education, les Institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales. Tous les bâtiments publics étaient pavés.

AUX INDES, la Journée des Nations Unies a revêtu un éclat particulier du fait qu'elle coïncidait avec le « Divani », la « Fête de la lumière », qui est une grande fête traditionnelle aux Indes. Les autorités locales n'ont pas manqué de combiner de multiples cérémonies à la gloire de la Lumière et des Nations Unies.

EN AUSTRALIE, un Comité national pour la Journée des Nations Unies a été constitué. Des affiches nouvelles ont été imprimées, et aussi bien les grandes villes du continent australien que les bourgades des plateaux de l'intérieur du pays, ont fêté joyeusement les Nations Unies.

AUX ETATS-UNIS enfin, un Comité national a préparé et réalisé un très important programme de manifestations qui eurent lieu simultanément dans les quarante-huit Etats. Une déclaration du Président Truman et des proclamations de tous les gouverneurs d'Etat ont été largement diffusées avec la collaboration de 3.500 maires. Des dizaines de milliers d'affiches ont été apposées et des centaines de milliers de tracts ont été distribués.

Ainsi donc, partout dans le monde, la coutume s'établit, avec la coopération, de plus en plus large des populations, de consacrer la Journée du 24 octobre à la diffusion des idéaux et des objectifs des Nations Unies.



Grâce aux enregistrements gravés dans ce studio de l'UNESCO, les services de la radiodiffusion de tous les pays du monde ont eu la possibilité de tenir leur public au courant des déclarations les plus importantes qui ont marqué la 4<sup>e</sup> Session de la Conférence générale.

# LE DÉBAT



A la tribune, M. Georges Bidault, président de la délégation française, cite Montaigne : « Le commerce des hommes est l'habitude des pays étrangers... pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour froter et limer notre cervelle contre celle d'autrui. Je voudrais qu'on commençât à le promener dès sa tendre enfance... » (Photo Eclair-Continental.)



Au cours de chacune des trois séances des 27, 28 et 29 septembre, trois orateurs furent invités à exposer leur conception des devoirs culturels de l'Etat moderne. Ces exposés ouvraient une discussion, à laquelle prirent part un certain nombre de personnalités désignées par les délégations présentes à la Conférence générale. L'on voit, ci-dessus, M. Giuseppe Vedovato, professeur de l'Histoire des Traités à l'Université de Florence, intervenant dans la discussion qui s'engagea lors de la séance d'ouverture. (Photo Eclair-Continental.)

**“ Dans le cœur d'un homme on peut trouver tous les hommes ”**

**Georges BIDAULT**  
Pt de la Délégation française

**M**AINTENANT, l'unité du monde s'est imposée, les petites communautés doivent faire l'effort de se fondre dans l'unique communauté, car tout est grand et tout est désormais universel.

Cela veut dire qu'un devoir nouveau est né pour l'Etat. Il n'a pas seulement à se préoccuper des siens. Il doit se préoccuper de tous, ne fût-ce que pour sauver les siens.

Ce n'est pas si facile et il n'est pas évident d'avance qu'un connaisseur d'un pays étranger soit l'ami du pays qu'il connaît. Il se trouve que parfois c'est le cas. Il se trouve que parfois c'est le contraire. Il se trouve que la connaissance se traduit en amour et il se trouve aussi que l'ignorance est plus proche de l'amour que la connaissance. Néanmoins, l'ignorance ne va à l'amour que par l'ignorance et l'amour par la connaissance est toujours supérieur à l'autre. C'est pourquoi, en fin de compte, Montaigne avait raison : il convient que nous autres, de tant de pays ici rassemblés, tâchions de nous connaître ; c'est peut-être plus difficile de s'aimer quand on se connaît, mais de s'aimer quand on ne se connaît pas, c'est plus fragile. Il est essentiel en tout cas de comprendre et, à la rigueur, de tolérer. Toute différence d'un pays à l'autre ne mérite pas d'être acceptée, mais pas non plus d'être refusée. Il faut s'efforcer de faire comprendre ce qu'il y a entre nous de semblable.

Lorsque Giraudoux a imaginé d'envoyer la Suzanne de ses rêves au travers du Pacifique, il lui confia un petit poème que je n'oserais pas vous lire s'il n'était pas de lui et que voici : « Qu'as-tu vu dans ton exil? » disait, à Spencer, sa femme, « à Rome, à Vienne, à Bergame, à Calcutta ». « Rien », dit-il. « Veux-tu découvrir le monde, ferme les yeux, Rosemonde ». C'est du Giraudoux. Mais le doux Joubert avait dit à peu près la même chose lorsque, dans une maxime complètement oubliée, comme toutes les bonnes maximes, il disait « Ferme les yeux et tu verras ».

Il y a l'homme dans tous les hommes, et c'est une des choses que je pense que l'UNESCO peut proclamer, c'est que les différences ne sont pas fondamentales et que dans la pensée et dans le cœur d'un homme on peut trouver tous les hommes.

**La sensibilité humaine**

**Prof. E. Zerega FOMBONA**  
(Venezuela)

**L**ES thèmes professés par l'UNESCO aux Etats Membres, sur le devoir de créer et développer une meilleure compréhension entre les peuples, pose d'une façon nouvelle et vivante dans nos Conférences, le problème de la solidarité humaine. C'est une invitation à un examen de conscience, à la réflexion sur ces sentiments de solidarité et les projets et les efforts que l'on doit étudier et mettre en pratique pour accomplir les plus hautes finalités de l'UNESCO.

Lors de la troisième session de la Conférence générale à Beyrouth, une proposition française tendant à organiser, à l'occasion des réunions de la Conférence, un débat général, fut adoptée.

Cette idée prétendait à élargir les travaux des délégués, en y faisant participer directement le public. Et il fut décidé d'adopter un thème qui serait discuté au cours d'un débat général.

Ces dispositions sont entrées dans la pratique les 27, 28 et 29 septembre dernier à Paris, et la passion avec laquelle le public a suivi ces débats a démontré l'heureux succès de cette initiative.

« Quels sont, du point de vue de l'éducation, de la science et de la culture, les devoirs de l'Etat pour assurer une meilleure compréhension entre les peuples? »

« Quelles sont les meilleures pratiques qu'il devra prendre pour s'en acquitter? »

Telles étaient les questions que les orateurs ont dû traiter et qui furent ensuite largement discutées en public.

Les orateurs ayant pris part au débat, furent : M. Georges BIDAULT (France), le Dr Reinhold NIEBUHR (U.S.A.), le Dr Zegera FOMBONA (Venezuela), le Pr Osorio de Almerida (Brésil), le Pr Giuseppe Vedovato (Italie), le Dr Beaglehole (N.-Zélande), M. Jamal Farra (Syrie), le Dr Los Santos (Philippines), le Pr Jean PIAGET (Suisse), le Pr Ferdinand HERCIK (Tchécoslovaquie), M. U BA LWIN (Birmanie), M. Tara Chand (Inde), le Pr Frisch (Danemark), le Pr Adam Schoff (Pologne), le Dr B. Ernest Buschbeck (Autriche), EARL Bertrand RUSSELL (G.-B.), M. le Recteur SIASSI (Iran), le Pr E. Gustave DUPREEL (Belgique), le Pr Alf Sommerfelt (Norvège), le Pr A. K Stout (Australie), Mme la Pr Inès Segura Bustamante (Cuba), M. Jacques Rueff (France-Monaco), le Dr Mei Yi-Tchi (Chine), S. E. M. Antonio Castro Leal (Mexique).

Il ne nous est malheureusement pas possible, dans le cadre de ce journal, de donner in extenso le texte des multiples interventions, toutes aussi remarquables les unes que les autres.

Il nous a paru cependant utile de donner à ceux de nos lecteurs lointains qui n'ont pas eu l'occasion de suivre ces débats à la radio, un aperçu des principales opinions exprimées à Paris. C'est évidemment un aperçu sommaire, et nous avons surtout voulu citer certains passages des allocutions des délégués appartenant à différentes parties du monde.

La science, elle, est par nature et par définition internationale. La science a comme patrie toutes les patries, et un savant illustre est aussi admiré et aimé ailleurs que chez lui, quelquefois même plus puisqu'elle est souvent vraie, la parole divine qui nous enseigne « Nul n'est Prophète dans son pays ». Mais cette fraternité scientifique, l'échange des professeurs, les bourses d'étudiants et le recrutement d'un personnel scientifique, ne peuvent avoir aucune ou une si petite influence pour la naissance des sentiments de solidarité dans une opinion publique, dont l'éducation internationale n'est pas faite par d'autres moyens.

Il existe bien déjà cette compréhension et ce sentiment de solidarité dans un groupe d'hommes : hommes d'Etat, philosophes, sociologues. Les savants, les hommes de lettres et les artistes sont bien renseignés sur ce qui est le monde actuel. Ils possèdent une véritable sensibilité humaine, le sentiment de dépendance, qui réjouit. C'est l'émotion et le réconfort qui naît devant un fait noble et beau ou une découverte scientifique. Et aussi émotion tragique d'interrogation et d'angoisse à la vision lointaine ou proche de catastrophes qui ne seront plus locales ni nationales, mais générales et universelles comme celles qu'annonce l'Apocalypse.

Cette mentalité et cette sensibilité aujourd'hui particulières et limitées à un groupe réduit d'hommes, il faudra la développer chez tous les êtres humains ; que tous participent aux renseignements et aux émotions collectives, devoir de l'Etat, que l'UNESCO a demandé de définir et d'appliquer. »

**Désarmement moral**

**M. le Recteur SIASSI**  
(Iran)

**L**E conflit des peuples, comme celui des individus qui les composent, provient d'un ensemble de préjugés, d'opinions erronées, de passions antagonistes et de malentendus qui sont autant de griefs, autant d'armes dont ils sont munis et qui les dressent les uns contre les autres. Pour réaliser une compréhension internationale et une paix durable, il y a lieu de dissiper ces malentendus, d'enlever ces armes aux individus et aux peuples. Voilà ce qui doit s'entendre par le désarmement moral, désarmement qui, s'il est bien entendu et mené à bonne fin, ne manquera pas de créer chez les peuples cette attitude mentale de tolérance sans laquelle aucune compréhension, aucun esprit d'équité, de paix et de justice ne saurait réellement prendre existence.

... La bonne foi et la bonne volonté de l'Etat, des Etats, petits et grands, faibles et forts, sont les conditions nécessaires du désarmement moral.

A l'avenir, les Etats ne devront plus se borner à créer ce désarmement, cette attitude mentale de tolérance chez les membres de leurs communautés particulières, les concitoyens de leurs pays respectifs ; ils devront y travailler sur le plan international.

... Parmi les mesures à prendre du point de vue de la science, la plus importante serait la création d'un Institut indépendant, où, à côté des cours et conférences sur l'histoire générale, la géographie générale, la littérature comparée, la sociologie générale, et la sociologie appliquée à l'éducation, une étude scientifique des relations internationales serait entreprise. Cet Institut servirait également à mettre en relations les professeurs et les savants qui s'adonnent à ce genre d'études et en particulier aux études des sciences sociales.

**“ L'action culturelle et spirituelle est liée au pouvoir politique et militaire ”**

**Le Dr Reinhold NIEBUHR**  
(Etats-Unis d'Amérique)

**Q**UAND nous parlons de paix, et nous avons le droit d'en parler, nous pensons à la paix dans son sens le plus large, c'est-à-dire à un accord des hommes entre eux, en vue de fins communes, et les mesures d'ordre politique ne viennent qu'ensuite. Certains voudraient créer une communauté mondiale uniquement ou principalement par des moyens constitutionnels. Lorsqu'ils se rendent compte que les lois ne s'appliquent pas d'elles-mêmes, ils rêvent d'une force de police mondiale qui assurerait l'application de

# GÉNÉRAL SUR LES DEVOIRS CULTURELS DE L'ÉTAT

la loi. Mais, malheureusement une force de police mondiale ne suffit pas à faire appliquer la loi s'il n'existe pas une communauté décidée à la respecter. Sans l'existence d'une communauté cohérente, les forces de police n'ont d'action que sur une minorité récalcitrante et il est significatif de constater que derrière le pouvoir même de l'Etat, il n'y a pas seulement la loi et la police, mais l'autorité de la communauté elle-même, son acceptation spontanée et implicite de certaines règles juridiques. La communauté vient d'abord. Nous ne pouvons par le seul recours aux lois ou à la police créer une communauté mondiale. Nous ne pouvons la créer qu'en développant progressivement un esprit de tolérance mutuelle à l'intérieur de la société mondiale actuelle dans sa variété.

Or, il ne faut pas trop demander à cette méthode, ni espérer que la coopération culturelle puisse supprimer la nécessité de l'arbitrage politique. Il existe dans toute collectivité, même dans des collectivités nationales, des états de tension qui dépassent le cadre des échanges culturels et qui sont du ressort de la police ou des tribunaux. La

ou de qui que ce soit, depuis Confucius jusqu'à Staline, manque à ses devoirs élémentaires et ne saurait être admis au concile du monde de l'enseignement. La lutte pour la liberté de l'enseignement a été longue et rude. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la bataille semblait gagnée; de nos jours, malheureusement, cette liberté est expressément répudiée sur une grande partie de la surface du globe et risque d'être oubliée dans de nombreuses autres régions, bien que je l'espère, ce ne soit pas le cas pour l'Europe occidentale. Or, j'estime qu'elle est plus importante encore à notre époque qu'aux âges précédents.

Des clubs internationaux devraient être créés dans un nombre aussi grand que possible d'universités. Ces clubs formeraient un tout et il suffirait d'être membre de l'un d'eux pour se voir accorder l'hospitalité dans un autre, pendant tout séjour autorisé à l'étranger.

L'enseignement de l'histoire devrait porter avant tout sur l'histoire mondiale, en la traitant — comme le fait par exemple Wells dans son « Outline of History » — de façon à expliquer l'évolution collec-



Chaque soir, une foule disparate, où l'étudiant coudoyait l'ouvrier, où l'on reconnaissait, dans des fauteuils voisins, des représentants de la Norvège, du Libéria de l'Inde, de la Grande-Bretagne, de l'Iran, s'est rendue, les 27, 28 et 29 septembre, à la Maison de la Chimie pour témoigner par sa présence l'importance internationale qui s'attache désormais — depuis la Déclaration universelle des Droits de l'Homme — à une définition claire et précise des devoirs de l'Etat.  
(Photo Eclair-Continental.)



collectivité mondiale peut présenter également des cas tragiques dans lesquelles la paix n'est sauvée que parce que ceux qui la désirent sont plus forts que ceux qui voudraient y mettre fin. Ce fait fondamental qui est à la base de notre vie contemporaine, je me permets de l'opposer à l'idéalisme de l'UNESCO. Nous nous trouvons peut-être dans une telle situation, à l'heure actuelle, et nous ne saurions prétendre posséder les forces spirituelles nécessaires pour nous sauver. Il ne faut pas non plus nous montrer trop sceptiques, quand nous disons que nous assurerons la paix en veillant à ce que ses partisans soient les plus forts. Rappelons-nous que leur force est faite non seulement de la puissance militaire des nations, mais de l'aide qu'elles se fournissent, c'est-à-dire, de l'unité de ceux qui désirent la paix. L'action culturelle et spirituelle est liée au pouvoir politique et militaire. Nous ne devons pas trop espérer de la coopération culturelle à laquelle sont tenues les nations, mais d'autre part, nous ne devons pas penser qu'elle est inutile.

## L'amour de la paix

Prof. E. HERCIK  
(Tchécoslovaquie)

L'ÉTAT est un instrument de gouvernement qui passe, au cours de l'histoire, par différents stades de développement. L'Etat a servi successivement les intérêts de différentes classes de la société. Ceux de l'aristocratie, de la bourgeoisie et du capitalisme. Pour chacune de ces classes, l'Etat a été un instrument de gouvernement. Dans tous ces systèmes, la masse de la population, l'élément vraiment productif de la communauté, n'avait pas droit aux égards qu'elle mérite et ses intérêts n'étaient pas pris en considération. Mais nous, nous savions alors et nous savons encore aujourd'hui que, dans bien des pays, l'élément productif de la population, la classe ouvrière, n'est pas traitée comme elle mérite de l'être. Notre régime échappe à ce défaut puisqu'il est fondé sur le principe du gouvernement des masses par les masses, qu'il est un véritable gouvernement du peuple et non pas un gouvernement qui n'a de populaire que le nom et où, sous un camouflage habile, le pouvoir est en réalité tout entier aux mains d'une minorité.

Dans nos démocraties orientales, le dernier mot appartient au peuple, et nous savons très bien que notre peuple veut la paix. Par tous les moyens en notre pouvoir, nous essayons de lui montrer qu'il n'est pas seul à vouloir la paix, qu'il peut compter sur l'appui de millions de gens à l'Est comme à l'Ouest, que le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest aspirent tous, également, à la paix. Ce désir de paix, c'est le seul dénominateur commun des fractions les plus opposées de l'humanité. Nous travaillons tous les jours à réaliser la solidarité intellectuelle et morale de tous les hommes, et nos efforts sont exactement dans l'esprit du préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO, où il est dit : « qu'une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit être établie sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ».

## Un étendard international pour les écoles!

M. Earl RUSSELL  
(Royaume-Uni)

Je dirai, tout d'abord que ce sujet me semble être d'une extrême importance. Si l'on veut assurer la paix, il faut avant tout faire naître des sentiments bienveillants entre les nations; or, dans cet ordre d'idées, c'est l'éducation qui doit jouer le rôle essentiel.

Je regrette de devoir traiter à part la liberté de l'enseignement, car j'aurais aimé qu'elle allât de soi. Tout Etat ou toute université qui impose à ses professeurs l'acceptation ou le rejet des doctrines de Marx, de Saint Thomas d'Aquin

et à montrer que les guerres sont insensées plutôt que glorieuses. Je ne veux pas dire qu'il faille observer une attitude de neutralité insipide et sans couleur, et moins encore qu'il faille cacher les faits qui ne sont pas à l'honneur de tel ou tel autre pays. Je veux dire qu'il faut s'attacher à l'humanité en général plutôt qu'à une nation particulière et aux progrès collectifs plutôt qu'aux vertus et aux prouesses nationales.

Je propose que les écoles déploient, au lieu d'un emblème national, un drapeau international et qu'au lieu d'enseigner aux enfants l'hymne national, elles leur fassent chanter un hymne international.

## Symbiose sociale

Professeur Eugène  
Gustave DUPREEL  
(Belgique)

NOUS voilà en présence de la véritable figure de la réalité sociale : elle est faite, non de la simple somme des individus qui seraient complets d'avance, mais pas davantage de la simple somme des nations. Etats politiques, territoriaux et militaires; le donné humain intégral est ce complexe de tous les individus réunis en des groupements de toute nature, chacun d'eux étant à la fois dans plusieurs de ces groupes, familles, confessions religieuses, partis politiques, associations professionnelles et beaucoup d'autres encore. Et voici la notion sociologique que mon seul dessein est de recommander; à ce complexe de groupements qui s'enchevêtrent, qui tout à la fois unissent des individus et les séparent de leurs semblables, je donne le nom de *symbiose sociale*. Le mot de symbiose est emprunté aux sciences naturelles; il exprime ici que les groupes sociaux, tout en étant distincts et souvent rivaux, non seulement acceptent de coexister, mais normalement il se rendent des services.

L'idée vient à beaucoup de préconiser l'unité d'un groupe de forces intégral, dont tous les autres groupements deviendraient plus ou moins directement les organes. L'humanité aurait à passer de l'état de symbiose sociale à la forme de groupe social unique, à base de force nécessairement.

Mais que l'on prenne garde que tous les groupes sociaux tiennent avant tout à durer; toutes les fois qu'ils aspirent à s'associer, ce n'est pas pour se fondre, pour disparaître dans un tout, mais pour être confirmés au contraire, plus assurés de continuer à vivre! Il devient clair dès lors que la tâche de tous ceux qui ont compris la nécessité et l'excellence du pluralisme social — pluralisme des groupes — se ramène à un travail d'organisation de la symbiose. Il ne s'agit pas de supprimer des groupes, mais de les confirmer en les rendant plus compatibles. Aménager la symbiose, ce ne sera pas abolir radicalement les antagonismes et les rivalités, mais les rendre moins probables, les atténuer pour les rendre supportables et même féconds.

Mesdames et Messieurs, votre pensée m'aura devancé, une logique intérieure parle plus vite que moi : « qu'est-ce donc que l'UNESCO, sinon, essentiellement, un phénomène de symbiose, un organe d'aménagement de cette pluralité de groupes que résume le terme de symbiose sociale. »

# UN SOLDAT AVEUGLE

## aide ses compagnons d'infortune

**L**a question de l'éducation et de l'aide à donner à des millions d'aveugles, notamment en Asie et en Afrique, devrait être grandement simplifiée grâce à un projet que la quatrième Conférence générale de l'Unesco a approuvé le mois dernier.

Après avoir examiné un rapport sur les problèmes que pose la multiplicité des alphabets Braille en usage dans les diverses parties du monde, la Conférence a chargé l'Unesco d'étudier la situation mondiale du Braille et de convoquer en 1950, en s'inspirant des avis d'un Comité d'experts qui doit se réunir ce mois-ci, une Conférence internationale ayant pour objet d'arriver à un accord sur l'uniformisation des divers systèmes Braille. Cette Conférence réunirait des délégués de 18 ou 19 pays, représentant chacun des principaux groupes du Braille. Elle aurait à fixer certaines normes internationales qui, en rationalisant les méthodes Braille, permettraient d'en étendre le champ d'application.

L'article ci-après relate les travaux préparatoires déjà accomplis dans ce domaine pour le compte de l'Unesco par Sir Clutha MacKenzie de la Nouvelle-Zélande, qui a consacré son existence aux aveugles depuis qu'il a perdu la vue pendant la première guerre mondiale.

Par Daniel BEHRMAN

**I**l y a tant d'aveugles sur terre, qu'ils pourraient, à eux seuls, peupler New-York ou Shanghai.

La statistique fixe à sept millions le nombre des hommes, des femmes et des enfants qui, dans le monde entier, sont frappés de cécité complète ou partielle.

Avant le dix-neuvième siècle, la grande majorité des aveugles vivait à l'écart de l'humanité, à la charge de leurs familles ou mendiant misérablement.

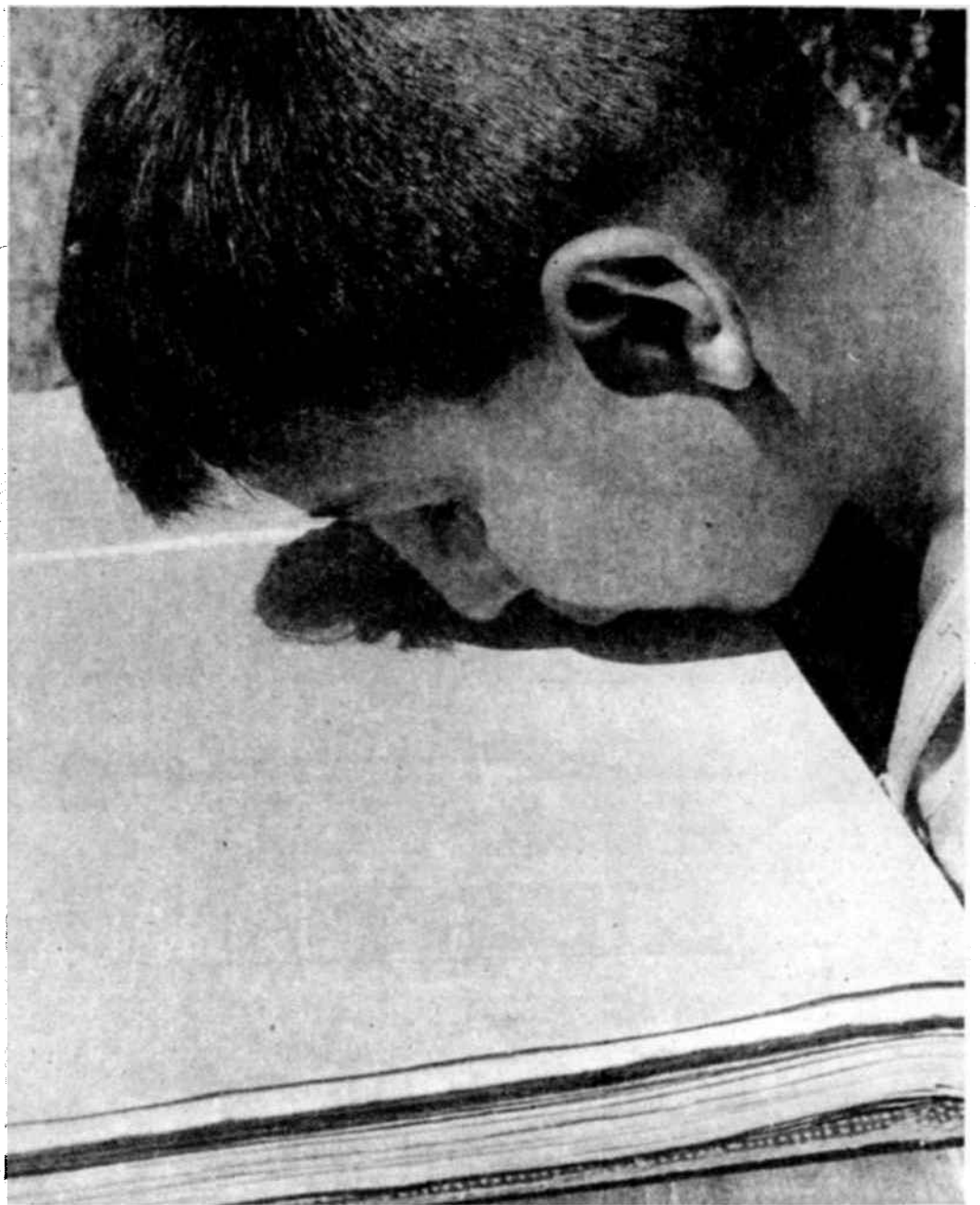
« Ils rêvent d'une vie normale, ils sont las d'être indésirables, de vivre en marge de la société. Nombreux sont ceux qui, au cours de l'Histoire, ont joué un rôle prépondérant en tant que poètes, musiciens, philosophes ou hommes d'Etat. Mais tous, même les plus humbles, aspirent à une vie moins monotone que celle que leur offre cette suite de jours, de mois, d'années, dans la nuit complète. »

Telles sont les aspirations, les rêves de ces milliers de malheureux. Ils ont été définis par Sir Clutha MacKenzie, l'un des principaux experts de l'assistance sociale pour aveugles qui s'est donné pour

tâche d'unifier les signes d'écriture Braille afin de les rendre universels.

C'est en 1915, au cours de la première guerre mondiale, qu'un éclat d'obus a fait perdre la vue à Sir Clutha alors qu'il servait à Gallipoli dans les forces expéditionnaires néo-zélandaises. Il fut parmi les premiers étudiants de l'Institut de Saint-Dunstan, fondé à Londres, en 1915, pour les militaires aveugles. Mais, bientôt, il reprenait du « service actif » en qualité de rédacteur en chef du journal de l'armée néo-zélandaise en Europe.

A la fin des hostilités, il décidait de consacrer son existence à apporter du bien-être aux aveugles. Grand, robuste et bien bâti, Sir Clutha MacKenzie, qui a aujourd'hui 54 ans, a passé trente ans à voyager à travers le monde au service de ceux qui ont perdu la vue. En 1942, à la demande du War Office, il se consacrait à la rééducation et à la réadaptation des aveugles de guerre en Asie méridionale. C'est aux Indes qu'il se rendit compte de la confusion qui règne dans les différents adaptations de l'écriture Braille.



Dans une institution d'enseignement italienne pour les enfants mutilés de guerre, un jeune infirme qu'une grenade a rendu aveugle et a mutilé des deux bras quelques jours avant la libération de Rome, apprend à lire le « Braille » avec ses lèvres.

« Dans un seul centre de réadaptation situé dans les contreforts de l'Himalaya, a déclaré Sir Clutha, on parlait 18 langues différentes. »

Dans chacune des trois régions linguistiques d'Asie : Chine, Inde et pays arabes et persan, il existe 5 à 8 systèmes d'écriture Braille différents.

« Cette diversité de systèmes a gravement handicapé l'éducation et le développement culturel chez les aveugles. L'édition Braille n'est pas rentable en Asie du fait de la variété des méthodes en vigueur et des décisions arbitraires qui peuvent, du jour au lendemain, mettre un livre hors d'usage. »

Sir Clutha MacKenzie a été

chargé par l'Unesco d'étudier cette diversité de signes de l'écriture Braille. Son rapport a été soumis à la Conférence générale de l'Unesco qui s'est tenue à Paris en septembre.

Sa tâche est ardue mais il garde bon espoir : « Nous avons, dit-il, un certain avantage sur les gens qui voient : nous possédons une écriture universelle. »

Le système qui a été inventé par un Français, Louis Braille, comprend 63 signes basés sur l'alphabet romain. La plupart des lettres de cet alphabet peuvent être adaptées aux écritures des langues orientales. Des sons comme « kh » ou « ch », fréquents dans les langues orientales, peuvent être représentés en

Braille tandis que des variantes de sifflantes « s » et « z » du persan et des langues sémitiques nécessitent des signes nouveaux.

Mais, dit Sir Clutha, « ce programme n'est pas nouveau. Au cours des soixante dernières années, l'écriture Braille a été adaptée à une douzaine de langues orientales et africaines. »

Inventée en 1829, cette écriture standardisée a été adoptée dans la plupart des pays occidentaux. Mais elle fut introduite en Asie par des missionnaires et des professeurs travaillant à des milliers de kilomètres les uns des autres et qui ont inventé, sur place, leurs propres adaptations. C'est à ce défaut de coordination des différentes méthodes que Sir Clutha essaie aujourd'hui de remédier.

Cet homme courageux parle avec enthousiasme de l'assistance aux aveugles en général et de son travail en particulier. Mais il est peu disposé à parler de lui-même. Député à la Chambre néo-zélandaise, la vie parlementaire lui a déplu : « Je suis trop impatient, dit-il, le travail d'un Parlement ne se fait pas assez vite à mon gré. »

Sir Clutha a passé sa jeunesse dans une ferme et il s'intéresse toujours beaucoup à l'élevage. Il a une propriété près d'Auckland où il élève « des vaches, des moutons, des cochons et des poules ».

« Cela suffit à me distraire », dit-il.

Anobli par Sa Majesté le roi d'Angleterre, en 1935, Sir Clutha est un travailleur énergique. Le travail ne manque pas, en Orient surtout, car l'Asie compte plus de la moitié de la population aveugle du monde.

« Notre but, a déclaré Sir Clutha, c'est de donner aux aveugles, la possibilité de mener une vie aussi pleine que celle des hommes normaux. »

## LES BONS DE LIVRES UNESCO ONT FAIT DU CHEMIN

**D**es experts se sont réunis du 4 au 6 octobre, à la Maison de l'Unesco pour examiner les résultats obtenus grâce au système des bons de livres, qui fonctionne depuis décembre 1948. Ce système a été institué pour aider les institutions culturelles et les particuliers à surmonter les difficultés de change qui, depuis la guerre, empêchaient certains pays de se procurer des livres à l'étranger, principalement dans les pays à monnaie forte. Le Bon de Livre est, on le sait, une sorte de monnaie de compte internationale émise par l'Unesco pour l'achat de livres, et garantie par elle sur ses réserves en monnaies fortes.

Le système a eu, dès sa création, un succès vraiment considérable. La valeur totale des bons émis en dix mois par l'Unesco se chiffre à environ 250.000 dollars, mais la demande dépasse de beaucoup les possibilités financières actuelles de l'Unesco. En effet, la France, qui a reçu jusqu'ici plus de 20.000 dollars de bons, estime qu'elle pourrait utiliser 150.000

dollars. La Tchécoslovaquie, qui a eu 50.000 dollars de bons, en demande pour 240.000 dollars. Enfin, l'Inde, qui en a reçu pour 15.000 dollars, évalue ses besoins annuels à 200.000 dollars. D'autre part, l'Unesco, qui avait distribué pour 56.000 dollars de bons à titre gratuit à différents pays, a eu la satisfaction de voir un certain nombre de ces pays manifester le désir d'adhérer au système des bons. Tout dernièrement, l'Etat d'Israël a donné son adhésion, et la Belgique, l'Italie, la Birmanie, donneront prochainement la leur.

### Matériel scientifique et films éducatifs

**L**e succès des bons a permis à l'Unesco de supprimer la taxe de 5 % qu'elle percevait jusqu'ici pour couvrir les frais d'administration du système. Il a fait espérer, d'autre part, qu'il serait possible d'appliquer ce système à l'achat de

matériel scientifique et de films éducatifs. C'est sur cette question, notamment, que devait se prononcer le Comité d'experts. A l'examen, il est toutefois apparu que le problème du matériel scientifique et des films était assez différent et qu'en l'assimilant hâtivement à celui du livre, on risquerait de compromettre l'avenir du projet. L'Unesco convoquera donc très prochainement deux comités d'experts qui seront chargés d'examiner l'application possible du système respectivement à l'équipement scientifique et au film éducatif, et de présenter des suggestions à ce sujet. Signalons en outre que le principe de cette application a d'ores et déjà été accepté par un nombre considérable de fournisseurs d'instruments scientifiques et de films éducatifs en France, en Grande-Bretagne, en Suède, aux Etats-Unis et dans plusieurs autres pays.

En ce qui concerne le perfectionnement technique du système, les experts convoqués ont approuvé une mesure qui pour-

rait avoir d'heureux effets sur l'avenir de cette initiative. Ils ont proposé que les paquets contenant des livres achetés avec les bons Unesco soient munis d'une étiquette spéciale les recommandant à l'attention des autorités douanières des différents pays. Tout en continuant son action pour que soient abolies toutes les restrictions qui entravent à l'heure actuelle la libre circulation des livres et du matériel scientifique et éducatif, l'Unesco se mettra en rapport avec les gouvernements des différents pays pour leur demander de bien vouloir réduire au minimum les formalités douanières et autres en ce qui concerne les paquets et colis portant l'étiquette des bons de livres.

Les experts aussi bien que les spécialistes du Secrétariat ont été unanimes à souhaiter que vienne bientôt le moment où ni bons, ni étiquettes spéciales ne seront nécessaires pour assurer partout la libre circulation des instruments indispensables de la culture.



# LE PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR 1950

**A**PRÈS deux ans d'expérience, le travail du Département de l'Éducation s'est sensiblement précisé et de nets progrès ont été réalisés dans l'exécution de son programme. Dans son ensemble, le programme de 1950 n'est pas très différent de celui de 1949, mais la cohésion entre ses diverses parties, tout en étant loin d'être parfaite, a marqué une augmentation qui est spécialement encourageante.

En général, l'ensemble du programme de l'UNESCO en matière d'éducation se propose trois buts essentiels :

- (1) assurer l'échange des enseignements de l'expérience entre les particuliers et les organisations, aussi bien qu'entre les différents pays ;
- (2) élever le niveau de l'enseignement dans le monde ;
- (3) favoriser la compréhension internationale.

## “ Sur la place de l'UNESCO ”

Le rôle du Département de l'éducation est d'être un centre de *clearing* entre les pays où se poursuivent d'utiles et intéressantes activités dans l'ordre de l'éducation et ceux qui désirent connaître les résultats ainsi obtenus.

C'est en quelque sorte « sur la place de l'UNESCO » que se font les échanges d'idées, de méthodes et de personnes.

Toutefois, la tâche d'un

Centre de *clearing*, n'est pas purement mécanique ; il faut savoir choisir ce qui est bon, ce qu'il y aurait intérêt à faire connaître plus largement.

Dans cet ordre d'idées, les points principaux du programme de 1950 sont les suivants :

(a) l'établissement d'un centre de documentation en matière d'éducation. Des données concrètes sur les contributions importantes apportées par chaque pays à la théorie et à la pratique en matière d'éducation seront réunies et analysées.

(b) la publication d'un répertoire mondial des systèmes d'enseignement, comprenant notamment des statistiques. Ce travail a été commencé en 1949 et se poursuivra en 1950. Une fois terminé, il constituera une précieuse source de références.

(c) la publication d'une série de monographies sur des sujets actuels du domaine de l'éducation qui présentent un intérêt pratique pour les Etats Membres. L'une des premières à paraître sera consacrée aux bâtiments scolaires et comprendra la description détaillée des différents types d'architecture scolaire correspondant aux diverses conditions.

(d) la continuation de la collaboration de l'UNESCO avec le Bureau international d'éducation (1) en vue d'organiser la treizième Conférence annuelle de l'Instruction publique et (2) de procéder à une étude des problèmes que soulèvent l'universalisation croissante de l'enseignement primaire, gratuit et obligatoire et la prolongation de la durée de scolarité dans le monde entier, afin d'en soumettre les conclusions à une réunion de Ministres de l'Éducation, que l'on espère pouvoir organiser sous peu.

La deuxième tâche essentielle de ce Département est du domaine de l'éducation de base. Il est généralement admis que nul ne peut, sans posséder une certaine somme d'instruction, devenir un citoyen conscient et averti du monde moderne, ni donner sa pleine mesure en tant qu'être humain.

Dans bien des pays, les faiblesses ou les inégalités qui apparaissent dans le niveau de l'enseignement sont en relation étroite avec la misère, le mauvais état de santé de la population, l'inefficacité des méthodes d'agriculture et la médiocrité de l'organisation sociale. Quand le niveau de l'enseignement d'un pays accuse un écart considérable par rapport à un autre pays, il est naturellement très difficile aux deux nations de se comprendre.

## La lutte contre l'analphabétisme

L'UNESCO estime donc qu'il est de son devoir d'engager une lutte mondiale contre l'ignorance et l'analphabétisme et de tenter ainsi d'assurer finalement un niveau minimum d'instruction à tous les peuples de tous les pays. Il se posera là un problème intéressant à la fois l'éducation de base et l'éducation des adultes : aussi, en 1950, l'Unesco essaiera-t-elle de

## “ APRÈS DEUX ANS D'EXPÉRIENCE ”

par le Dr. Tcheng Tchi-Pao

fusionner, dans la mesure du possible, ces deux ordres d'activité.

Voici quelques-uns des principaux projets envisagés pour 1950 au titre de l'éducation de base :

(1) *L'établissement d'un réseau d'entreprises et d'organismes associés. Un grand nombre d'expériences et de travaux importants se poursuivent en différentes régions du monde. Pour ne citer que quelques exemples, nous mentionnerons la Mission culturelle du Mexique, les coopératives en Chine, le mouvement d'éducation de base dans l'Inde, la radio scolaire dans le Royaume-Uni, la campagne contre l'analphabétisme en Thaïlande et les instituts ruraux en Turquie. L'UNESCO peut accomplir un travail utile en reliant entre elle ces diverses expériences de manière à faciliter, à l'avantage mutuel de tous, l'échange des enseignements, de l'expérience et des informations.*

(2) *La continuation de l'expérience-témoin à Haïti. Cette expérience, entreprise en 1947, a eu des débuts difficiles ; elle a aussi donné des résultats remarquables. Poursuivant nos efforts, nous continuerons de mettre en œuvre les moyens techniques de l'éducation de base pour développer dans ce domaine la Vallée de Marbial, siège de l'expérience, et pour expérimenter et mettre au point de nouvelles techniques d'éducation de base, de façon que d'autres régions désireuses d'entreprendre un programme éducatif de ce genre puissent trouver là la documentation appropriée.*

(3) *La question de la création et de la mise en fonctionnement d'un centre régional de formation professionnelle et de production intéressant l'éducation de base constitue une activité relativement nouvelle et encore inorganisée. Il faut du personnel et du matériel. Nous devons former du personnel pour les branches particulières de l'éducation de base, et produire le matériel nécessaire, c'est-à-dire des livres et des auxiliaires audio-visuels tels que films, films fixes, affiches, etc... On prévoit pour 1950 la création d'un centre pour la production d'un nouveau matériel d'enseignement et pour la formation, qui demandera sept mois, d'une quarantaine d'étudiants.*

Dans cette dernière catégorie d'activité, il convient de souligner spécialement l'enquête sur les livres de classe employés dans les différents pays. En 1949, nous avons préparé un plan-type qui permettra à chaque pays d'analyser ses livres de classe en tant qu'auxiliaires de la compréhension internationale. Ce plan a été envoyé à tous les Etats Membres de l'UNESCO, auxquels il a été suggéré de procéder à un examen de leurs livres de classe en recherchant quelle influence ils peuvent avoir sur la compréhension internationale.

L'UNESCO n'a aucun pouvoir pour contraindre un pays quelconque à apporter des modifications à ses livres de classe. Mais on espère qu'après avoir passé en revue leurs livres de classe, de nombreux pays décideront eux-mêmes qu'une révision de ces livres est souhaitable.

## Trois missions

DANS le même genre d'idées, le Département considère qu'il est extrêmement utile de réunir des personnes ayant des préoccupations du même ordre ; ainsi seront établis, par-delà les frontières, des liens organiques entre les peuples. C'est ici que l'activité déployée par le Département en matière de missions à buts éducatifs et de stages d'études joue un rôle important. Les missions de conseillers techniques de l'éducation constituent la méthode la plus directe permettant d'utiliser, pour résoudre les problèmes qui se posent dans un pays, l'expérience accumulée par un certain nombre d'autres pays.

Pour 1950, on a prévu trois de ces missions, et elles sont à la disposition des Etats Membres qui voudront bien faire appel à elles. Deux stages d'études internationaux sont déjà en préparation : l'un, qui se tiendra au Canada, sur l'enseignement de la géographie en tant qu'auxiliaire de la compréhension internationale. L'autre, qui se tiendra en Belgique, sur l'amélioration des livres de classe, notamment des manuels d'histoire.

Un troisième stage d'études sur l'éducation des adultes sera organisé à la suite des travaux de la Conférence d'Elzeneur sur ce thème. Le stage se tiendra probablement en Autriche, au cours de l'été de 1950.

On espère que, comme les missions et les stages précédents, ceux-ci donneront des résultats concrets.

Il y a encore deux points du programme d'éducation à mentionner. C'est d'abord la collaboration avec les universités. Nous rappellerons que les travaux de la Conférence des Universités réunies à Utrecht en 1948, avaient abouti à la création d'un Bureau des universités. Dès que ce Bureau sera en plein fonctionnement, une grande partie du travail concernant les universités, qu'exécutait jusqu'ici le Département, lui sera transférée.

Il s'agit en second lieu de l'activité relative aux enfants victimes de la guerre. Il devient de plus en plus difficile, maintenant que quatre ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre, de séparer le problème de l'enfance victime de la guerre de celui de l'enfance déficiente, en général. En conséquence, ce projet devra, à partir de 1950, être élargi et comprendre des études sur toutes les catégories d'enfants déficients. Néanmoins, comme en 1949, le Département se bornera à publier des rapports ayant pour but de faire plus largement comprendre les problèmes qui se posent, et à coopérer avec les organisations nationales ou internationales qui poursuivent une activité analogue.

## LE PROFESSEUR PIAGET

Sous-directeur général chargé de l'éducation par intérim



À LA suite du départ du Dr Beeby que nous signalons par ailleurs, le Professeur Piaget a été chargé de le remplacer pendant une durée de trois mois à la tête du Département de l'Éducation, à compter du 17 octobre 1949.

Le Professeur Jean Piaget est né à Neuchâtel (Suisse) en 1896. Il est titulaire des chaires de psychologie et de sociologie aux Universités de Genève et Lausanne et dirige l'Institut universitaire des Sciences de l'Éducation. Ses nombreux ouvrages sur la psychologie de l'enfant, traduits en plusieurs langues, lui ont valu une renommée universelle, comme en témoigne le titre de docteur honoris causa que lui ont décerné les Universités de Harvard, de Bruxelles et la Sorbonne. Il vient en outre d'être nommé Professeur honoris causa de l'Université de Rio-de-Janeiro. Tout autant que par ses recherches psychologiques, le Professeur Piaget est connu par son activité dans le domaine de l'éducation internationale, la charge de Directeur du Bureau international d'Éducation de Genève, qu'il occupe depuis plus de vingt ans, l'ayant placé dans une situation exceptionnelle pour connaître les problèmes éducatifs envisagés sous l'angle international.

Le Professeur Piaget a été associé à l'œuvre de l'UNESCO dès ses débuts. Il a pris part aux travaux de la Conférence constitutive de Londres en 1945 en qualité d'observateur du Bureau international d'Éducation. Il a donné une série de conférences au Stage d'Études pratiques de Sèvres en 1947 et a représenté le Directeur général de l'UNESCO au Stage d'Études pratiques qui vient d'avoir lieu à Rio-de-Janeiro. Il assure la présidence de la Commission suisse de l'UNESCO.

En sa qualité de premier délégué de la Suisse, le Professeur Piaget s'est vu confier, lors de la quatrième session de la Conférence générale de l'UNESCO, la vice-présidence de la Commission du Programme et du Budget. Il a joué de ce fait un rôle très important dans la discussion de la politique générale de l'Organisation. Son exposé dans le débat de caractère général sur les devoirs de l'Etat dans le domaine de la compréhension internationale, qui a eu lieu à la Maison de la Chimie, a été particulièrement remarqué.

## L'“ ÉQUIPE ” DU DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION fait ses adieux au Dr. BEEBY

Il est difficile en dix-huit mois de marquer une organisation de son empreinte, même lorsque cette organisation ne compte, comme c'est le cas de l'UNESCO, que trois ans d'existence. Et pourtant, lorsque, le mois dernier, les délégués à la Conférence générale, ainsi que ses amis et collègues du Secrétariat ont fait leurs adieux au Dr C. E. Beeby,

Sous-Directeur général pour l'Éducation depuis le mois d'avril 1948, ils ont compris avec émotion combien sa collaboration allait leur manquer. Ennemi juré des formules vagues et ampoulées, du verbiage et de l'imprécision des grands mots prétentieux qui ne masquent jamais que l'insignifiance, il exigeait de tous les fonctionnaires de son Département

ces qualités de clarté, de rigueur intellectuelle, d'ardeur au travail qui étaient les siennes. Sous son impulsion, la cohésion du programme de l'UNESCO en matière d'éducation avait été assurée et le personnel placé sous ses ordres était devenu une véritable « équipe », dont chaque membre savait comment son travail s'articulait avec celui de tous les autres. Le Dr Beeby concevait le rôle de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation comme celui d'un centre d'échanges et de documentation, et cette conception porte aujourd'hui ses fruits ; depuis son arrivée, les missions éducatives de l'Organisation sont devenues l'un des moyens les plus efficaces de faire profiter les Etats moins évolués des connaissances et de l'expérience des autres. C'est en grande partie du Dr Beeby que nous devons le programme de l'UNESCO pour l'assistance technique aux pays insuffisamment développés.

Mais plus encore que l'œuvre — qui demeure — l'UNESCO regrettera l'homme. La bienveillance, l'esprit, la parfaite simplicité, la franchise et le courage du Dr Beeby nous manqueront autant que sa sagesse et sa foi contagieuse dans l'œuvre de l'UNESCO. Aujourd'hui, il a repris en Nouvelle-Zélande les fonctions de Directeur de l'Enseignement qu'il avait quittées il y a dix-huit mois lorsqu'il avait été détaché provisoirement auprès de l'UNESCO par son gouvernement.



Le Dr Beeby (à gauche), à son bureau, quelques jours avant son départ, examine les affaires courantes avec le Dr Tcheng Tchi-Pao, auteur de l'article que nous publions dans cette page.

## Quatre projets

ENFIN, tous les projets inscrits au programme de l'éducation visent à développer la compréhension internationale. Il y a certains projets conçus de manière à favoriser directement, plutôt qu'indirectement, ce développement ; ils sont groupés sous la rubrique spéciale de l'Éducation pour la Compréhension internationale.

Parmi les formes principales que revêtira cette activité, nous citerons les suivantes :

(1) *Aider les Etats Membres à donner un enseignement sur les Nations Unies et leurs Institutions spécialisées, et organiser des centres dans lesquels sera mis à l'essai le matériel préparé par les Nations Unies et par l'UNESCO à la suite des travaux du Stage d'études pratiques consacré à l'Enseignement sur les Nations Unies.*

(2) *Préparer et distribuer aux membres du corps enseignant des auxiliaires d'enseignement tels que des manuels pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.*

(3) *Préparer une série de brochures pour les organisations de jeunesse et d'étudiants.*

(4) *Terminer l'enquête internationale sur les méthodes employées avec succès dans les différents pays, en vue d'éliminer les obstacles qui empêchent l'enseignement d'être ouvert à tous.*

# DÉFINIR LES OBSTACLES QUI S'OPPOSENT AUX ÉCHANGES

*Une réunion d'experts étudie les problèmes  
de l'interpénétration des cultures*

**L**a réunion d'experts sur les échanges de personnes convoquée par l'UNESCO en septembre, à Paris, a fourni l'occasion de confronter les opinions et de recueillir des renseignements sur l'orientation des diverses politiques culturelles ; cette réunion a marqué un tournant dans le développement de la coordination internationale des programmes d'échanges de personnes.

Les experts ont reconnu que le répertoire international des bourses et échanges, publié chaque année par l'UNESCO, jouait un rôle important en ce domaine ; ils ont proposé d'en développer et d'en améliorer la publication et la distribution. Les experts ont également recommandé que l'UNESCO aide de ses conseils techniques les pays qui offrent des bourses et ceux qui reçoivent des boursiers étrangers, qu'elle continue à fournir des renseignements statistiques sur les échanges internationaux d'étudiants et qu'elle définit quels sont les domaines d'études pour lesquels l'octroi de bourses serait nécessaire.

En outre, les pays qui envoient en grand nombre leurs ressortissants poursuivre leur formation à l'étranger, ont fait appel au concours de l'UNESCO pour la mise au point de techniques qui permettront chez eux d'effectuer une étude analytique de leurs besoins en ce qui concerne le nombre de leurs ressortissants à envoyer à l'étranger pour y parfaire leur formation scientifique et éducative, afin qu'elle fournisse périodiquement des renseignements sur les principales facilités qu'offrent les divers pays pour l'étude de sujets particuliers. Les experts ont estimé que ces suggestions auront pour effet, non seulement d'accroître les possibilités en matière de bourses, mais aussi de rationaliser et de coordonner les programmes existants.

L'attention des experts s'est également portée sur certains programmes spécialisés d'échanges propres à servir la compréhension internationale. En examinant les conclusions de l'enquête de l'UNESCO sur les échanges de jeunes gens, les experts ont suggéré que les Commissions nationales et les organisations responsables aient recours aux professeurs et instituteurs, aux dirigeants des mouvements de jeunesse et aux moyens d'information des masses pour préparer les jeunes gens à leurs voyages à l'étranger ; que l'UNESCO intensifie ses efforts en vue de coordonner et de mieux faire connaître les programmes d'échanges, et que soit publié un recueil de renseignements destinés à faciliter les échanges de jeunes gens.

Ils ont également suggéré que l'UNESCO convoque en 1951 une réunion d'experts des problèmes de la jeunesse, qui seront chargés de coordonner et de développer les efforts en ce domaine.

Au sujet des programmes d'échanges visant à compléter l'éducation et la formation technique des ouvriers, les experts ont estimé qu'il y avait lieu de maintenir la collaboration étroite instituée entre le Bureau international du Travail et l'UNESCO pour la publicité à donner aux programmes mentionnés dans le répertoire de l'UNESCO et le développement des échanges. Ils ont examiné les programmes actuels d'échanges de maîtres de l'enseignement du premier et du second degré et ont rendu hommage aux premiers efforts déployés en ce domaine par l'UNESCO.

Les experts se sont occupés de la mise au point de techniques permettant de déterminer dans quelle mesure les programmes ont contribué à développer la compréhension internationale.

Deux thèses nettement opposées ont été soutenues : certains experts esti-

maient que des recherches trop poussées n'aboutiraient pas au résultat voulu ; d'autres experts étaient d'avis de mesurer les résultats obtenus par les programmes existants avec un minimum de moyens techniques en vue d'améliorer les méthodes administratives employées pour les programmes d'échanges. Il a été décidé que toute étude des résultats obtenus par les programmes d'échanges serait limitée en étendue, et effectuée en fonction des nécessités pratiques des programmes.

L'un des grands problèmes auxquels doivent faire face en ce domaine tous les administrateurs, est celui que soulèvent les nombreux obstacles d'ordre juridique, économique et universitaire qui entravent, dans une mesure plus ou moins grande, les échanges à buts édu-

catifs. Les experts ont reconnu que ce problème n'était qu'un aspect d'un plus vaste problème, à savoir les obstacles qui s'opposent à tout voyage, problème dont se préoccupent actuellement les Nations Unies.

Comme ce problème se pose avant tout sur le plan national, les experts ont estimé que c'est à l'intérieur des Etats qu'il convenait de s'y attaquer. Ils ont fait ressortir que le rôle de l'UNESCO en ce domaine, était de bien définir les obstacles d'ordre politique, économique et universitaire qui s'opposent aux déplacements des personnes, d'alerter l'opinion publique à leur sujet, et de faire largement connaître les propositions présentement formulées en vue de les éliminer par des Etats ou des groupes d'Etats.

★ ★

## LES ÉCHANGES DE PERSONNES EN 1950

**L**a Conférence générale vient d'autoriser une extension considérable du programme de l'Unesco en ce qui concerne les échanges de personnes. Il s'agit à la fois de développer les services d'information et d'échange de renseignements et d'accroître le nombre des bourses que l'Unesco financera elle-même en 1950.

La brochure « ETUDES A L'ETRANGER » (volume I, publié en 1948, volume II paru en novembre 1949) a fourni la documentation qui permet aujourd'hui à l'Unesco de développer ses services d'organisation et ses services consultatifs dans le vaste domaine des échanges internationaux en matière d'enseignement. Un premier pas important a été fait dans cette voie lorsqu'un groupe d'experts, venus de quatorze pays différents et le représentant de quatre institutions des Nations Unies, ont tenu séance en septembre au siège de l'Unesco pour étudier la question des bourses et plusieurs problèmes connexes. Ces personnalités, qui organisent les relations culturelles dans cinq continents, ont rendu hommage au travail que l'Unesco a fourni en matière d'information et recommandé de nouvelles enquêtes et l'extension des services consultatifs.

En 1950, en collaboration avec le Bureau international du Travail, une réunion d'experts sera convoquée pour étudier les moyens de multiplier les échanges culturels d'ouvriers ou d'agriculteurs.

Un peu plus tard, à l'occasion de

la Conférence Unesco-Bureau international d'éducation, un autre groupe d'experts étudiera les moyens de multiplier et d'étendre les échanges internationaux de professeurs et instituteurs. Au cours de cette même année, l'Unesco poursuivra et intensifiera des enquêtes sur les programmes d'échanges de jeunes gens et sur les institutions qui s'y consacrent.

Le supplément prévu au volume II, qui paraîtra au printemps de 1950, contiendra une longue liste de cours de vacances, qui présentera le plus grand intérêt pour les élèves et les étudiants du monde entier.

La Conférence générale ayant donné son accord à ce projet, le nombre des bourses directement octroyées par l'Unesco sera porté de vingt à cinquante-cinq dans le cadre du programme élargi de bourses qui a été approuvé à Beyrouth et qui tient compte des besoins des régions insuffisamment développées et des territoires sous mandat.

Pour favoriser les études dans les domaines de la compétence de l'Organisation, des bourses Unesco seront accordées cette année à différents Etats Membres qui réunissent les conditions requises. De plus, cinq bourses sont prévues à l'intention des maîtres appelés à assurer l'enseignement relatif aux Nations Unies en application d'une résolution du Conseil économique et social et en vue d'encourager cet enseignement conformément aux objectifs communs de l'Unesco et des Nations Unies.

## L'UNESCO A LA "Fiera del Levante"

**L**ES foires, expositions internationales, ont toujours constitué un des meilleurs moyens de faire connaître au public le développement des activités humaines. C'est pourquoi l'UNESCO, soucieuse de fournir aux masses le maximum d'information sur ses buts et ses réalisations, a accepté, comme elle l'avait déjà fait à Milan en avril dernier, l'invitation de participer à la Foire du Levant, qui s'est tenue à Bari, du 10 au 26 septembre 1949.

Un stand, situé dans la galerie des Nations de la Foire du Levant, mis gracieusement à sa disposition par la présidence de la Foire, a permis au Bureau d'Information de l'UNESCO de présenter, au moyen de panneaux illustrés, de graphiques, de brochures, les divers aspects de l'œuvre de l'UNESCO, et ses réalisations pratiques, dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la reconstruction.

Les représentants des pays riverains de la Méditerranée orientale ont été fortement intéressés par les panneaux illustrant l'action de l'UNESCO en faveur des enfants réfugiés de Grèce et du Moyen-Orient.

En outre, sur l'initiative des organisateurs de la Foire, une « Journée de l'UNESCO » a eu lieu le 25 septembre dans le Grand Amphithéâtre de l'Université Adriatique.

Le Vice-Directeur des Relations Culturelles du Ministère des Affaires étrangères d'Italie, M. Orlandini, a tenu à informer le Directeur général de l'UNESCO, M. Torres Bodet, du succès de la manifestation par un télégramme où il est dit notamment :

« La Journée de l'UNESCO vient d'avoir lieu en présence des représentants du Gouvernement, des délégations de plusieurs universités étrangères et d'un public très nombreux. Le Recteur de l'Université, M. Presta, et les orateurs qui lui ont succédé ont illustré la haute signification des buts de l'organisation et l'action qu'elle développe sur le terrain de la science, de l'éducation et de la culture, pour favoriser la compréhension entre les peuples et contribuer à une paix durable et féconde. »



Boursier du Conseil Canadien de la Reconstruction par l'UNESCO, un jeune cinéaste philippin, M. Fidel de Castro, étudie depuis six mois, à l'Office National du Film d'Ottawa, la technique du film documentaire. M. de Castro, qui a déjà produit un certain nombre de films sur la résistance aux Philippines, compte mettre à profit l'expérience acquise grâce à la bourse du CCR-UNESCO, pour produire des documentaires qui présenteront au public mondial la vie et la culture des Philippines.

On le voit ici, s'initiant, dans les laboratoires de l'O.N.F., au fonctionnement du « moviola », appareil qui permet aux techniciens de voir rapidement les films à découper et de modifier sur le champ l'ordre des séquences. (Photo O.N.F.).

**D**ANS l'ensemble, le programme de reconstruction de l'UNESCO, tel qu'il a été approuvé par la Conférence générale, lors de sa quatrième session, est sensiblement le même que celui de 1949. Toutefois, il est plus vaste, son exécution appelle plus d'activités que l'année dernière, il porte sur un nombre plus grand de régions où l'œuvre de reconstruction est particulièrement nécessaire. Son caractère a évolué, alors que, précédemment, l'action se concentrait sur la satisfaction mécanique des besoins urgents, avec des ressources extrêmement limitées, on tend maintenant de plus en plus à mobiliser les énergies et la bonne volonté de tous pour un surcroît d'efforts en vue du soulagement des besoins en matière d'éducation, de science et de culture.



tement a reçu, de la National Education Association of the United States (Association nationale des Etats-Unis pour l'Education) un don de 4.000 dollars, qui doit être employé sous forme de subvention directe à 400 instituteurs de la région de Gaza et dont le montant doit leur être versé en monnaie égyptienne.

Le Département a pour fonction essentielle de stimuler et d'organiser l'immense bonne volonté qui existe dans les Etats Membres capables d'aider leurs voisins défavorisés. Aux Etats-Unis d'Amérique, il a été établi, sur le plan national, toute une série de projets de reconstruction placés sous les auspices de la Commission nationale. Les sociétés de bienfaisance et groupements civiques américains trouveront là de nombreux moyens de recueillir des secours, en

## LE DÉPARTEMENT DE LA RECONSTRUCTION

### ÉLARGIT LE CHAMP DE SON ACTION

Le Département est directement intéressé et son champ d'action élargi, par la résolution intitulée « Secours d'urgence » que la Conférence a adoptée et par laquelle elle a chargé le Directeur général de prendre toutes mesures utiles en vue d'apporter, non seulement aux victimes de la guerre, mais encore aux victimes d'autres fléaux imputables à l'homme ou à la nature, les secours dont elles ont besoin dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture.

La décision que l'on a prise, d'élargir le champ d'activité du Département, a été précipitée par le tremblement de terre qui a récemment bouleversé l'Equateur. Afin de venir en aide aux victimes de ce cataclysme naturel, le Département, conformément à une autre résolution de la Conférence, coopéra avec les Nations Unies et d'autres institutions spécialisées qui s'emploient à secourir les malheureux et adressa un appel aux organisations donatrices pour qu'elles contribuent à l'œuvre de secours. Ces secours comprennent des dons de livres aux bibliothèques de Quito et de matériel d'enseigne-

ment pour les écoles, et des subventions en espèces en vue de la reconstruction intellectuelle de l'Equateur. Le Département s'occupera également des deux appels que la Conférence a décidé de lancer aux Gouvernements, aux Commissions nationales et aux organisations internationales, spécialement en faveur des enfants grecs réfugiés et des réfugiés du Moyen-Orient.

#### DOUZE PAYS, VICTIMES DE LA GUERRE SUR LA LISTE DES BENEFICIAIRES

**L**E Conseil exécutif de l'UNESCO a décidé, lors d'une séance tenue immédiatement avant la Conférence générale, d'admettre la Birmanie au bénéfice de l'aide consentie au titre du relèvement de l'éducation. Le nombre des pays figurant sur cette liste est ainsi porté à douze, les autres pays étant : l'Autriche, l'Italie, la Tchécoslo-

par  
**Bernard DRZEWIESKI**  
Directeur du Département de la Reconstruction

vaquie, la Hongrie, la Pologne, la Tunisie, l'Iran, l'Indonésie, la Chine, la Grèce et les Philippines.

Les secours d'urgence que ces pays reçoivent directement de l'UNESCO sont limités à des articles déterminés d'équipement scientifique et scolaire dont le besoin se fait grandement sentir, à des livres techniques, à des fournitures musicales et à du matériel de musée. L'année dernière, l'UNESCO a consacré 175.000 dollars à des envois de ce genre aux onze pays qui figuraient alors sur la liste. En 1950, cette somme sera augmentée de 25.000 dollars pour permettre à l'UNESCO de poursuivre, jusqu'en 1951, son œuvre en faveur des réfugiés du Moyen-Orient.

Le Département poursuivra, pendant toute l'année 1950, l'exécution de son programme général de reconstruction, qui comprend l'aide à la reconstruction des écoles, des bibliothèques, des musées et des laboratoires scientifiques, le patronage de chantiers internationaux de volontaires, la création de communautés d'enfants et leur extension et l'appui aux écoles créées à l'intention des réfugiés palestiniens.

Depuis quelques jours, le Département a reçu de nouveaux fonds destinés à aider les écoles créées pour les réfugiés du Moyen-Orient. Près de 18.000 élèves fréquentent actuellement les écoles de Syrie, du Liban, de la Palestine arabe et de la Transjordanie. Le Dépar-

espèces ou en nature, à l'intention des écoles et bibliothèques dévastées, etc. La Commission nationale américaine a imaginé toutes sortes d'activités diverses, qui vont de l'équipement d'un laboratoire scolaire de chimie à l'envoi d'un jeu complet de pinceaux et de tubes de couleur à un jeune artiste d'avenir. A la Maison de l'UNESCO, le Département de la Reconstruction étudie et analyse les différents genres de secours aux pays dévastés qui se prêtent le mieux à l'action des groupements bénévoles et établit des rapports à ce sujet.

L'Angleterre vient de recevoir le premier groupe d'étudiants diplômés bénéficiaires de bourses offertes par le Fonds du Lord-Maire de Londres, par l'intermédiaire de l'UNESCO.

La mission du Département demeure, en 1950, celle qu'il a remplie jusqu'ici : amener ceux qui peuvent secourir vers ceux qui ont besoin de secours.

## PRESSE FILM RADIO

**D**ANS deux de ses principaux secteurs d'activité : les Besoins techniques de l'Information et la Libre Circulation de l'Information, l'important Département de l'UNESCO qui s'occupe de la diffusion des idées de l'Organisation dans les masses poursuivra en 1950 l'exécution du programme dont il a déjà avancé la mise en œuvre au cours des douze derniers mois. La Conférence générale n'a apporté que des modifications de détail à ce programme.

Les délégués ont exprimé leur satisfaction des travaux de la Division, dite des Projets, chargée d'assurer aux informations de caractère culturel une diffusion de plus en plus grande dans la presse, la radio et le cinéma de tous les pays. Cette Division n'est pas seulement un service « stratégique », mais aussi un service de production, et le caractère original de cette production a été relevé avec satisfaction par de nombreuses délégations.

En 1950, le Département de l'Information des Masses s'efforcera d'accroître encore l'importante diffusion de ses deux services d'information, UNESCO Features et Le Tour du Monde de l'UNESCO.

Inauguré au cours de l'été 1949, le service de presse bimensuel UNESCO Features diffuse (principalement dans les journaux de province et dans la presse des pays insuffisamment développés) des informations culturelles de caractère international.

Le Tour du Monde de l'UNESCO est un service d'in-

formation plus ancien ; il est publié chaque semaine en trois langues : français, anglais et espagnol. Destiné aux services radiophoniques du monde entier, il contient des informations et des études sur les activités de l'UNESCO, informations et études qui sont diffusées à l'heure actuelle par la radio de 38 pays et territoires.

L'UNESCO poursuivra, en 1950, dans de nouvelles régions, les enquêtes qu'elle a entreprises sur les besoins techniques de la presse, de la radio et du cinéma.

Le Département compte donner également une nouvelle impulsion à ses efforts pour faire connaître au grand public la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, les données de base du problème mondial de la population et de l'alimentation et les besoins de l'éducation de base.

Au programme de 1950 figure aussi la préparation d'un nouveau projet de convention internationale destinée à faciliter l'importation du matériel éducatif, scientifique et culturel. Ce projet se conformera aux recommandations qu'ont faites à l'UNESCO les 34 pays qui ont participé à la récente Conférence commerciale d'Annecy. Des spécialistes et des représentants des gouvernements intéressés seront invités par l'UNESCO à préparer le texte révisé de ce projet, texte qui sera soumis à l'approbation des Etats membres lors de la Conférence générale de Florence, en mai prochain.



L'Equateur, borné à l'Ouest par l'Océan Pacifique, traversée dans toute sa longueur par la Cordillère des Andes et s'étendant à l'Est par les vastes plaines du bassin de l'Amazone, faisait partie, jusqu'en 1830, de la « Grande Colombie ». Sa capitale, Quito, située à 2.850 m. d'altitude, fut dévastée, en 1775 et en 1797, par des tremblements de terre mémorables. Le 5 août dernier, à 150 km. de Quito, Ambato, la quatrième ville de l'Equateur, fut secoué par une des pires secousses sismiques de l'histoire du pays : en quelques minutes, cinq à six mille personnes perdirent la vie. On n'a pas encore réussi à faire un compte exact des personnes disparues et sans logis. Quelques jours après ce désastre, M. Walter H. C. Laves, Directeur général adjoint, au nom de M. Torres Bodet, adressait au Gouvernement de l'Equateur un télégramme dans lequel il présentait à la population éprouvée l'expression de la « fraternelle sympathie » de l'Unesco. « Notre affiliation, déclarait M. Laves, est fondée non seulement sur la fraternité humaine, mais sur des idéaux de coopération qui sont la raison d'être de notre Organisation ». Lors de sa récente session, la Conférence générale a demandé à l'Unesco de lancer un appel mondial de secours en faveur des sinistrés de l'Equateur. Ambato est la petite patrie d'un des plus célèbres écrivains de langue espagnole, Montalvo, l'auteur du « DON QUICHOTTE QUE CERVANTES N'A PAS ECRIT ».

**« POURQUOI NOUS COMBATTONS ».** Durant la guerre, alors que le monde bouleversé luttait pour fixer son destin, les Nations Unies illustraient leurs buts de guerre par un film remarquable dont nous avons voulu reprendre le titre pour exprimer à notre tour les buts de paix de l'UNESCO.

**Pourquoi nous combattons ?** L'Acte constitutif de l'Organisation énonce les buts essentiels qui justifient notre action. Dans cette page, nous avons eu le dessein de présenter par l'image les thèmes essentiels de ce combat pacifique, de cette lutte silencieuse mais non moins nécessaire.

Le Dr Torres Bodet, Directeur général de l'UNESCO, a, une fois encore, et tout récemment, à l'occasion de la journée des Nations Unies, le 24 octobre dernier, au cours d'une cérémonie solennelle à l'Hôtel de Ville de Paris, déclaré notamment :

**L**a guerre qui vient de bouleverser l'humanité fut dans l'histoire une crise sans précédent. Commencée en 1914, interrompue — en apparence du moins — pendant quatre lustres, elle prit entre 1939 et 1945 de telles proportions qu'il ne faut pas s'étonner aujourd'hui que la paix soit difficile à établir; il faut plutôt admirer que la civilisation n'ait pas entièrement sombré dans la tourmente et, qu'avant même de signer la paix, les peuples aient su se donner une loi d'application universelle.

La voie de la coopération internationale, nous commençons à peine à la frayer dans les ténèbres, les mains encore rouges de sang. La tâche, nous le savons, sera rude, mais nous savons aussi qu'il n'en est pas de plus urgente ni de plus digne d'associer nos cœurs.

Aujourd'hui, tout problème est universel; l'économie, l'éducation, la santé ne se conçoivent plus exclusivement dans le cadre des frontières. L'humanité a enfin pris conscience d'une vérité incontestable : sa vie est une, son avenir indivisible.

Aucune race, aucune nation ne peut désormais devoir son salut à elle seule, ni le vouloir pour elle seule. On a longtemps répété que la sécurité collective était une formule inapplicable. Les événements n'ont pas tardé à démontrer l'inanité de ces critiques. Il n'est de sécurité que collective; et, collective, à notre époque, veut dire universelle. L'échec provisoire du principe de la sécurité collective ne tenait pas à l'idéal qu'exprimait avant la guerre la Société des Nations, mais au contraire il a procédé du dangereux esprit de passivité avec lequel les peuples accueillirent cet idéal, comme s'ils y voyaient un encouragement à la paresse, un prétexte à la négligence, une prime à l'abdication.

La paix n'est que le plus beau nom du travail, du dévouement quotidien et, si l'on veut, de toutes les industries et de tous les arts orientés vers le service de l'humanité. La paix ne ressemble pas à un rempart dressé une fois pour toutes contre les forces du mal. C'est la maison des hommes, qu'il faut sans cesse reconstruire, assainir, agrandir, adapter, tant qu'il y a des hommes parce qu'il y a des hommes.

Les obstacles auxquels les Nations Unies se sont nécessairement heurtées font que les impatientes désespèrent en découvrant — une fois de plus — que la paix exige une vigilance aussi rigoureuse et constante que la guerre. Ce faisant, ils découvrent seulement que jamais la sécurité collective n'équivaudra à l'abandon collectif des devoirs qui incombent à tous et à chacun.

Ne craignons pas de le répéter sur tous les tons, sous toutes les formes, dans toutes les circonstances. La valeur de la paix se mesure au degré de justice et de liberté qu'elle procure au monde.

Nous l'avons bien vu, les guerres contemporaines ne donnent plus de victoire; au vaincu elles apportent souffrance et humiliations; au vainqueur, elles apportent souffrance et responsabilités.

**« Toute guerre européenne est une guerre civile »,** écrivait Voltaire. Au XX<sup>e</sup> siècle la formule est vraie pour tous les peuples de la terre. Dans le monde actuel qui se rétrécit à mesure que les communications deviennent plus rapides, toute guerre est une guerre civile; toute bataille est une bataille entre concitoyens, bien plus, entre frères.

Par l'entremise de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, elles se préoccupent des besoins d'un monde qui pour vivre doit se nourrir. Grâce à l'Organisation du Travail, elles coordonnent les efforts entrepris pour garantir des conditions de travail conformes à la justice sociale. Avec l'Organisation mondiale de la Santé, elles luttent contre les dangers de maladie et contribuent à l'assainissement des régions insalubres. Par l'intermédiaire de l'UNESCO, elles s'efforcent de développer la compréhension internationale en assurant la diffusion de l'éducation, de la science et de la culture.

L'action de ces Institutions spécialisées ne retient pas toujours comme elle le mériterait l'attention du grand public. D'ordinaire, le lecteur de journaux n'attache pas beaucoup d'importance à une campagne contre le paludisme, à la ratification d'une convention sur la durée du travail des femmes, à un accord sur les ressources agricoles de la Polynésie ou à une expérience d'éducation de base en Haïti. Il s'intéresse davantage aux débats politiques qui se déroulent sous le feu des projecteurs de l'actualité.

**En dernière analyse, les questions politiques les plus pressantes ne sont que la conséquence de vieux problèmes chroniques : problèmes économiques et sociaux, problèmes moraux et éducatifs, mal posés et mal résolus.** Dans tout problème politiqueaffleure un passé, parfois millénaire, d'insuffisances techniques incalculables et désastreuses.

Sans doute importe-t-il au plus haut point de décider qui doit gouverner sur tel ou tel coin de terre puisqu'il arrive que des décisions de cet ordre menacent effectivement la tranquillité dont nous avons besoin pour reconstruire une civilisation en ruines. Mais, dans une perspective véritablement historique, la tâche la plus urgente est celle de satisfaire les multiples besoins des hommes, en consacrant à cette cause toutes les ressources dont peut disposer la collaboration internationale. **Les solutions politiques ne guérissent que les symptômes; encore n'y parviennent-elles pas toujours.** Les solutions économiques et sociales attaquent les racines mêmes du mal.

Au cours des quelques années de leur existence, les diverses Institutions qui forment le système complexe des Nations Unies n'ont pu que commencer à tracer la voie qu'elles devront suivre à l'avenir. Ne leur marchandons pas l'appui dont elles ont besoin. Ne désespérons pas de leur succès, ce serait désespérer des peuples mêmes.

Un régime de justice comme celui que nous propose la Charte de San-Francisco n'est pas instauré d'emblée, au moment où l'acceptent les plénipotentiaires des gouvernements, ni même au moment où le ratifient les parlements des peuples. Un tel régime doit être ratifié par tous les hommes, à toute heure, en tout lieu et par tous leurs actes.

# Pourquoi

DROITS DE L'HOMME

PAIX



CULTURE

SCIENCES

ÉGALI

LIBERT

LES DE  
de leur Institu  
donner un re  
Dans son nu  
Déclaration,  
faisons ici e  
dessins expo  
les droits et

AP

L A Conféren  
sa quatriè  
tion des go  
Commissio  
internationales  
réfugiés du Moy

A la suite des  
sonnes, dont 200.  
Ce n'est pas par  
beaucoup d'autr  
ignorer.

Une œuvre de  
Orient : 20.000  
centes hostilités,  
s'infligent à la co  
graphie. Leurs c  
certes, mais grâc  
ils peuvent espér  
truits comme les

Cette œuvre, p  
nouveaux moyen  
écoles de l'UNES

## M. TRYGVE LIE félicite l'UNESCO

### pour son aide aux réfugiés palestiniens

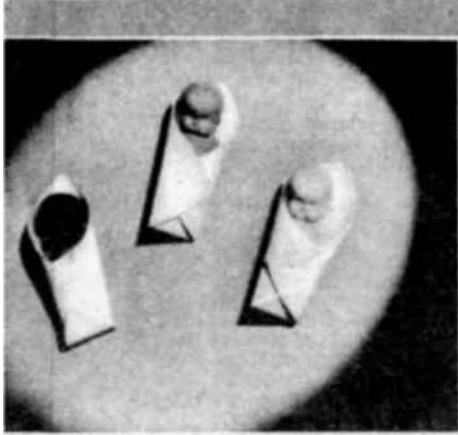
M. TRYGVE LIE a adressé à l'UNESCO un télégramme où il lui exprime ses « chaleureuses félicitations » pour le travail qu'elle a accompli dans les camps de réfugiés du Moyen-Orient, en dispensant aux enfants l'assistance culturelle qui leur faisait défaut.

Ce message, adressé à M. Jaime Torres Bodet, Directeur Général de l'Organisation, signale qu'un Comité Consultatif pour l'Aide à la Palestine, réuni récemment à Lake Success, s'est associé à M. Lie pour exprimer à l'UNESCO ses chaleureuses félicitations pour l'œuvre accomplie en faveur des jeunes réfugiés arabes. Il s'agit des écoles, au nombre de trente à quarante, que l'UNESCO a fait installer pour eux cette année, avec le concours d'autres organisations comme la Croix Rouge internationale et l'American Friends Service Committee. Ces écoles, en Syrie, en Transjordanie, au Liban, et dans la région de Gaza en Palestine, ont été conçues pour dispenser aux enfants sans foyer une instruction élémentaire. Elles représentent une étape dans la cam-

pagne d'ensemble entreprise par les Nations Unies pour remédier à la misère physique et morale des réfugiés de Palestine, qui sont au nombre de plusieurs centaines de mille.

Prenant note de l'appel en faveur des jeunes réfugiés arabes, formulé par la 4<sup>e</sup> session de la Conférence Générale de l'UNESCO, le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies écrit : « C'est avec un extrême plaisir que j'ai vu la Conférence Générale de l'UNESCO prendre acte de la situation des réfugiés en Palestine. J'espère vivement que l'UNESCO et les missions de la Croix Rouge internationale ainsi que de l'American Friends Service Committee pourront continuer à travailler en coopération, comme elles le font actuellement, dans leurs sphères respectives, et que cette coopération ira en se développant ».

# nous Combattons



**ÉGALITÉ DES DROITS**  
(Article I)



**RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE**  
(Article V)



**LIBERTÉ DE CIRCULATION**  
(Article XIII)



**LE DROIT A L'INSTRUCTION**  
(Article XXVI)

**LES DROITS DE L'HOMME.** — Répondant aux appels des Nations Unies et tout particulièrement de l'Institution spécialisée, l'UNESCO, les grands organes d'information du monde s'attachent à donner un retentissement sans cesse croissant à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Son numéro du 3 octobre, la grande revue américaine « TIME » rappelle l'importance de cette déclaration, qui résume en trente articles les aspirations de l'homme, et reproduit, comme nous le faisons ici et comme l'a fait également la revue parisienne « France-Illustration », quelques-uns des droits exposés actuellement dans le hall du Palais des Nations Unies, à Lake-Success, pour illustrer les droits et les libertés qui garantissent la dignité de l'homme.

## APPEL EN FAVEUR DES ENFANTS RÉFUGIÉS DU MOYEN-ORIENT

La conférence générale de l'UNESCO, réunie en sa septième session, attire de nouveau l'attention des gouvernements des Etats Membres, des commissions nationales et des organisations internationales sur la situation dramatique des enfants du Moyen-Orient.

En raison des événements de Palestine, 800.000 personnes, dont 200.000 enfants, vivent dans des camps de réfugiés parce que leurs souffrances arrivent après d'autres que nous avons le droit de les soulager.

Le droit de paix a déjà commencé au Moyen-Orient. 200.000 enfants sur 200.000, victimes des révolutions, apprennent à lire, à écrire, à calculer, à connaître l'histoire et de la géographie. Les conditions de vie sont misérables, mais grâce à un généreux effort international, ils peuvent espérer un jour des hommes instruits et les autres.

Le droit de vivre, pourtant modeste, est menacé. Si des moyens ne sont pas trouvés rapidement, les appels de l'UNESCO au Moyen-Orient cesseront leur

activité déjà précaire. Les gouvernements et les organisations, qui se sont chargés de l'entretien et de l'instruction de ces réfugiés, ne pourront pas subvenir à tous leurs besoins, si un vaste mouvement de solidarité ne leur apporte un secours immédiat.

On n'élèvera pas ces enfants seulement en les empêchant de mourir de faim ; ils ont, comme tous les autres enfants, le droit d'apprendre, le droit de se développer, le droit de devenir des hommes. L'UNESCO veut leur en assurer les moyens en leur donnant, dans les camps où ils sont obligés de vivre, les écoles, les livres, le matériel et les maîtres qui leur sont nécessaires. C'est précisément ces moyens qu'elle demande. Condamner ces enfants à l'ignorance, c'est condamner des hommes au désespoir ; si demain le monde devait être peuplé d'hommes désespérés, il serait voué à la plus atroce des guerres.

Aussi, l'UNESCO appelle-t-elle ses Etats Membres, leurs Commissions nationales et les organisations internationales à collaborer à une œuvre d'assistance, qui se justifie par le plus naturel des sentiments humains, aussi bien que par les soins qu'exige, dans l'esprit des hommes, une paix encore fragile.



LIBERTÉS FONDAMENTALES

JUSTICE

## Appel en faveur des enfants grecs

La Conférence générale de l'UNESCO, réunie en séance plénière, a adressé un pressant appel aux gouvernements des Etats Membres, aux Commissions nationales, aux organisations internationales, en faveur des 340.000 enfants grecs, réfugiés des provinces du Nord, actuellement rassemblés dans des camps improvisés ou dans des bâtiments hâtivement réquisitionnés. Ils manquent d'écoles, de professeurs, de matériel d'enseignement, de vêtements, d'assistance médicale, d'un cadre social et culturel capable de satisfaire à leurs besoins essentiels. 7.625 écoles sur 10.000 ont été complètement détruites ou gravement endommagées ; dans le seul domaine scolaire, les pertes s'élèvent à plus de 50 millions de dollars.

Au lieu du soulagement qu'apporta, dans presque tous les pays, la fin de la guerre, la Grèce, connaît aujourd'hui une situation pire que celle des années, pourtant cruelles, de 1940 à 1944. Neuf années de luttes ininterrompues ont conduit l'enfance du pays à un affaiblissement physique et à une

détresse morale indescriptible. Malgré les épreuves de la seconde guerre mondiale, qui ont pu émousser la sensibilité des hommes, qui ne serait ému à la pensée de ces 340.000 enfants à sauver de l'ignorance et de la révolte contre un destin inhumain ?

Le sentiment de la continuité et des influences culturelles, quand il s'agit de la Grèce, où s'épanouirent l'art, la science et la philosophie dont nous vivons encore, n'a pas besoin d'être ranimé. Il est présent à la conscience de tous ceux qui, participant des avantages de la civilisation moderne, savent ce qu'ils doivent à ses sources helléniques.

Décidée à apporter un secours efficace à l'enfance grecque déracinée, l'UNESCO veut obtenir les moyens nécessaires à cette œuvre de salut. Aussi lance-t-elle avec confiance cet appel. C'est au nom de la civilisation, non moins que de l'humanité, qu'elle demande un geste de reconnaissance et de solidarité, qui aiderait à faire refleurir sur la terre désolée de la Grèce, l'éducation, la science et la culture.



... POUR AIDER LES POPULATIONS DES PAYS DEVASTÉS PAR LA GUERRE à se refaire une vie qui fasse sa juste part à la culture. Un des problèmes les plus urgents dans ce domaine, est l'aide aux enfants grecs (ci-dessus), chassés de leurs foyers par la guerre civile.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

ÉDUCATION

# LA QUESTION RACIALE ET LE MONDE DÉMOCRATIQUE

par  
**Arthur RAMOS**  
Directeur du Département des Sciences Sociales.



*Le Conseil Economique et Social des Nations Unies a demandé à l'UNESCO d'entreprendre une action pour combattre les préjugés raciaux. Une Organisation comme la nôtre ne peut pas se contenter de diffuser la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de promouvoir l'adhésion aux principes qui y sont contenus, mais elle se doit d'encourager la réalisation des conditions nécessaires à une meilleure application de ces principes.*

*L'UNESCO est donc toute désignée pour combattre les préjugés raciaux, en recherchant et en rassemblant les données historiques et scientifiques concernant les questions de race, et en diffusant cette documentation. Dans les mois qui vont suivre, le Secrétariat tentera de déterminer les principales idées fausses qui ont cours au sujet des questions raciales, et préparera les meilleurs éléments à utiliser pour une vaste campagne d'information des masses.*

**D**ANS les débats sur la réorganisation du monde d'après-guerre, un rôle important doit être réservé à l'Anthropologie. Et pourtant aucune autre science n'a jamais eu ses finalités aussi faussées. En son nom, des peuples entiers se sont lancés dans la lutte, pour la défense d'un faux idéal de suprématie raciale ou ethnique. Il est tout naturel, par conséquent, que l'Anthropologie, maintenant remise à sa juste place et dépouillée des mythes sous lesquels on a essayé de la couvrir, apporte au monde son message scientifique.

La guerre est le plus grave des déséquilibres collectifs. Ses causes sont variées et complexes, mais le résultat apparent est toujours celui d'une lutte contre hommes - peuples, races, cultures. Dans son sens moderne de « Science générale de l'Homme », l'Anthropologie cesse d'être une simple discipline descriptive ou pittoresque des peuples appelés « primitifs », pour devenir même pour certains, une science des « relations humaines ».

## Anthropologie appliquée

**L**A recherche objective de la valeur de ces relations mène nécessairement à l'aspect normatif, aujourd'hui justement un des objectifs les plus importants de ce qu'on appelle l'« Anthropologie appliquée », née tout d'abord comme une technique de meilleur traitement des peuples coloniaux, ayant de nos jours une action plus ample de compréhension et de rajustement

des relations humaines sur la terre.

Avant de proposer des normes ou des mesures pour la correction et la prévention des déséquilibres raciaux dans le monde de demain, il sera intéressant de faire un examen rapide de ce qu'a été ce chapitre immense des relations entre peuples et entre races. La mythologie des inégalités et supériorités raciales est bien ancienne. Et la doctrine du « peuple élu » s'est toujours imposée en différentes occasions historiques, aussitôt qu'un apogée de culture entraîne la rationalisation des sentiments ethnocentriques.

## Techniques de domination

**O**N a vu dans les relations humaines que la technique du racisme entraîna un des plus grands déséquilibres qui soient : la guerre. Le siècle actuel a payé son tribut à deux grandes guerres des peuples européens, guerres à causes multiples, mais avec une philosophie de domination raciale endossée par quelques nations.

Nous voyons, en dernière analyse, que le racisme est une conséquence directe de l'euro-péennisation et de l'impérialisme. Les analyses faites par des sociologues et anthropologues européens contemporains eux-mêmes, le prouvent amplement. La suprématie économique et culturelle mène au sentiment de l'ethnocentrisme et celui-ci est rationalisé en termes biologiques de suprématie raciale. Tout n'est, en dernière instance que « techniques de

domination » ou propos de vascelage.

Les conséquences furent les plus malheureuses pour les peuples européens, obligés d'accepter les dominations des « races maîtresses ». Les déséquilibres de culture menèrent à ces mécanismes qui sont aujourd'hui étudiés suivant les méthodes modernes de transfert d'éléments culturels d'un groupe à un autre groupe (acculturation). Cedric Dover nous donna une analyse magistrale des « half-castes » dans l'Inde, de ces types oscillant entre deux cultures en choc. C'est bien l'homme « marginal » de Park et Stonequist, expression magnifique pour désigner des individus qui vivent à la limite de deux cultures ou de deux groupes ethniques, sans parvenir à en équilibrer le contact...

Les études de contacts de culture menées de nos jours par des sociologues et des anthropologues sur « l'acculturation », montrent toutes les conséquences du contact de deux ou plusieurs patrons culturels. L'acceptation, les compromis et la réaction, en sont les conséquences habituelles, ainsi que nous les montrent ces auteurs. Mais le plus souvent ce sont des chocs « contre-acculturatifs » qui se produisent bien que revêtus parfois d'un apparent équilibre extérieur. Et cette « réaction contre-acculturative » se manifeste sous les formes les plus variées, depuis la protestation psychologique, de direction introvertie, jusqu'aux explosions extérieures de conflit ouvert, individuel ou collectif.

## Gouvernement « indirect »

**L**'ANALYSE objective de toutes les conséquences des contacts de races et de cultures, mena quelques observateurs à proposer des mesures visant la sauvegarde des peuples appelés primitifs, contre les différentes tentatives d'imposition brutale des techniques de vie des peuples dominateurs appartenant en général aux stocks des groupes blancs européens. Depuis la première guerre mondiale, la politique coloniale anglaise avait déjà fait des progrès, en établissant le soi-disant « gouvernement indirect » (indirect rule ; indirekt Verwaltung). Frappés par la démolition provoquée par le morcellement tribal et culturel, par la fuite des indigènes, par le relâchement des liens sociaux et politiques, par la perte des caractéristiques culturelles, par la « desillusionnée melancholy », etc., et, encore, par les inevitables répercussions sur le rendement

économique, les techniciens anglais rappelèrent beaucoup de chefs indigènes qui avaient été bannis de leurs pays, pour les placer de nouveau à la tête de leurs anciens sujets.

Ils tâchèrent aussi de reconstruire, dans la mesure du possible, les cadres de culture autochtone en voie de dissolution ou prêts à disparaître. Ce gouvernement « indirect », c'est-à-dire mené à travers les chefs indigènes, chercha à remédier au grand dommage fait jusqu'alors aux cultures traditionnelles. Et cette politique fut sanctionnée en institutions qui commencèrent la tâche générale de l'Anthropologie sociale appliquée.

Il est facile de comprendre que ce fut en Angleterre que cette Anthropologie se développa avec plus de vigueur. L'Institut International de Langues et Cultures Africaines est l'institution la plus intéressante dans le domaine de l'Anthropologie appliquée.

Plusieurs autres peuples de la terre suivirent une politique exacte de traitement des minorités ethniques après la conflagration de 1914-18. L'œuvre des Danois sur leurs Esquimaux est remarquable par le soin avec lequel les anthropologues ont proposé, à différents congrès, des mesures visant la préservation et la défense de la culture de ces peuples arctiques.

De même, aux Etats-Unis, la politique de protection des Indiens, après tant d'années de vaines tentatives, semble avoir trouvé une orientation plus humaine et plus scientifique. Ce n'est pas seulement la protection des « réservations », mais aussi le respect de leurs caractéristiques de culture, matérielle ou non matérielle et même les généreuses mesures de protection économique avec la dévolution des terres tribales arrachées aux indigènes.

Au Brésil, le Service National de Protection aux Indiens s'est battu, surtout à travers la parole autorisée du Col. Rondon, pour une politique de rapprochement cordial et pacifique avec les masses indigènes encore éparses dans l'immense territoire national. Les résultats sont des plus encourageants.

## Démobilisation des esprits

**C**ETTE œuvre menée pendant la période écoulée entre les deux guerres européennes, nous indique déjà le chemin à suivre à l'avenir. Il y a sans doute encore beaucoup à corriger et à ajouter. La violence de la dernière

guerre nous montre clairement que les hommes sont encore déséquilibrés. Le contact de groupes et de castes, en beaucoup de pays, est encore desharmonieux et hostile. Il y a des pays où les sentiments antiraciaux poussent encore avec haine et violence. L'antisémitisme et l'antinégrisme sont deux phénomènes choquants. Et dans le contact avec les groupes appelés « primitifs », la politique coloniale révèle encore des aspects qui rappellent les premiers temps de l'exploitation européenne.

Si une des causes de cette dernière guerre fut justement le choc de castes raciales, justifié par une fausse philosophie de suprématies ethniques, la tâche préliminaire sera la correction scientifique de cet état d'esprit véritablement odieux. Il s'agira de montrer les mécanismes de cette rationalisation historique qui connut son apogée dans les racis-mes européens, depuis Gobineau et Chamberlain jusqu'à Rosemberg. La lutte idéologique est une tâche qui a autant d'importance que le dégât et la destruction des armées d'agression. La démobilisation des esprits ne pourra être atteinte qu'à travers une politique exacte, humaine et scientifique, du contact harmonieux des races.

## S'occuper des choses humaines avec une curiosité scientifique

**C'**EST ce nouvel humanisme que nous espérons tous voir établi dans le monde d'après-guerre. Non pas une imposition des valeurs de vie et de culture, de la part d'une nation dominante, mais une réunion d'expériences, dans une conception large et démocratique de vie.

Westermann nous rappelle que les Eve du Daomé, en parlant d'un ami qui leur est cher, disent *enyé amé*, c'est-à-dire, « c'est un homme ». Pour leurs ennemis, pour les gens égoïstes et cruels (y compris les Européens), ils réservent l'expression *menyé amé*, ce qui signifie « ce n'est pas un homme ». Ces expressions correspondent aux expressions latines *humanus* et *inhumanus* et elles révèlent une philosophie empirique au sujet de la nature humaine. En effet, seuls ceux qui, suivant la définition du vieux TERENCE, s'occupent des choses humaines avec une curiosité scientifique et l'intention généreuse de contribuer à éliminer les conflits entre hommes, méritent vraiment le nom d'hommes.

## ACTIVITÉS POUR 1950

**ORGANISATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DES SCIENCES SOCIALES.** — Le département des Sciences Sociales a commencé la publication trimestrielle du Bulletin International des Sciences Sociales destiné à servir de lien entre les spécialistes des divers pays et l'Unesco, et favoriser l'information sur les activités des nouvelles Associations Internationales de Sciences Sociales : Association Internationale d'Economistes, Association Internationale de Droit Comparé, Association Internationale de Science Politique et Association Internationale de Sociologie. La création d'une Association Internationale de Psychologie Sociale est également envisagée. Un plan de coordination pour l'échange de la Documentation en Sciences Sociales est élaboré et doit permettre d'obtenir le développement des services d'analyse documentaire.

**ETATS DE TENSION ET COMPREHENSION INTERNATIONALE.** — Les études poursuivies dans le cadre des « Etats de Tension » comportent le programme d'activités suivant : 1) faire poursuivre par des experts l'étude scientifique des effets du progrès technique, des origines du fascisme, de minorités ethniques et de minorités d'émigrants ; 2) diffuser des conclusions qui se dégagent des enquêtes scientifiques en faisant paraître des publications sur les sujets suivants : le style de vie des différents pays, l'étude des collectifs, les attitudes d'esprit propres aux enfants, les divergences de systèmes juridiques, les préjugés, ainsi qu'un manuel d'histoire destiné à servir de modèle. 3) travaux de l'Unesco dans le domaine des Sciences Sociales aux Universités et aux institutions d'enseignement supérieur.

**ETUDE DE LA COLLABORATION INTERNATIONALE.** — L'Etude de la Coopération Internationale comporte d'une part, une étude comparée de la participation des Etats-Membres aux activités des organisations inter-

nationales et spécialement à celle des Nations Unies et des Institutions Spécialisées, étude qui contribuera à améliorer le fonctionnement des Organisations Internationales. D'autre part, l'étude technique de l'organisation des Conférences et des problèmes psychologiques qu'elle comporte aussi bien que des questions administratives ou de procédure, en vue d'assurer la bonne marche des Conférences et de faciliter l'amélioration des méthodes de négociations internationales.

**ETUDE DES PROBLEMES RACIAUX.** — Une enquête préliminaire est déjà en cours sur les points suivants : A) LE RACISME.

B) L'ANTIRACISME : la défense de l'humanisme dans les rapports entre les peuples.

C) LA COORDINATION DES ACTIVITES ANTIRACISTES.

## UNE ASSOCIATION DES SCIENCES POLITIQUES AU SERVICE DE LA COMPREHENSION INTERNATIONALE

**S**OUS les auspices du Département des Sciences Sociales, une Conférence pour la création d'une Association internationale de Science politique s'est tenue à la Maison de l'Unesco, du 12 au 16 septembre. Elle groupait vingt-trois spécialistes de science politique représentant les dix-sept pays suivants : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Inde, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie et Uruguay.

La Conférence a fixé les statuts de la nouvelle Association qui aura Paris pour siège, et elle a autorisé un Comité exé-

cutfif provisoire à formuler un programme d'activités pour l'année 1950. Le Professeur Quincy Wright, de l'Université de Chicago, a été élu Président de ce Comité, dont les vice-présidents seront le Professeur M. Bridel, de l'Université de Lausanne, et le Dr W. Brogan, de l'Université de Cambridge. Le premier Secrétaire exécutif de l'Association sera le Professeur François Goguel, de l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

L'un des principaux objectifs de l'Association sera d'encourager la création des groupements nationaux de science politique dans les pays où l'étude des phénomènes politiques n'est

pas encore reconnue comme une discipline universitaire distincte. A l'heure actuelle, il n'existe d'associations professionnelles de spécialistes de science politique qu'au Canada, en France, en Inde et aux Etats-Unis d'Amérique. Toutefois, on projette la création de groupements nationaux de ce genre dans d'autres pays, et notamment au Royaume-Uni.

La nouvelle Association internationale s'attachera à faciliter les contacts personnels entre spécialistes de science politique de pays différents, en organisant des colloques sur les problèmes importants de l'actualité et en assurant l'échange international d'informations im-

portantes concernant l'enseignement et la recherche. Un nombre de ses projets, l'Association envisage de patronner la préparation d'une critique de la méthodologie des Sciences politiques, destinée à compléter l'Enquête de Science politique que l'Unesco doit publier vers la fin de l'année.

En liaison avec les associations récemment créées dans les domaines voisins de l'économie politique et de la sociologie, l'Association de Science politique devrait se révéler un précieux instrument pour le développement de la compréhension internationale, et contribuer ainsi à servir les fins de l'Unesco.

# LES SAVANTS EN PREMIÈRE LIGNE

**N**ous pouvons dire des postes de Coopération scientifique qu'ils s'inspirent de conceptions parfaitement conformes aux intentions des fondateurs de l'UNESCO.

Il fallait faire une place à la Science dans l'Organisation, parce qu'elle nous fournit l'exemple le plus frappant peut-être de l'unité de l'humanité et parce que seule la connaissance du monde physique permet de s'en rendre maître et d'améliorer ainsi le sort des millions d'habitants de ces pays éloignés qui, en raison peut-être d'une série de hasards historiques, sont demeurés matériellement peu évolués. Pour édifier un monde meilleur, il serait dérisoire de favoriser l'accroissement de la culture en négligeant la science et la technique ; et toute tentative visant à répandre l'instruction sans assurer à chacun le minimum vital indispensable : santé et alimentation suffisante, ne servirait qu'à susciter un mécontentement encore pire et plus justifié qu'auparavant.

D'où la consigne : « Aidons les savants et techniciens qui sont en première ligne ». Sans négliger pour autant de fournir à ceux qui travaillent dans les grands centres de la science et de la technique les moyens de se réunir, de publier leurs œuvres et de concourir aux progrès de la science, ce sont leurs collègues des régions déshéritées qu'il faut aider tout d'abord. Qu'il s'agisse d'un ingénieur chinois qui construit un pont aux confins de la Mongolie, d'un entomologiste haïtien qui étudie au microscope des insectes porteurs de bactéries dans une hutte de lianes des tropiques ou d'un Arabe successeur d'Al-Razi qui enseigne la chimie à de jeunes stagiaires irakiens, ce sont là des hommes qui travaillent, dans l'ombre, aux avant-postes du progrès ; ce sont là ceux qui ont besoin de toute l'aide possible et qui la méritent pleinement.

« Le Service international de coopération scientifique dont les savants souhaitent depuis longtemps la création, existe désormais : ne le laissons pas succomber faute de moyens. » Telle est la conclusion d'une récente brochure, consacrée aux postes de coopération scientifique de l'UNESCO.

## EN FAVEUR DE L'HUMANITÉ

**L**e professeur Arthur B. Lamb, de l'Université d'Harvard, vient d'affirmer à Atlantic City, que la science, dont les découvertes récentes ont révolutionné le monde, est capable de nous assurer en fin de compte un avenir meilleur.

« La science, a dit le professeur Lamb, sera, pour l'homme une source inépuisable de bienfaits : il lui devra un pouvoir toujours plus étendu, une connaissance plus vaste et plus approfondie de son milieu, de lui-même et de l'organisme social ; une conscience plus aiguë de l'unité de la famille humaine ; l'accroissement de son activité intellectuelle grâce à l'extension que prendra la recherche scientifique ; enfin et surtout, grâce au progrès de la science, des hommes et des femmes toujours plus nombreux acquerront l'agilité et la maturité d'esprit nécessaires pour étudier les problèmes de l'heure avec l'enthousiasme et l'objectivité du savant.

« Ainsi l'humanité pourra

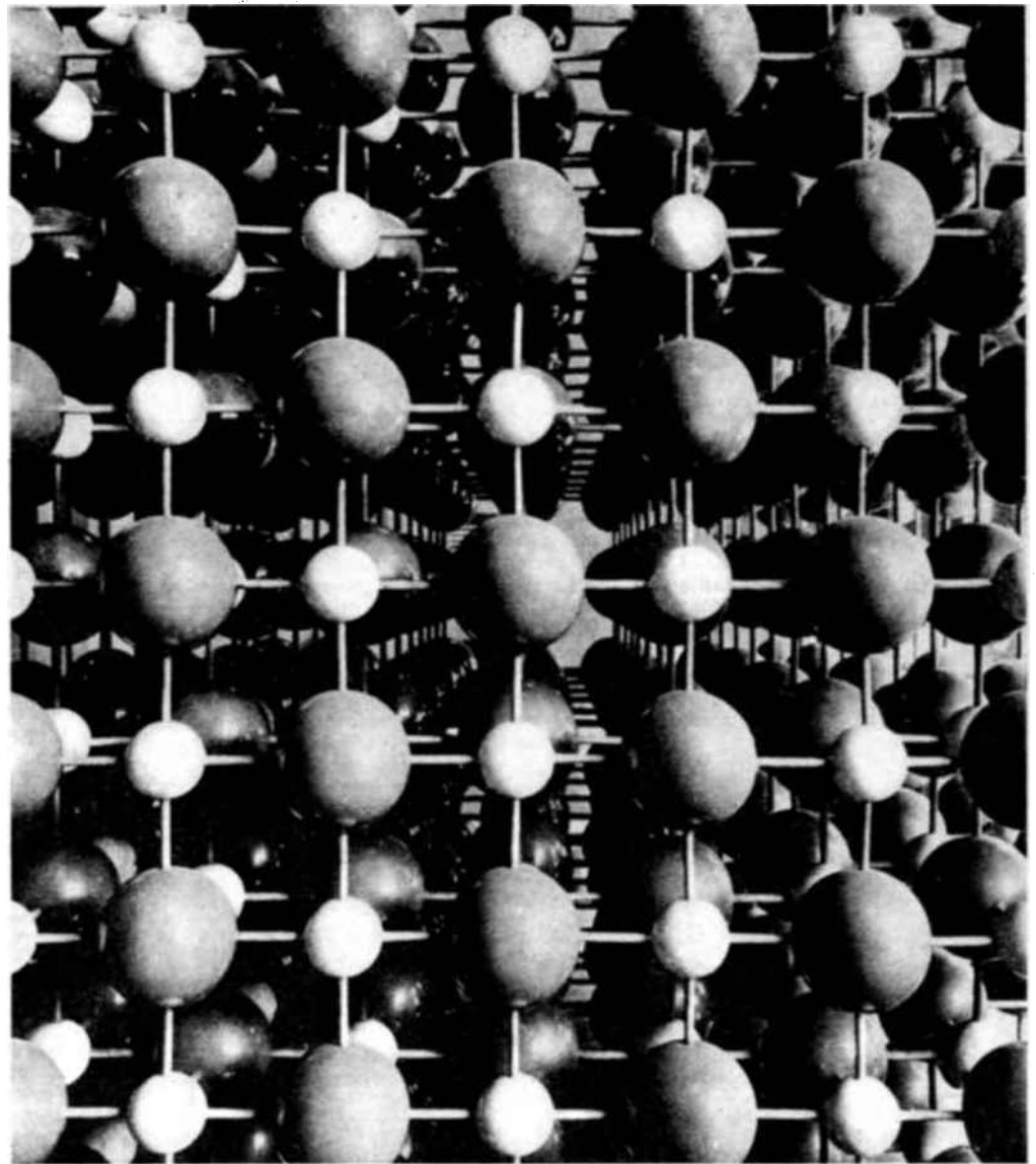
surmonter tous les obstacles et vivre d'une vie plus intense et plus pleine. Que notre mot d'ordre soit donc : pleins de foi sans défaillance, redoublons d'efforts pour assurer le progrès de la science. »

## L'OBSERVATOIRE BOSSCHA

L'UNESCO s'occupe d'organiser l'aide à l'Observatoire Bosscha de Lembang, en Indonésie, gravement endommagé par la guerre.

Des astronomes américains et hollandais travaillent à la construction d'un nouveau type de télescope astronomique, qui, consistant en deux miroirs, dont l'un mesure 914 millimètres de diamètre.

L'Observatoire Bosscha se trouve en un lieu qu'un célèbre astronome de l'Observatoire Yerkey, de l'Université de Chicago, le docteur Gerard P. Kui-



400 MILLIONS DE FOIS GRANDEUR NATURE

Voici un grain de sel, grossi 400 millions de fois. Les boules noires sont les atomes de chlore. Les boules blanches les atomes de sodium. Cette photo est exposée, entre autres merveilles, au Palais de la Découverte, à Paris. Les musées offrent un excellent moyen de mettre les données scientifiques à la portée des masses. M. André Léveillé, Directeur du Palais de la Découverte, est l'auteur d'un ouvrage sur « Les Musées et la vulgarisation scientifique », que l'on peut se procurer, sur demande, à l'UNESCO.

per, décrit comme « l'un des plus beaux sites du monde ».

Les travaux de recherche y sont favorisés par la situation géographique : 7° de latitude sud (ce qui permet d'observer les étoiles de l'hémisphère austral) et par l'altitude — 1.380 mètres — qui procure un climat agréable.

L'Observatoire a subi de graves dégâts pendant la guerre. Son jeune directeur et deux autres jeunes savants ont été massacrés par les Japonais. Bientôt, l'Université de Chicago et l'Observatoire Yerkey, l'Université de Leyde, en Hollande, l'Université de Louvain, en Belgique, et l'UNESCO vont signer un accord en vue de fournir à cet observatoire d'Extrême-Orient les moyens de jouer un rôle important dans le progrès de l'astronomie.

## L'AIDE DE LA COMMISSION SUD-AFRICAINE

**D**ANS le rapport qu'il a adressé au Directeur général de l'UNESCO après la visite qu'il a récemment rendue au Secrétariat, le Dr A. J. van Zyl, Secrétaire de la Commission sud-africaine, a recommandé que cette commission donne son plein concours au Département des Sciences exactes et naturelles. Il écrit :

« La Commission nationale doit apporter à l'UNESCO toute l'aide en son pouvoir dans les domaines suivants : analyse documentaire, rationalisation et autres aspects de la documentation scientifique, normalisation de la terminologie scientifique et service d'information sur les appareils scientifiques. A cet effet, elle devra s'assurer la coopération totale des universités et des institutions scientifiques sud-africaines. Elle devra tenir les unes et les autres au courant et les inciter à s'affilier à des organisations internationales.

« Les programmes scolaires devront faire une place à la vulgarisation de la science et de ses aspects sociaux et internationaux. Il conviendra peut-être de chercher à obtenir des Commissions d'examen, tant dans les

Etats qu'à l'échelon fédéral, qu'elles inscrivent aux programmes d'histoire un sujet de ce genre : « Les découvertes scientifiques depuis 1900 ; leur portée sociale et internationale. »

« Il y a lieu de faire la plus large publicité à la campagne de l'UNESCO qui est connue sous le titre général de « Les hommes et leur nourriture » et pour cela la Commission nationale doit faire appel au concours de la radio, de la presse, des cercles de discussion, des organisations locales et nationales et des divers ministères, notamment du ministère de l'Instruction publique.

« L'Afrique du Sud s'intéresse particulièrement aux problèmes de l'érosion du sol et juge essentiel d'en faire largement connaître les incidences sociales. Ce travail devrait se rattacher étroitement à l'excellent plan de campagne que notre ministère de l'Agriculture a conçu pour lutter contre l'érosion du sol au moyen de brochures, de films (je citerai, par exemple, la campagne menée par C.P. van Rensburg), de conférences et de cours de vacances, ainsi qu'en chargeant des spécialistes d'aller travailler sur les lieux. On peut faire une excellente besogne dans ce domaine, particulièrement dans les réserves indigènes. »

## SCIENCE POPULAIRE

**P**OPULAIRE dans le monde entier, les articles de vulgarisation scientifique sont tout particulièrement appréciés dans les pays insuffisamment développés. Pour diverses raisons, ces pays ont eu jusqu'à ces derniers temps les plus grandes difficultés à se procurer des informations de cette nature.

Pour répondre à cette demande, le service de presse bimensuel de l'UNESCO, UNESCO FEATURES, a créé une rubrique régulière d'information scientifique, confiée à un spécialiste de la Section de vulgarisation scientifique du Département des Sciences, M. Maurice Goldsmith.

Le succès de cette rubrique, intitulée « Vous et la science », a été immédiat. De toutes les chroniques de vulgarisation scientifique, celle d'UNESCO FEATURES est probablement

celle qui connaît actuellement la plus large diffusion mondiale. Les quelques coupures de presse reçues à l'UNESCO indiquent une diffusion générale dans les journaux de onze pays.

Dans une lettre de Madras, un lecteur indien déclare notamment : « J'ai lu avec le plus grand intérêt votre chronique scientifique. L'antique humanisme indien a besoin d'information de cette nature, pour le stimuler dans la voie du développement technique ».

## « KOMT ER HONGER »

**L**A Hollande a entrepris la publication des brochures de la collection « Les hommes et leur nourriture », consacrée aux divers aspects des problèmes mondiaux de population et d'alimentation. La maison d'édition Stichting IVIO, d'Amsterdam, a déjà publié sous le titre « Komt er Honger », la première de ces brochures, qui comprend deux études de Aldous Huxley et de Sir John Russell.

Le Centre de coopération scientifique pour l'Amérique latine, établi à Montevideo, a organisé, de son côté, sur l'initiative de son directeur M. Angel Establier, quatre grandes réunions savantes à Montevideo, à Lima, à Quito et à Santiago pour l'étude des problèmes de population et d'alimentation.

## LES HOMMES ET LEUR NOURRITURE

**L'**ASSOCIATION pour les Nations Unies et le Conseil pour l'Éducation du civisme mondial ont organisé à Londres, en octobre de cette année, une série de cours, la troisième de ce genre, sur « Les hommes et leur nourriture », à l'intention des conférenciers, directeurs d'études, organisateurs de groupes de discussion et autres spécialistes de l'enseignement péri-universitaire, afin de les préparer à jouer leur rôle dans le cadre de la campagne de l'UNESCO.



## CLUBS SCIENTIFIQUES

On voit ici deux jeunes filles finlandaises, membres d'un club scientifique, travaillant dans un laboratoire. Les Universités et les Ecoles techniques de Finlande ont donné l'exemple aux institutions analogues des autres pays, en ouvrant toutes grandes les portes de leurs laboratoires aux membres des clubs scientifiques. Le monde entier témoigne d'un intérêt accru envers les clubs scientifiques depuis la réunion qu'ont tenue à l'UNESCO, en juillet 1949, les spécialistes de ces clubs.

Dans nombre de pays, où les écoles et les maîtres ne suffisent plus aux besoins d'une population scolaire qui augmente rapidement, les clubs scientifiques offrent un moyen d'alléger le fardeau de l'enseignement, car ils peuvent être organisés très facilement dans le cadre des programmes scolaires, et n'exigent ni matériel ni maîtres supplémentaires.

# LES ACTIVITÉS CULTURELLES

**L**E programme des activités culturelles de l'UNESCO ne sort pas profondément transformé des débats de la récente Conférence générale, et à vrai dire, il ne devait ni ne pouvait l'être.

En matière d'idéologie, il faut répéter une fois de plus, puisque certains semblent toujours en douter, que la tâche de l'UNESCO n'est pas de proposer et encore moins de prétendre imposer des doctrines ni des croyances. Entre des idéologies diverses et presque contraires, l'UNESCO ne peut suggérer un choix, mais elle doit provoquer des confrontations et des échanges d'idées, des occasions et des sujets de collaboration concrète. C'est pourquoi il est indispensable de maintenir et de développer la collaboration entre l'UNESCO et les associations internationales qui groupent, dans tous les pays, les hommes adonnés au maintien, à l'enrichissement et à la diffusion de la culture.

Sur le plan de l'action directe, plusieurs des projets esquissés en 1949 vont pouvoir se réaliser. Un comité international de quelques personnalités éminentes va mettre au point le plan d'une HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DE L'HUMANITE.

## Une revue internationale des arts

**P**OUR servir son but de diffusion et de popularisation des arts, auquel les expositions de reproductions ont déjà apporté une contribution considérable, l'UNESCO assurera, l'an prochain, la publication, en plusieurs langues, d'une revue internationale des arts, abondamment illustrée, objective et populaire.

La conservation des monuments et des sites historiques ou archéologiques, leur protection contre les injures du temps et les dangers de

**« La tâche de l'UNESCO n'est pas de proposer et encore moins de prétendre imposer des doctrines, ni des croyances. Entre des idéologies diverses et presque contraires, l'UNESCO ne peut suggérer un choix, mais elle doit provoquer des confrontations et des échanges d'idées, des occasions et des sujets de collaboration concrète ».**

la guerre, posent à beaucoup de pays de difficiles problèmes techniques et financiers. L'UNESCO entreprend d'organiser à cet effet une réelle collaboration entre les Etats. Des mesures seront également proposées pour coordonner les fouilles archéologiques ou assurer l'accès aux sites.

La diffusion universelle de la culture ne peut se faire sans une libre circulation des livres et des publications. Le système international des bons de livres de l'UNESCO a obtenu des résultats si satisfaisants que la Conférence générale a décidé de l'étendre à d'autres catégories d'objets, tels que les films scientifiques et éducatifs. Mais il ne suffit pas de faciliter l'achat des livres, il faut aussi encourager les échanges entre les bibliothèques, et notamment le prêt international.

D'autre part, il ne peut y avoir de circulation satisfaisante de livres et de publications, si les lecteurs ne sont pas tenus au courant des ouvrages importants parus dans les différents pays. L'UNESCO s'attachera de plus en plus à stimuler l'établissement dans chaque Etat de listes bibliographiques et la coordination internationale des sciences de bibliographie et de documentation, notamment grâce à la reprise de la publication de l'INDEX BIBLIOGRAPHICUM.

Le développement de la lecture publique fera également l'objet d'une attention particulière. Déjà en 1948, l'UNESCO avait organisé à cet effet un « séminaire » international de bibliothécaires professionnels; le succès de cette première réunion a convaincu la Conférence générale de la nécessité d'en tenir une seconde en 1950, avec pour thème spécial le rôle des bibliothèques publiques et scolaires dans l'EDUCATION DES ADULTES. Pour donner à l'action de l'UNESCO un caractère plus concret et plus direct, une expérience-témoin sera conduite à Delhi, en collaboration avec le gouvernement de l'Inde. Le but de cette expérience est d'offrir aux personnes qui viennent d'apprendre à lire, des bibliothèques sélectionnées et de former le personnel nécessaire.

★  
La Conférence générale a enfin donné une impulsion vigoureuse aux travaux de l'UNESCO dans le domaine du droit d'auteur. Les études préliminaires avaient en effet convaincu les experts de la

nécessité d'une convention universelle, acceptable par tous les pays. Le principe de cette convention est dorénavant confirmé, ainsi que celui de la convocation d'une conférence internationale chargée d'élaborer un texte.

Ce vaste programme d'activités culturelles, qui ne cesse de se préciser et de se concentrer à mesure que l'UNESCO prend davantage conscience de ses objectifs et de ses méthodes dans ce secteur de la collaboration internationale, exige pour être réalisé d'une manière satisfaisante, des publications relativement nombreuses. Certaines, qui sont périodiques, comme le Bulletin des Bibliothèques, Muséum, le Bulletin du Droit d'auteur ou l'Index translationum, assurent le fonctionnement des services permanents de l'UNESCO, en sa qualité de centre international d'information et d'échanges. D'autres, comme le volume sur les Droits de l'Homme ou l'Histoire scientifique et culturelle, apportent à tous les peuples son enseignement de paix et d'entente internationale. D'autres enfin, comme le recueil d'essais déjà paru sur Goethe ou celui qui est en voie de préparation sur Balzac, transmettent les messages des grands hommes qui se sont faits les éducateurs de l'humanité.

## ART et ÉDUCATION

**D**EPUIS quelques années, on s'intéresse de plus en plus au rôle que l'art peut jouer dans l'éducation, non seulement en tant que matière d'enseignement, qu'il s'agisse de peinture, de musique, de danse ou d'art dramatique, mais en tant que moyen de formation de la culture générale. Pour chacun de nous, l'art est un besoin, dans la vie quotidienne, et il exerce, sur notre bien-être, une influence dont la plupart de nous ne soupçonnent pas l'importance.

par  
**Trevor THOMAS**

L'art intervient dans la décoration de nos maisons, le choix de nos vêtements, l'aménagement de nos jardins; nous allons au théâtre, au cinéma, au concert, au dancing; nous écoutons la radio; tout cela pour nous délasser après le travail quotidien.

Dans notre société industrielle et mécanisée, l'individu ne trouve guère l'occasion de s'exprimer dans son travail quotidien. Il importe d'autant plus qu'il puisse le faire par la création artistique, non certes pour produire des chefs-d'œuvre, mais pour enrichir sa personnalité d'expériences et de joies nouvelles et donner une satisfaction physiologique et affective à une impulsion naturelle.

C'est aussi un moyen d'augmenter notre valeur sociale et de mieux apprécier les richesses culturelles qui sont le patrimoine de l'humanité.

Dans le cadre de son action en faveur de la compréhension internationale, l'UNESCO se préoccupe du rôle des arts dans la formation de la culture générale. Elle se propose de rechercher quelle est la situation, à cet égard, dans différents pays et, pour diffuser ces renseignements, elle vient de faire paraître le premier numéro d'un bulletin, intitulé : *Art et Education* (publication n° 349), qui sera publié, dorénavant, tous les trois mois, en anglais et en français séparément. Le premier numéro expose le plan général de l'enquête, sa portée et ses perspectives.

### Un facteur de paix universelle

**C**'EST le Dr Thomas Munro, du Cleveland Museum of Art (E.U.) qui est l'auteur du principal article : une étude très documentée sur les échanges artistiques, en tant que facteurs de paix et sur la place de l'art dans l'éducation. Selon l'auteur, ce projet de l'UNESCO repose sur « la croyance implicite que l'art peut et doit être un facteur d'entente et de sympathie entre tous les peuples... et servir à développer la tolérance mutuelle et l'amitié ». L'art doit être utilisé à ces fins de façon méthodique, sous l'autorité d'une organisation telle que l'UNESCO : « L'isolementisme culturel est de plus en plus impossible aujourd'hui... Le but d'échanges culturels méthodiques ne saurait être, à coup sûr, une uniformité complète... Bien qu'il soit impossible, à proprement parler, de démontrer la valeur de tels échanges sur le plan international, la tentative mérite d'être faite, comme prolongement logique de l'idéal démocratique, et parce que son intérêt n'a jamais encore eu l'occasion de se révéler. »

M. Munro expose un programme pour l'introduction de l'art dans l'enseignement scolaire et montre la nécessité d'un enseignement artistique conçu pour élargir l'horizon intellectuel de tous les élèves, qu'ils se destinent ou non à devenir des artistes.

Parmi les autres articles de ce bulletin,

l'un de ceux qui ouvrent les plus larges perspectives, est celui où M. Marcel Cuvelier, directeur général de la Société philharmonique de Bruxelles, rend compte de l'essor surprenant du mouvement des « Jeunesses musicales » créé en Belgique, en 1940, dans le dessein d'encourager la jeunesse à goûter et à pratiquer la bonne musique.

Interdit par les Allemands, ce mouvement fut clandestin pendant l'occupation, mais son influence se répandit en Europe et en Afrique du Nord; après la guerre eut lieu le premier Congrès de la Fédération internationale des jeunesses musicales.

### Échanges d'idées

**D**U musée d'Art moderne de New-York, M. Victor d'Amico nous envoie un article sur les deux principaux organismes auxquels le musée accorde son patronage, dans l'intérêt de l'art et de l'éducation. Le premier est le « Committee on Art Education », qui groupe des professeurs, des parents d'élèves et des élèves, et qui, grâce à ses conférences, constitue un centre d'échanges d'idées. Dans ses ateliers, des groupes d'études élaborent des méthodes d'instruction nouvelles et perfectionnées. Mais c'est peut-être le second organisme, le « People's Art Center », « créé pour satisfaire les besoins d'expression originale de la communauté », qui offre le plus grand intérêt, car il organise, à l'intention des enfants et des adultes, des cours sur la technique des différents arts et métiers.



**L**e « Catalogue de Reproductions en couleurs » de la peinture, de 1860 à 1949, vient de paraître.

Avec une préface de Jean Cassou, Conservateur du musée d'Art Moderne à Paris, ce volume présente l'aperçu le plus complet des chefs-d'œuvre de l'art pictural depuis près d'un siècle dans le monde.

Il vient heureusement compléter l'effort entrepris par l'UNESCO pour la diffusion de plus en plus large des reproductions en couleurs, afin de permettre à tous de connaître les merveilles de l'art.

Jean Cassou écrit à ce propos :

« L'art constitue un langage que tous les peuples apprennent désormais à parler, dans lequel ils tiennent à s'entendre entre eux. Il leur faut se familiariser avec les signes de ce langage, et avec des signes aussi proches que possible de la chose dite, c'est-à-dire de tel chef-d'œuvre où le génie de l'homme a déposé tant d'instante et féconde signification. »

## L'ŒUVRE DE FRÉDÉRIC CHOPIN

L'UNESCO publie la première discographie générale consacrée à l'œuvre de CHOPIN

**L**E premier catalogue tiré des archives de la musique enregistrée que l'Unesco est chargée de constituer, vient de paraître : il est consacré à l'œuvre de Frédéric Chopin. Il vient ainsi heureusement et utilement compléter l'hommage que l'Unesco a rendu à la mémoire du grand musicien, pour le centenaire de sa mort, le 3 octobre, à la Salle Gaveau, à Paris, par un concert de musique de chambre où l'on a pu entendre des œuvres inédites de quelques-uns des principaux compositeurs de ce temps. Ce catalogue constitue la première discographie générale consacrée à l'œuvre de Frédéric Chopin. Établie sous la direction de M. Armand Panigel, elle n'indique pas moins de cinq mille enregistrements. Tous ceux effectués jusqu'à ce jour, par les interprètes les plus divers, des œuvres du grand musicien s'y trouvent mentionnés avec toutes les références et renseignements souhaitables : nom de l'œuvre, naturellement, nom de l'interprète, date à laquelle le disque a été enregistré, numéro du disque, nom de la compagnie qui l'a publié, etc. Le catalogue est précédé d'une introduction de M. Marcel Beaufils, musicologue réputé et auteur d'études remarquables sur Wagner. M. Marcel Beaufils analyse aussi toute l'œuvre de Chopin, pièce par pièce, y compris celles — peu nombreuses, il est vrai — qui n'ont pas encore été enregistrées. Cette analyse, savante, informée et intuitive, fait de ce catalogue un véritable ouvrage qui ne sera pas seulement utile à l'amateur de disques, mais aussi au musicien.

Cette discographie n'est que la première d'une longue série. En effet, l'Unesco se propose d'inventorier les œuvres enregistrées de la musique occidentale, celles de la musique orientale, celles, enfin, de la musique ethnographique et folklorique. C'est ainsi que les prochaines discographies à paraître seront consacrées aux œuvres de J.-S. Bach et de W.-A. Mozart, à la musique de l'Inde et à celle de la Chine, aux collections de la Phonothèque Nationale (Paris), et du Musée de l'Homme (Paris).



Education en Italie

## L'ENFANT

SOURCE INÉPUISABLE  
DE RÉVÉLATIONS  
ET D'ESPOIRS

Le Congrès international Montessori qui s'est tenu à San Remo, du 22 au 29 août dernier, est venu mettre en relief l'œuvre d'une femme éminente, Maria Montessori, qui a consacré quarante ans de sa vie à l'étude de la psychologie de l'enfance et des problèmes scolaires. Plus de cinq cents délégués, venus de tous les pays du monde, se sont réunis au casino municipal pour témoigner leur admiration à l'égard de l'auteur de cette méthode Montessori que ses partisans s'efforcent de diffuser partout.

Agée de 79 ans, Maria de Montessori a dirigé avec autorité ce huitième congrès qui avait pour thème général « La formation de l'homme dans la reconstruction du monde ». Son inlassable activité lui a valu les applaudissements mérités des congressistes. L'œuvre de Mme Montessori porte sur un très vaste domaine : les méthodes d'enseignement, l'auto-éducation, l'organisation des divers degrés de l'enseignement, les secrets que renferme l'âme de l'enfant, la formation culturelle et religieuse de l'enfance. Aucune question ne lui est inconnue et son expérience s'étend à l'Orient comme à l'Occident.

Il est un fait que nous devons signaler dans le « Courrier ». Cette éminente éducatrice s'est particulièrement attachée au rôle que l'école peut jouer au service de la paix. Le Bureau international d'Éducation de Genève a publié, en 1932, un ouvrage intitulé « La Paix et l'Éducation ». Les principes qui s'en dégagent confirment la théorie de Mme Montessori selon laquelle il faut étudier l'homme dès son enfance, alors que ses facultés naturelles n'existent encore qu'en puissance : « Si l'on étudiait l'homme scientifiquement pour mieux utiliser les forces qui existent chez l'enfant à l'état latent, il serait moins difficile d'obtenir l'harmonie sociale et internationale que nous nous efforçons d'instaurer ».

Rappelant aux délégués réunis à San Remo les convictions qu'elle a tirées de son expérience pédagogique et paraphrasant l'acte constitutif de l'UNESCO, Mme Montessori a déclaré : « La paix comme la guerre naît dans l'esprit des hommes. Il dépend donc de nous de créer des conditions telles que ce soit la paix et non pas la guerre qui règne dans la société internationale. »

L'influence exercée par cette femme sur l'éducation est immense. Rappelons que, dans les régions rurales du Latium et des Abruzzes, où les conditions économiques sont si misérables qu'une partie de la population est obligée de mener une vie nomade et primitive, son courage et son effort personnel ont fait surgir

les premières écoles pour les tout petits.

Voici ce qu'écrit un commentateur : « C'est avec étonnement, et non sans méfiance, que ces populations arriérées accueillirent l'idée de l'école maternelle Montessori; jusqu'alors, en effet, les enfants étaient livrés à eux-mêmes et ne faisaient que vagabonder dans les champs et dans les bois... Un an plus tard, la transformation physique et spirituelle de ces enfants atteignait au miracle. Leurs manières et leur langage s'étaient adoucis. Ils montraient déjà une certaine disposition au travail. En un mot, les élèves avaient acquis une nouvelle personnalité dans une atmosphère d'affection et de fraternité qui paraissait plus vive encore dans cette communauté misérable, devenue, grâce à l'école, une oasis de félicité... »

Selon cet éminent auteur, l'enfant est un être délicat et précieux qu'il faut

manier avec une extrême prudence si l'on ne veut pas commettre le sacrilège de réduire son âme en esclavage. L'enfant doit pouvoir affirmer sa personnalité dans le cercle de famille comme à l'école. L'éducation ne sera digne de ce nom que lorsqu'elle fournira à l'élève un milieu favorable au plein épanouissement de sa personnalité, au plein développement de ses intérêts ».

« D'après ma longue expérience, écrit Mme Montessori, l'enfant, quelle que soit sa race, sa religion ou sa situation sociale, suit ses propres

impulsions qui obéissent aux lois de la croissance », et elle ajoute : « Nous ne devons pas considérer l'enfant comme une simple entité spirituelle, mais comme une force cosmique capable d'exercer une influence sur le développement de la personnalité humaine. »

Ce congrès, où d'éminents pédagogues ont eu l'occasion de prendre la parole, a amené la presse italienne à soulever toute une série de problèmes scolaires. Les débats ont montré, une fois de plus, que la pédagogie italienne n'a pas oublié ses traditions. La présence au casino municipal de San Remo de représentants de Ceylan, de l'Autriche, de la Colombie, de la France, du Guatemala, de l'Angleterre, du Liban, de la Grèce, de l'Inde, pour ne citer que ceux-là, montre à quel point les éducateurs sont déjà convaincus que le problème de l'éducation dépasse le cadre national, que c'est un problème qui intéresse tous les hommes et qui se rattache étroitement au problème de la consolidation de la paix.

La presse italienne a signalé, avec sympathie, la présence au Congrès Montessori du Dr Clarence H. Beeby, sous-directeur général de l'UNESCO chargé des questions d'éducation.

## MARIA MONTESSORI

Le Dr. Maria Montessori, à qui le monde doit les jardins d'enfants, est née à Chiaravalle, près d'Ancône, en 1869. Après de brillantes études à Rome, elle devint, en 1894, la première femme admise, en Italie, à pratiquer la médecine.

Mme Montessori était encore une jeune spécialiste des problèmes posés par l'éducation des enfants arriérés, lorsque, au cours d'une enquête sur les différents systèmes d'enseignement d'Europe, elle remarqua que presque partout les enfants étaient figés sur leurs bancs « comme des papillons épinglés au mur ». Était-ce là les discipliner ? n'était-ce pas plutôt « annihilés » leur personnalité ?

Développant certains principes déjà exposés par un spécialiste français, le Dr Séguin, Mme Montessori commença par révolutionner l'éducation des enfants arriérés. Elle obtint, en très peu de temps, des résultats stupéfiants, résultats qui devinrent encore plus concluants, lorsque, en 1907, ouvrant sa première « Casa dei Bambini », dans un quartier pauvre de Rome, elle décida d'appliquer sa méthode non plus seulement à des enfants arriérés, mais aussi à des enfants normaux.

Cette méthode qu'elle exposa, en 1912, dans un livre justement célèbre, « IL METODO DELLA PEDAGOGIA SCIENTIFICA », a pour premier principe de libérer l'enfant des disciplines qui font de lui un être passif. Le succès de cette méthode, aujourd'hui répandue dans le monde entier, a valu à son auteur d'être nommée professeur d'anthropologie pédagogique à l'Université de Rome et, en 1922, de se voir confier, par le gouvernement italien, le poste d'inspecteur de l'Enseignement.



La LIBERTÉ et le MOUVEMENT, conditions d'une collaboration nouvelle entre l'éducateur et ses élèves que Mme Montessori fut la première à développer systématiquement, caractérisent le vie qui est faite aujourd'hui, dans la plupart des pays, aux jeunes pensionnaires des jardins d'enfants.



Dans un petit village de l'Italie du Sud, où la guerre a laissé son cortège de destructions et de malheurs, l'école au plein air, où les enfants suivent avec passion l'enseignement du maître, permet également aux parents d'assister de leurs fenêtres à la leçon.

UNIVERSALITÉ  
DU PATRIMOINE  
ARTISTIQUE

LA RESTAURATION  
DES MONUMENTS

EN ITALIE APRÈS LA GUERRE

La destruction de l'abbaye du mont Cassin a suscité une vive émotion, car il s'agit d'un centre de vie religieuse et culturelle très ancien et très illustre, dont le nom avait été maintes fois cité dans les communiqués de guerre. Bien des gens ignorent cependant que, depuis longtemps, il n'y restait plus guère de vestiges de l'époque paléo-chrétienne, l'abbaye ayant été profondément restaurée entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles. Tous les historiens de l'art admettent que, sous sa forme moderne, elle ne présentait plus qu'un faible intérêt artistique.

En revanche, les manuscrits de la bibliothèque, qui sont uniques, avaient pu être évacués à temps et mis en lieu sûr avant le début des bombardements.

Il est bien évident que, pour évaluer avec exactitude les dégâts subis par un monument, il faut non seulement considérer les bâtiments, mais aussi les sculptures, les tableaux et les fresques.

Par exemple, la destruction partielle de l'église Sainte-Marie de la Vérité, à Viterbe, n'aurait

pas été si grave si elle n'avait entraîné la perte des fresques d'Antoine de Viterbe, dont l'Institut de Restauration de Rome n'a pu reconstituer certains fragments qu'au prix de très grands efforts. La restauration d'une fresque, d'après des fragments très souvent méconnaissables, est, le plus souvent, impossible, les dégâts ayant été occasionnés par les incendies dus aux bombardements.

Lorsque la toiture du porche du cimetière de Pise prit feu, les plombs qui en constituaient le revêtement extérieur fondirent sous l'action de la chaleur et coulèrent sur les fresques des murs et sur les marbres.

Passons rapidement en revue les grands monuments historiques de l'Italie, afin de nous rendre compte des pertes qui ont été subies. Saint-Clair, la plus grande église napolitaine, construite entre 1310 et 1324 en gothique provençal, avait été transformée, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par un revêtement mural de stuc doré, complété par une fausse voûte décorée de peintures. Le 4 août 1943, l'incendie détruisit la toiture et dévastait l'intérieur de

l'église, calcinant les fresques et une partie considérable des tombeaux et des statues. On a reconnu l'impossibilité de reconstituer l'intérieur baroque, puis-que toute la décoration du XVIII<sup>e</sup> siècle avait disparu. Il ne restait qu'une solution : reconstituer l'édifice du XIV<sup>e</sup> siècle, que le feu avait déjà partiellement mis à jour.

La restauration pose aussi parfois des problèmes techniques de matériaux. La toiture de bois de la cathédrale de Bolzano a été refaite en béton armé, le bois étant devenu rare dans la région : on a exécuté quarante-huit traverses en béton vibré d'une longueur de huit mètres. En revanche, l'église Sain-François de Rimini, de dimensions moins importantes, a été reconstruite en bois, car l'emploi du béton lui aurait fait perdre son caractère.

Cet exemple, et d'autres encore, confirment l'impossibilité d'établir une règle rigoureuse en matière de restauration, puisque la solution à adopter dépend des styles — byzantin ou gothique — et de la disposition des décorations. Il est parfois nécessaire d'effectuer des travaux pour évit-

ter l'écrasement d'une arcade ou le fléchissement des soubassements.

Il convient aussi de citer la salle du Palazzo del Trecento, à Trévise, comme exemple d'une restauration difficile de murs anciens. Ici, l'explosion des bombes avait causé un surplomb de quatre-vingt-sept centimètres, sur une importante partie d'un mur de la grande salle. On aurait pu démolir ce mur et le reconstruire avec les mêmes matériaux, mais, pour ne pas abîmer les fresques, on a préféré le redresser progressivement avec des tirants d'acier, en prenant soin de le consolider, avant l'intervention, par des étais en brique.

Telles sont quelques-unes des questions qu'ont étudiées les experts que l'UNESCO a réunis à son siège, du 17 au 21 octobre, pour discuter de la restauration, après la guerre, des sites et monuments d'art et d'histoire.

Le nombre des œuvres d'art détruites par la guerre en Italie et les problèmes d'ordre technique que pose la restauration des monuments historiques italiens exigent que la question soit étudiée avec attention. Notons, à ce pro-

pos, que les différents pays — et notamment l'Italie, où abondent les souvenirs historiques — manquent des ressources économiques nécessaires pour remédier aux ravages causés par les hostilités. La restauration et la protection des édifices, des sculptures et autres œuvres d'art nécessitent des moyens et des ressources qui dépassent les possibilités d'une seule nation.

C'est pourquoi l'UNESCO s'efforce de faire comprendre au monde que le patrimoine artistique appartient à tous et que, tous, nous avons le devoir, aujourd'hui, de le reconstruire, et, demain, de le protéger, sans considération des frontières ni des préjugés qui ont empêché, jusqu'ici, que l'art fût universel.

N.D.L.R. — Le « Courrier » publiera, dans son prochain numéro, une importante étude sur les problèmes de la conservation, de la restauration et de la protection des monuments historiques en divers pays. Cette étude sera basée sur les travaux du comité d'experts qui s'est récemment réuni à la Maison de l'UNESCO.

# LA MAJORITÉ DES ÉTATS MEMBRES APPUIE L'ACTION DE L'UNESCO EN ALLEMAGNE ET AU JAPON

## LA POLOGNE, LA TCHÉCOSLOVAQUIE LA HONGRIE ET ISRAËL S'OPPOSENT A L'EXTENSION DES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION AUX SEULS « LANDER » REPRÉSENTÉS A BONN

Les activités de l'UNESCO en Allemagne ont été l'une des grandes questions politiques traitées par la Conférence générale lors de sa quatrième session. Le 20 septembre, M. Jan Boor, délégué de la Tchécoslovaquie, déclarait à la Conférence : « Tôt ou tard, il faudra bien que l'Allemagne trouve place dans la communauté des nations européennes. A notre avis, ce problème épineux ne saurait être résolu que par un accord entre les quatre grandes puissances, rapidement suivi de la signature d'un traité de paix avec une Allemagne unifiée. Ceci fait, le rôle de l'UNESCO en Allemagne deviendra parfaitement clair. »

Dès lors, les délégations de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, manifestèrent par leurs déclarations et par leurs votes qu'elles désiraient voir l'organisation ajourner ses activités en Allemagne. Elles alléguèrent, pour justifier leur point de vue, les considérations politiques dont M. Boor avait déjà fait état, en ajoutant que la renaissance des mouvements nationaux en Allemagne était toute valeur au programme appliqué ou envisagé par l'UNESCO.

En opposition avec cette thèse de la minorité, la majorité des Etats membres qui prenaient part aux débats, parfois vifs, qui ont eu lieu en commission et en séance plénière, a fortement appuyé la politique que l'UNESCO applique en Allemagne et qui tend à renforcer les éléments démocratiques, notamment parmi les jeunes, pour les amener à répudier le nazisme. A cet effet, et ayant constamment en vue son objectif ultime si important qui est d'associer l'Allemagne à la communauté des nations, l'Organisation se propose d'aider l'Allemagne dans les domaines ci-après : révision des manuels scolaires, enseignement relatif à l'UNESCO et à ses fins, enfin toute une série d'autres projets, auxquels les Allemands eux-mêmes seront associés et qui visent à assurer le développement pacifique et démocratique de la vie culturelle en Allemagne.

### Renaissance de l'Hitlérisme.

Le premier grand débat sur la politique de l'UNESCO en Allemagne s'est élevé le samedi matin, 24 septembre, à l'occasion d'une réunion mixte de la Commission du Programme et du Budget et de la Commission des Relations officielles et extérieures dans laquelle le programme de l'UNESCO pour 1950 relatif à l'Allemagne était soumis à l'approbation provisoire des délégués. La majorité ayant rejeté une première proposition de M. Fleischmann (Tchécoslovaquie) tendant à éliminer la question de l'ordre du jour, M. Ogrodzinski, vice-président de la délégation polonaise, prit la parole.

Il déclara que la renaissance du nazisme en Allemagne était prouvée et que des monuments élevés aux victimes de l'hitlérisme avaient été souillés. « Dans ces conditions, dit-il, la campagne de l'UNESCO devient inutile. » Il souligne le fait que « l'absence de contrôle unifié en Allemagne et la création du pseudo-Etat de l'Ouest », loin de créer une atmosphère favorable à l'œuvre de l'UNESCO, avait conduit à l'exploitation des divergences d'opinion en vue de la revanche. Sa délégation ne pouvait donc voter en faveur de ce programme, et il ajoutait : « Refuser de collaborer avec MM. Heuss et Adenauer, dont les noms sont associés au souvenir de l'agression contre la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Autriche, avertirait les Allemands que, seule, la voie pacifique les amènera au sein de la communauté mondiale. L'UNESCO ne pourra travailler utilement en Allemagne qu'après le retour à l'entente des quatre puissances d'occupation. »

Le Dr Kruyt (Pays-Bas) déclara ensuite que, la Pologne mise à part, aucune nation n'avait autant souffert des Allemands que la Hollande. « Dans mon pays, dit-il, l'opinion générale est qu'il est absolument nécessaire de rééduquer le peuple allemand et que cette tâche appartient à l'UNESCO. » Il ajoute que la délégation des Pays-Bas était satisfaite du travail accompli en Allemagne par l'Unesco en 1949 et approuvait le rapport du Directeur général.

Après lui, le comte Stefano Jacini exposa le point de vue de la délégation italienne, dont il était le chef. Tout en respectant les sentiments des délégations polonaise et tchécoslovaque, il signalait que l'activité de l'UNESCO en Allemagne n'aurait que les conséquences impliquées par son programme.

M. Zutter (Suisse), qui lui succéda,

insista sur l'intérêt que son pays porte à l'action de l'UNESCO en Allemagne et expliqua à l'assemblée les échanges que son pays était prêt à entreprendre avec l'Allemagne dans le domaine de l'éducation et de la culture.

### Le Directeur général a cherché à obtenir

### Le concours des quatre grandes puissances

Le Dr Niebuhr, de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, releva alors l'argument de la délégation polonaise, selon lequel aucun travail ne saurait être accompli en Allemagne sans l'accord préliminaire des quatre puissances. « Il faut se rappeler, dit-il, que le Directeur général a cherché à obtenir l'appui des quatre puissances. » L'UNESCO, et même le monde entier, s'efforcent d'aider une nation qui est très malade. Il préconisa ensuite la

pela que la proposition faite devant la Commission mixte était d'étendre la portée de la tâche entreprise par l'UNESCO en 1947 et continuée en 1948. « A mon avis, dit-il, la rééducation du peuple allemand dépend de la rééducation des puissances occupantes. L'UNESCO a fait de son mieux pour surmonter les obstacles existants, pour abattre les barrières et apprendre à la jeunesse allemande à suivre Goethe et Kant. Ce bon travail a déjà commencé et doit être continué. »

Mlle Pedersen (Danemark) informa ensuite les délégués que, depuis deux ans, les organisations féminines danoises étaient en contact étroit avec les organisations démocratiques de femmes allemandes qui représentent 65 % des électeurs. Chacun comprendra l'importance qu'il y a à ce que l'UNESCO coopère avec ces femmes, une importance qui dépasse la question de savoir qui est le Président du nouvel Etat allemand.

Le Dr Vejarano (Colombie) exprima l'avis que l'action entreprise par l'UNESCO en Allemagne était une question vitale. Il se refusait à croire que le peuple allemand, qui a tant contribué

donc qu'il ne fallait pas précipiter la marche des événements et que, jusqu'à nouvel ordre, toutes les décisions à prendre concernant l'Allemagne devaient être prises après réalisation de l'accord entre les quatre puissances occupantes.

M. Verniers (Belgique) approuva le programme du Directeur général, tout en suggérant de modifier le texte pour mettre en relief l'importance qu'il y a à distribuer aux éducateurs et aux dirigeants des mouvements de jeunesse en Allemagne toute la documentation possible publiée par l'UNESCO.

M. Ogrodzinski (Pologne) fit alors remarquer qu'aucun délégué n'avait nié l'existence en Allemagne de l'esprit militariste et nationaliste, qui continue à croître. Il souligna une fois de plus la nécessité d'un accord des quatre puissances occupantes en Allemagne avant que l'UNESCO n'exerce une action dans ce pays.

### La France propose un compromis.

C'est alors que M. Perrin (France) proposa, au nom de la délégation française, un compromis sous forme d'un amendement invitant les milieux allemands, notamment les éducateurs, à s'abstenir de toute action préjudiciable aux principes de l'UNESCO et à s'efforcer au contraire de créer l'atmosphère de compréhension internationale nécessaire au développement de l'action que l'Organisation désire exercer en Allemagne.

Cette proposition conduisit M. Gyalmos (Hongrie) à déclarer qu'une éducation démocratique progressive était indispensable en Allemagne, mais qu'avant d'entreprendre aucune action il fallait examiner les conditions existant dans le pays, sa manière de vivre, le degré de dénazification, dans les esprits comme dans les institutions, et la sincérité de son désir d'instaurer la démocratie. L'UNESCO doit envisager la question de l'unité allemande, condition fondamentale de la paix et du progrès humain. C'est un fait que le nationalisme allemand existe encore, et c'est pourquoi sa délégation trouve inopportune l'action de l'UNESCO et soutient la motion polonaise.

### Des délégués se retirent.

Dès lors, les débats se précipitèrent pour aboutir à une conclusion théâtrale. Le Dr Niebuhr avait proposé d'approuver le rapport du Directeur général sur l'Allemagne, y compris les amendements présentés par les délégations française et belge; sur la suggestion du Président, les trois délégations d'Europe orientale avaient accepté de présenter une motion conjointe de suppression de la question. Quand la proposition des trois puissances eut été rejetée par 25 voix contre 3, avec 2 abstentions, alors que la proposition française était adoptée par 14 voix contre 2, avec 9 abstentions, les délégations de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, au complet, se retirèrent de l'assemblée. La proposition des Etats-Unis fut alors mise aux voix et adoptée à l'unanimité des autres délégations.

Les trois délégations qui avaient fait opposition ne s'en tinrent pas là; elles présentèrent à la Commission des relations officielles et extérieures une nouvelle résolution ayant pour objet de différer la discussion et la décision sur le programme de l'UNESCO en Allemagne jusqu'en mai de l'année prochaine, date de la cinquième session de la Conférence générale, à Florence. Pour sa part, la délégation brésilienne avait soumis à la Commission une autre résolution tendant à ce que l'œuvre de l'UNESCO soit poursuivie en Allemagne, invitant les puissances alliées à favoriser l'unité allemande, soulignant le fait que l'UNESCO ne saurait atteindre les objectifs qu'elle se propose en Allemagne sans la coopération allemande, et montrant combien il était important que le Conseil exécutif de l'UNESCO contrôlât l'œuvre de l'Organisation en Allemagne.

Ces deux propositions, qui furent soumises à la douzième et à la treizième séances plénières, le 4 octobre, firent l'objet de débats publics prolongés et dramatiques.

Le matin du 4 octobre, le professeur Vana (Tchécoslovaquie) ouvrit le débat, qui devait être le plus animé qu'il eût connu la Conférence. Proposant la résolution des trois puissances, il déclara que les principes fondamentaux qui devaient servir de base aux rapports avec l'Allemagne après la guerre avaient été

## "L'UNESCO veut agir en Allemagne au nom de tous les hommes de bonne volonté"

Au cours d'une saisissante intervention dans le débat sur l'Allemagne, le professeur Paulo de Berredo Carneiro (Brésil) s'est attaché à préciser le caractère de l'œuvre que l'UNESCO a reçu mission de poursuivre en Allemagne. Le professeur Carneiro a notamment déclaré :

« Renoncer à la tâche en Allemagne parce qu'elle est difficile, renoncer à la tâche en Allemagne parce qu'en ce moment-ci même des manifestations hitlériennes se font jour, non, monsieur le Président; soyons à notre poste, quel que soit le lendemain de l'œuvre de l'UNESCO en Allemagne, elle ne peut pas renoncer à sa tâche sans trahir sa charte. Notre code, notre seul code d'action en Allemagne, ce ne sont pas les accords politiques, ce ne sont pas les intérêts économiques, ce ne sont pas les intérêts des puissances occupantes, ce ne sont nullement les positions qui peuvent grouper autour de l'Allemagne, nous n'y allons pas comme un de ces vautours autour d'un cadavre, non, nous y allons notre chute en moins, et c'est au nom de notre charte que nous nous proposons d'y agir. C'est parce que les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes que nous allons essayer de les déraciner de l'esprit des hommes allemands. »

« Que se propose l'UNESCO d'y faire? Un programme en neuf articles, dont chacun est un effort pour créer une opinion publique nouvelle, susceptible de contrer les poisons du fascisme. »

Le professeur Carneiro présenta alors deux amendements destinés à préciser le sens d'une formule transactionnelle qui avait été proposée par la Délégation française. Ces amendements soulignent à la fois le désir de l'UNESCO d'exercer son action dans l'ensemble de l'Allemagne et son souci de ne compromettre ni rien son idéal. A propos du premier amendement, M. Carneiro a déclaré :

« Reconnaissant combien il importe de sauvegarder l'unité de l'Allemagne et combien il est désirable que les puissances alliées puissent travailler de concert à cet effet, le premier amendement a pour but d'indiquer aux Allemands et à toutes les nations que la voie de l'UNESCO ne doit pas trouver de barrière, que la voix de l'UNESCO s'adresse au peuple allemand tout entier; que, dans sa mission culturelle, il n'y a pas de rideau qui sépare une Allemagne de l'autre; que votre radio, que vos journaux, que vos publications doivent librement circuler dans toutes les zones et que nous faisons appel à tous les responsables des quatre zones pour qu'ils acceptent et collaborent avec nous. C'est justement pour qu'il n'y ait pas de scission culturelle, pour qu'il n'y ait pas de scission d'espoir, pour qu'il n'y ait pas d'abîme dans le cœur de l'Allemagne, que je vous prie de bien vouloir accepter ce premier amendement. »

Puis, le professeur Carneiro a ajouté :

« Le second, constatant que le Conseil Exécutif est à même de contrôler les activités courantes de l'UNESCO en Allemagne et de modifier ou suspendre telles de ces activités, en se référant aux principes de l'Organisation et en tenant compte du développement de la situation générale en Allemagne, répond à un besoin que nous reconnaissons tous, besoin d'adapter de plus en plus, de mieux en mieux, le programme de l'UNESCO aux circonstances qui évoluent et changent à chaque instant en Allemagne. Nous n'avons pas le désir d'un programme rigide, d'un programme abstrait, mais d'un programme qui soit en contact permanent avec la réalité, et c'est au Conseil Exécutif de tenir, à chaque instant, compte de ces circonstances, d'évaluer à chaque moment s'il faut continuer ou s'il faut suspendre une activité, dans l'intérêt des idées de l'UNESCO. »

méthode thérapeutique habituelle, qui consiste à essayer de ranimer l'étincelle de vie qui reste encore chez le malade, et poursuivit : « Il est monstrueux de suggérer l'idée que le programme de l'UNESCO pourrait aider à faire revivre le nationalisme en Allemagne; aucune de ses activités n'est en quoi que ce soit susceptible de jouer ce rôle. »

Il est évident que le but de l'UNESCO est d'apporter au peuple allemand l'éducation démocratique; c'est pourquoi il proposa l'adoption du programme exposé dans ses grandes lignes par le rapport du Directeur général et amendé par les résolutions du Conseil exécutif. Ce programme constitue un minimum, par suite de la modicité des crédits disponibles, mais il est possible de lui donner de l'extension au moyen d'échanges de personnes et de conférences internationales qui feront entrer les Allemands dans la communauté européenne, activités que l'UNESCO a déjà engagées.

Sir Sarvepalli Radhakrishnan (Inde), appuyant la motion du Dr Niebuhr, rap-

porta à la culture et à la science mondiales, puisse rester fermé à cette action, et souligna le fait que les voisins démocratiques de l'Allemagne étaient en faveur du programme et approuvaient le rapport du Directeur général.

### La Tchécoslovaquie réitère sa demande.

M. Fleischmann (Tchécoslovaquie) renouvela sa proposition antérieure tendant à éliminer de l'ordre du jour le point en question. Selon lui, les premiers résultats de la Constitution de Bonn ont révélé l'état d'esprit réel de l'Allemagne. Il rappela que, lors de la réunion du Comité d'experts, tous avaient été d'accord pour estimer qu'il fallait définir la nature de la situation actuelle en Allemagne et pour la reconnaître différente de celle qui régnait à l'époque des Conférences de Mexico et de Beyrouth. Il estimait

CONTRE L'IGNORANCE  
ET LA FAMINE

# LE STAGE D'ÉTUDES DE MYSORE

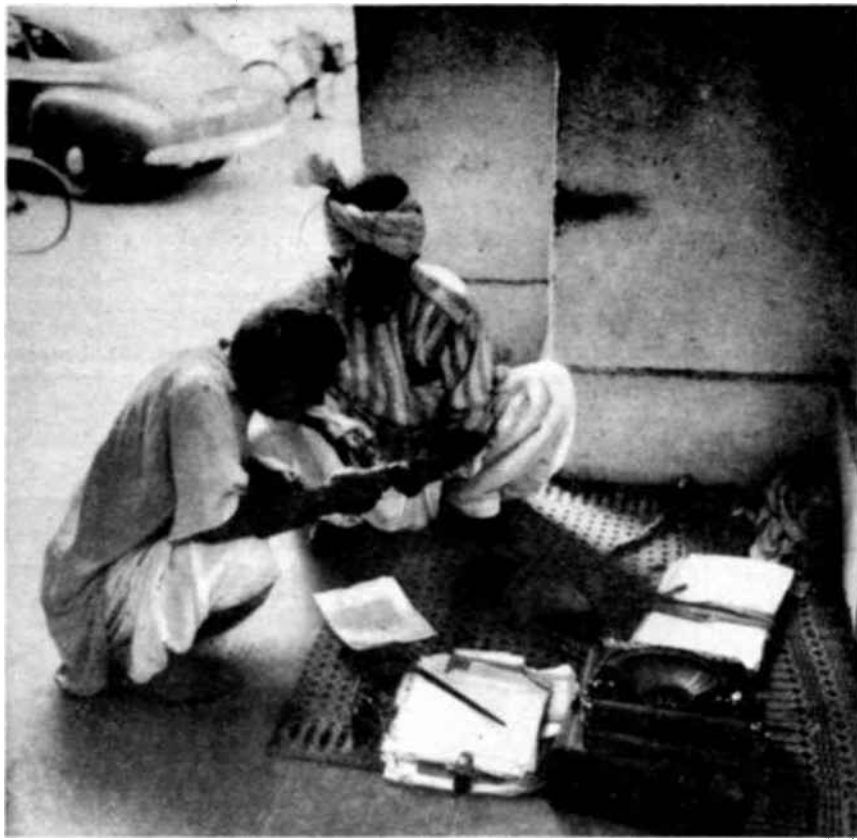
## sur l'éducation des adultes dans les zones rurales d'Asie

### PRÉPARE LE SAUVETAGE DE MILLIONS D'HOMMES

CERTAINES statistiques tendent à démontrer qu'il existe un rapport direct entre le fait d'apprendre à lire et la culture du riz. A première vue, ce rapport peut nous sembler bien vague. Cependant, dès que l'on s'assied à la table de quelque paysan asiatique illettré, le fait saute aux yeux. On se rend compte alors, d'une façon frappante, du lien étroit qui existe entre l'ignorance et la faim. Maintenant, multipliez ce paysan par des centaines de millions et vous pourrez vous faire une idée du rôle que l'éducation peut et doit jouer dans le développement de l'agriculture. Les terres asiatiques sont capables de produire des aliments en plus grande quantité, mais les hommes qui les peuplent sont isolés et tenus à l'écart, du fait de leur ignorance des techniques modernes les plus efficaces. C'est pour engager la lutte contre cette situation qu'a été organisé le Stage d'Études de l'Unesco sur l'Éducation des Adultes dans les Zones Rurales d'Asie. Cette réunion se tiendra du 2 novembre au 14 décembre 1949 à Mysore, dans l'Inde, sous les auspices de l'Unesco et du gouvernement de l'Inde.

Depuis des années, des éducateurs, des ingénieurs agronomes, des spécialistes des problèmes de la santé publique et nombre d'autres experts, s'efforcent de lutter contre l'analphabétisme dans de nombreuses zones rurales. Malheureusement, leur œuvre ne peut pas se réaliser dans l'université d'une grande ville, sous les yeux d'un nombreux public international; ces travaux ont lieu, presque par définition, dans des contrées lointaines. Aussi, le but du Stage de Mysore est-il d'assembler des éducateurs et des spécialistes de pays aussi éloignés les uns des autres que l'Australie, l'Arabie Séoudite, la Chine et la Grande-Bretagne, afin de réunir les résultats des expériences tentées et d'en extraire les résultats les plus valables.

Cette réunion internationale fait partie d'une série ininterrompue de stages de l'Unesco, consacrés aux éducateurs. La première de ces assemblées a eu lieu en France il y a



Analphabétisme dans l'Inde. Sur les marches de la Grande Poste à la Nouvelle-Delhi, un écrivain public « modernissime » tape à la machine pour ses clients illettrés, lettres d'amour et billets d'affaires.

(Photo Y. Lasmar.)

un peu plus de deux ans; la plus récente vient d'achever ses travaux au Brésil.

Le Stage de Mysore comprendra quatre groupes de travail, parmi lesquels un seul se conformera, en quelque sorte, à l'interprétation étroite des

fonctions de l'éducation. On y étudiera les diverses méthodes employées dans la lutte contre l'analphabétisme parmi les adultes. Les autres groupes se consacreront à des problèmes tels que l'amélioration des méthodes de travail agricole, l'introduction de meilleurs

systèmes d'hygiène et d'éducation sanitaire, et la transformation de l'ancien illettré en un membre actif et bienfait de la communauté.

#### Educateurs ruraux

LES hommes et les femmes qui dirigeront les travaux du Stage de Mysore sont loin d'être des théoriciens en marge des problèmes concrets. Prenons, par exemple, le cas du Dr Spencer Hatch, de l'Institut Inter-Américain des Sciences Agricoles, qui présidera le groupe chargé d'étudier l'aspect économique de l'éducation des adultes dans les zones rurales.

Le Dr Hatch est aujourd'hui un des spécialistes les plus autorisés de l'organisation des centres ruraux, où, sur des emplacements de un à vingt hectares, on enseigne aux paysans à enrichir leurs terres et à améliorer leur mode d'existence. Un centre rural du type créé par le Dr Hatch à Costa-Rica, au Mexique ou dans l'Inde, sert généralement à faire des démonstrations en matière de récoltes sélectionnées, de contrôle de l'érosion et d'élevage du bétail et des volailles. Il comprend en outre une cuisine collective; dans certaines zones rurales, des habitations modèles ont été construites avec des matériaux trouvés sur place.

Le Dr Hatch a horreur du terme « fermes modèles », appliqué à ses centres ruraux. Une ferme modèle, dit-il, est l'œuvre de personnes étrangères qui veulent faire les choses mieux que le paysan, avec ses faibles moyens, ne pourrait les faire lui-même.

L'Unesco enverra deux autres experts au Stage de Mysore: ce sont les docteurs Frédéric Rex, du Département d'Éducation de Base de l'Unesco, et Ismael Rodriguez Bou, de l'Université de Puerto-Rico. Trois autres institutions spécialisées des Nations Unies enverront des observateurs à Mysore: l'Organisation Internationale du Travail, l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture. Des représentants de dix-huit pays participeront aux travaux du Stage.

## L'UNESCO EN ALLEMAGNE ET AU JAPON (Suite de la page 18)

exprimés d'une manière très claire et très précise dans les accords de Yalta et de Potsdam. Et il ajouta: « Au sujet des propositions qui nous sont soumises, nous devons nous poser plusieurs questions. Est-ce que le moment, dont on parle dans l'accord de Potsdam, que je viens de citer tout à l'heure, est-ce que le moment est venu pour l'Allemagne de participer à la vie des peuples pacifiques? Est-ce que le militarisme et le nazisme allemands ont été extirpés? Est-ce que l'Allemagne a cessé de constituer une menace pour ses voisins et pour la paix du monde? Est-ce que l'activité qu'a entreprise ou que propose d'entreprendre l'UNESCO en Allemagne concerne uniformément la population allemande dans toute l'Allemagne? »

#### L'Allemagne divisée.

IL s'éleva ensuite contre le fait que les activités de l'UNESCO en Allemagne ne touchaient que la zone occidentale. Cela signifie une seule chose: c'est que l'UNESCO approuve la conception d'une Allemagne divisée en deux parties, ce qui est une violation des accords de Yalta et de Potsdam. L'UNESCO ne doit pas poursuivre ses activités en Allemagne s'il ne lui est pas possible d'étendre cette activité à la totalité du territoire de l'Allemagne.

A propos de la situation actuelle en Allemagne, il poursuivit ainsi: « La situation change, mais ce changement ne se fait que dans une direction, et se manifeste dans le fait que la renaissance du nazisme en Allemagne occidentale transforme celle-ci non pas en un Etat démocratique, mais en un foyer de néofascisme et de militarisme. Le prétendu Parlement de Bonn n'est qu'une tribune d'où résonnent des cris de revanche ».

M. Paulo de Berredo Carneiro, chef de la délégation brésilienne, présenta ensuite sa proposition, en déclarant que « l'hitlérisme était une épidémie et que des pays bien éloignés en avaient subi les conséquences. L'UNESCO ne peut pas manquer de se pencher sur ce problème et d'essayer de lui apporter une solution. Nous voyons chez la jeunesse allemande une tendance à reprendre la lutte d'hier. C'est parce que nous sommes devant ce sombre tableau qu'il faut que nous soyons assurés que l'UNESCO s'efforce d'assainir cette atmosphère dans laquelle, pendant les années hitlériennes, cette situation a pu durer. Faut-il renoncer à la tâche de l'UNESCO en Allemagne, parce qu'en ce moment il y a des manifestations hitlériennes? Non. En dépit des difficultés de la tâche, l'UNESCO ne saurait y renoncer sans trahir sa Charte ».

#### Nous ne pouvons pas abandonner la lutte.

LE professeur Alf Sommerfelt (Norvège) fit savoir que, tout en partageant les angoisses et le scepticisme de ses collègues polonais, tchécoslovaques et hongrois, il estimait que l'on ne pouvait pas abandonner le combat. « En fait, si nous mettons un terme à notre activité en Allemagne, nous faisons l'aveu de notre échec. Nous ne pouvons exercer notre activité dans l'Allemagne tout entière; nous n'avons jamais reçu de réponse des autorités de l'Allemagne orientale; il nous faut alors travailler là où cela nous est possible, c'est-à-dire en Allemagne occidentale ». C'est pourquoi il appuyait la résolution du Brésil.

Répondant point par point au délégué tchèque, Sir John Maud (Royaume-Uni) déclara: « C'est seulement parce que les autorités soviétiques n'ont pas cru pouvoir soit dans les discussions à quatre, soit à propos d'une invitation individuelle, consentir à l'activité de l'UNESCO dans la zone soviétique en Allemagne que la réponse à la question du délégué tchécoslovaque est probablement qu'au cours de l'année à venir l'activité de l'UNESCO ne s'exercera pas dans l'Allemagne entière ».

Mais, ajouta Sir John Maud, « la résolution de la délégation du Brésil laisse la porte ouverte et fait appel à la participation des autorités soviétiques, de façon que l'UNESCO puisse travailler dans une Allemagne unie et sur son territoire tout entier. » Et il disait encore, pour répondre à la question de savoir si l'Allemagne est suffisamment démocratique, posée par le délégué tchécoslovaque: « Lequel d'entre nous, en toute honnêteté, peut-il affirmer aujourd'hui que l'Etat Membre auquel il appartient est aujourd'hui parfaitement démocratique? Le Royaume-Uni ne prétendra certainement pas l'être. Et c'est parce que nous croyons que l'UNESCO peut nous aider à devenir plus démocratiques, qu'elle peut contribuer à faire que la communauté soit davantage une communauté, parce que nous croyons que les hommes et les femmes peuvent se pardonner les uns aux autres, qu'ils peuvent se transformer: c'est pour cela que nous restons à l'UNESCO. C'est dans cet esprit que nous estimons pouvoir répondre d'une façon parfaitement claire à la question posée par le délégué tchécoslovaque. C'est parce que l'Allemagne n'est pas encore assez démocratique que l'UNESCO doit y exercer son activité. »

M. Janas Gyalmos (Hongrie) s'opposa à la recommandation du Brésil en déclarant que « maintenant le chauvinisme allemand dirigeait son agressivité vers

l'Est » et que l'UNESCO ne saurait exercer son activité que dans une Allemagne unifiée en vertu d'un accord passé entre les quatre puissances d'occupation, et régie par des principes vraiment démocratiques.

La douzième séance plénière prit fin sur deux discours. Dans l'un Sir Sarvepalli Radhakrishnan (Inde) appuya la résolution brésilienne, qui répondait aux principes fondamentaux que sont l'unité de l'Allemagne et sa dénazification; dans l'autre, le professeur Perrin (France) souligna le fait que la motion brésilienne comprenait une clause de sauvegarde permettant à l'UNESCO de suspendre, le cas échéant, ses activités en Allemagne.

La treizième séance, qui se tint l'après-midi, fut ouverte par M. Maurice Fischer, Chef de la délégation d'Israël, qui fit savoir que cette délégation voterait contre toute proposition tendant à développer le programme de l'UNESCO en Allemagne. « Nous sommes obligés de déclarer ici, dit-il, que les informations qui nous parviennent d'Allemagne signalent que l'esprit nazi y est toujours très vivace ».

#### Si le peuple allemand est assez fou...

M. George V. Allen, Chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, qui lui succéda, s'exprima en ces termes: « Nous avons eu aujourd'hui, dans cette salle, la déplorable infortune d'entendre insinuer que certains d'entre nous sont favorables à la renaissance du nazisme en Allemagne. Ces insinuations sont fort déplaisantes et notamment pour le représentant d'un pays qui, il y a si peu de temps, a contribué à la défaite du nazisme. A deux reprises, dans l'espace d'une génération, le peuple allemand a provoqué une guerre mondiale. Si le peuple allemand est assez fou pour en causer une autre, je suis convaincu que la destruction de l'Allemagne sera plus complète que jamais. Mon pays s'oppose à la montée du nazisme en Allemagne ou dans tout autre pays du monde. Toute l'activité politique de mon pays est dirigée contre une renaissance du fascisme ou de l'esprit d'agressivité dans n'importe quel pays, y compris l'Allemagne ».

« Certains, ajouta-t-il, estiment que le recours à la force peut seul résoudre la situation internationale. La position de l'UNESCO est diamétralement opposée à cette méthode. En Allemagne, une partie de la population désire sans doute que le pays rentre dans la famille des nations. Ceux qui soutiennent que l'UNESCO n'a rien à faire avec le peu-

ple allemand, me semblent, en prenant prétexte des actes d'une fraction de la population, friser dangereusement le génocide, que nous condamnons avec tant de vigueur dans la philosophie nazie ».

Pour la deuxième fois, les Etats Membres furent invités à voter pour manifester leur attitude envers le programme de l'UNESCO en Allemagne. Le premier scrutin marqua le rejet de la résolution d'ajournement présentée par les trois puissances par 35 voix contre 4, Israël s'étant rallié à la minorité, et le Mexique s'étant abstenu. L'amendement du Brésil fut adopté par le même nombre de voix et incorporé à l'introduction au programme de l'UNESCO en Allemagne par 34 voix contre 4. Le débat sur l'Allemagne se termina sur une protestation formulée, au nom des trois délégations d'Europe orientale, par M. Ogradzinski qui déclara que ces délégations jugeaient nécessaire de protester énergiquement contre la résolution qui venait d'être adoptée. « Par cette résolution, dit-il, l'UNESCO reconnaît le partage de l'Allemagne et soutient cette conception, ce qui est une violation flagrante des accords de Yalta et de Potsdam ».

#### Japon.

CONTRAIREMENT à ce qui s'était produit pour l'Allemagne, les débats qui suivirent sur le programme d'activité de l'UNESCO au Japon se déroulèrent rapidement. M. Proceso E. Sebastian (Philippines) répéta que sa délégation était convaincue qu'il était encore beaucoup trop tôt pour admettre les Japonais à nos stages d'études et à nos conférences, avant qu'ait été conclu un traité de paix. Il proposa, en conséquence, de différer jusqu'à la cinquième session de la Conférence générale la partie de la résolution tendant à inviter des ressortissants japonais aux conférences et aux stages d'études internationaux.

M. J. A. Nelson (Australie), tout en rappelant que le but de l'action au Japon n'était pas de rouvrir des blessures, mais de les guérir, appuya la proposition des Philippines.

Le Dr William K. Bunce, représentant du Commandement suprême pour les Puissances alliées au Japon, intervint alors pour déclarer que le Commandement suprême estimait souhaitable d'agréer des Japonais, en qualité d'observateurs et de visiteurs, aux assemblées ou aux réunions internationales de caractère technique qui n'impliquent pas de questions politiques. Mis aux voix, cet amendement fut repoussé par 17 voix contre 6, avec 5 abstentions, et le programme de l'UNESCO pour le Japon fut définitivement approuvé.

# A propos de la 4<sup>e</sup> Session de la Conférence générale DES DÉLÉGUÉS NOUS DISENT...

**Sir John MAUD,**  
membre de la Délégation britannique et membre du Conseil exécutif de l'Unesco, a déclaré :



« Personnellement, je quitterai cette Conférence plus satisfait de l'Unesco que je ne l'ai été depuis sa création, il y a trois ans. L'œuvre qu'elle accomplit nous intéresse tous directement, et finira par faire de ce monde un endroit où il fera décidément bon vivre — un monde meilleur. »

**Dr ARMANDO SOLANO,**

Chef de la délégation de Colombie, Ministre plénipotentiaire, délégué permanent de la Colombie auprès de l'Unesco :

« Le sérieux, la persévérance et la fermeté avec lesquels les travaux de la Conférence ont été menés à bien par quelques-unes des plus éminentes personnalités scientifiques du monde, et aussi par ceux qui, à des postes plus modestes, s'efforcent, dans leur pays, de contribuer au succès de l'Unesco, justifient une confiance réfléchie en chacune des démarches effectuées pour aboutir à la victoire finale. Il n'est pas un seul point litigieux ou douteux qui n'ait été examiné à fond. La Conférence a fourni l'occasion de multiples échanges de vues et d'une étude approfondie de chacune des questions inscrites à l'ordre du jour permettant ainsi de réaliser cet accord parfait qui est la condition d'une action féconde. »



**M. le Professeur L. VERNIERS**

membre belge du Conseil exécutif, a rappelé « qu'une organisation ne valait que par son chef » :

« C'est pourquoi je voudrais faire une suggestion, une proposition. Elle consiste en ceci : Faire décider par cette Conférence que l'ensemble des discours prononcés par le Directeur général depuis qu'il a assumé la lourde et importante charge d'assurer le succès du programme de l'Unesco, soit publié dans une brochure qui serait la meilleure des propagandes pour l'Unesco. »



**Dr Martinez BAEZ,**

Homme de sciences distingué du Mexique, membre de la Délégation de son pays à la 4<sup>e</sup> Session et membre du Conseil exécutif de l'UNESCO :

« Le programme, sous la forme que lui a donnée le Directeur général, répond parfaitement aux objectifs essentiels de l'Unesco et établit un lien direct entre les activités de l'Organisation et ses objectifs généraux. En évitant la dispersion des efforts, en assurant une parfaite coordination des travaux, en rendant ces travaux plus cohérents et mieux ordonnés, la concentration du programme projetée par M. Torres Bodet nous permettra, j'en suis sûr, d'obtenir des résultats plus féconds. »



**M. Jean SARRAILH**

Recteur de l'Académie de Paris, Président du Conseil de l'Université :

« Nous avons tous été très sensibles à l'activité, quelquefois effrénée, avec laquelle les fonctionnaires du Secrétariat ont su s'acquitter de leur tâche. Nous devons tous prendre un engagement vis-à-vis des dirigeants de l'Unesco pour les aider dans leur lourde tâche. Nous devons décider de travailler énergiquement dans nos Commissions nationales, afin de lutter contre le scepticisme qui existe encore dans les esprits de ceux qui devraient être à nos côtés et aussi contre l'ignorance de l'Unesco qui est trop grande dans les masses populaires. J'espère qu'après ces réconfortants débats, où nous avons senti la foi et l'enthousiasme dans les destinées de l'Unesco, nous voudrions bien tous travailler d'un cœur uni au développement de cette grande association. »



**Dr Ramon Diaz SANCHEZ**

délégué du Venezuela, homme de lettres, Directeur de l'Office national de la presse, de l'information et des publications du Gouvernement vénézuélien :

« La Conférence, cette année, a été brève mais féconde. Elle a fixé le programme de 1950 et approuvé le budget correspondant. Ce programme est ambitieux et comporte tous les éléments souhaitables pour préparer à l'homme des conditions de vie favorables au progrès. Je dirai de l'Unesco qu'elle est le Ministère universel de la Paix, et j'estime qu'elle peut apporter à la cause de la concorde humaine une contribution décisive, en facilitant l'éducation des peuples et en améliorant leurs conditions de vie. La guerre n'est autre chose que le fruit du ressentiment des hommes, né des inégalités et du malaise économique. »

## G. Q. G. DE LA SCIENCE, DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

## LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

permet aux étudiants  
de suivre ses travaux

représentants des 47 pays réunis pour la quatrième session.

Puis, au hasard des moments de liberté que laissent aux délégués les obligations de la Conférence, ils se sont entretenus avec M. le Gouverneur Maquet, de la délégation belge, d'un des problèmes les plus graves de l'Unesco : celui de l'éducation de base, en prenant l'exemple du Congo belge.

Le professeur Sommerfelt, de Norvège, avait choisi de montrer, par les données modernes de l'anthropologie, ce qu'ont de désuet les doctrines racistes ou simplement nationalistes.

Le Dr Zook, Président du « Council of Education » des Etats-Unis, parla de l'enseignement supérieur dans son pays. Ce fut l'occasion de montrer l'œuvre de l'Unesco à la Conférence

accepta de fort bonne grâce de répondre aux nombreuses questions des stagiaires.

Enfin, U Ba Lwin parla de la Birmanie et, pour conclure, Miss Myrna Loy, membre de la Commission nationale des Etats-Unis pour l'Unesco, parla du cinéma et de l'information des masses.

Chacune de ces causeries était suivie d'une large discussion. Quittant le ton officiel, les délégués tenaient avec les étudiants des conversations simples et animées. Sous l'habile direction de Mr. Ennals, Secrétaire général de la FMANU, et de M. Dausset, son adjoint, c'est un libre échange de vues qui s'établit, c'est un flot de questions qui déferlent, parfois indiscrètes, donnant à la conférence des étudiants un ton de turbulente simplicité qui fait toujours défaut dans une réunion officielle.

Profitant de leur double séjour à Paris et à l'Unesco, les stagiaires ont visité tout ce qui, de près ou de loin, intéresse la culture : musées, châteaux historiques, bibliothèques. Au Palais de la Découverte, M. Léveillé, au nom de l'I.C.O.M., leur parla de « l'incidence Unesco-Muséographie ». Au musée Galliera, ils méditent sur l'Exposition des Droits de l'homme. A la salle Gaveau, ils assistent au concert donné en hommage à Chopin.

Le stage ne tarda pas à susciter partout de l'intérêt. Régulièrement, le Journal de la Conférence générale annonçait la causerie du jour, en évoquant celle de la veille. La Division de la Radio à l'Unesco organisa une émission sur le stage ; elle fit parler au micro une dizaine d'étudiants de nationalités différentes, exprimant leurs impressions sur leur séjour à l'Unesco.

Sollicités par d'autres postes de radiodiffusion : Paris-Inter et Radio-Luxembourg, les stagiaires ont pu communiquer leurs impressions aux étudiants du monde entier.

Pour certains d'entre eux, c'était la première fois qu'ils prenaient contact avec une organisation internationale ; d'autres avaient déjà fait l'expérience d'une conférence internationale à Lake-Success, à Beyrouth ou au Palais de Chaillot. Mais, dans la diversité de leur langue et la variété de leurs mœurs, ils apportaient tous une égale ferveur à aider l'Unesco dans l'œuvre entreprise au service de la compréhension internationale.

Il y a, dans cette rencontre des cultures et dans cette confrontation des intérêts culturels, une richesse qui ne doit pas échapper au public étudiant. L'Unesco l'a compris et c'est pourquoi elle a autorisé la FMANU à convoquer ce stage.

**Georges N. SKAFF**

Président de l'Association des Etudiants libanais pour les Nations Unies

Au moment où se tenait à Paris la Quatrième Conférence générale, une autre Assemblée, plus modeste, avait également lieu à la Maison de l'Unesco : une trentaine d'étudiants et d'étudiantes rassemblés par la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies étaient venus suivre les travaux de la Conférence générale et s'initier au mécanisme compliqué de l'Unesco.

En convoquant ce stage, la FMANU a voulu donner aux jeunes gens qui se destinent aux carrières politiques, sociales ou internationales une chance : celle de s'initier à la technique d'une grande conférence internationale. La FMANU l'avait fait à Rome pour les médecins pendant la conférence de l'O.M.S. ; elle le fera encore à Genève pendant la réunion de la Commission économique pour l'Europe en mai prochain. Mais quel attrait pour les étudiants lorsque cette conférence est celle de l'Unesco, le G.Q.G. de la Science, de l'Education et de la Culture !

Ils sont venus nombreux de tous les pays, et de toutes les disciplines universitaires : un Argentin inscrit à l'Institut des Etudes sociales ; un Belge qui se destine à la carrière journalistique ; un Cambodgien et un Ceylanaise qui font leur Droit ; une Chinoise préparant une thèse sur l'Unesco ; plusieurs Françaises étudiant les Sciences politiques ; un Italien qui se prépare à la carrière diplomatique ; un Libanais, étudiant en Droit et en Lettres ; des Egyptiens, des Syriens et des Turcs, étudiants en Sciences ; des Américains spécialisés dans les Hautes Etudes internationales, et des Dominicains dans les Sciences morales, un Anglais qui étudie les langues vivantes.

Autant de disciplines intimement liées aux réalisations pratiques de l'Unesco.



Entourant Myrna Loy, conseillère de la Délégation des Etats-Unis, les étudiants posent avec une aisance juvénile pour les photographes.

Pendant une quinzaine de jours, les stagiaires ont été « de la maison ». Ils jouissaient des avantages accordés aux délégués : suivaient les séances plénières, avaient accès aux Commissions, assistaient aux réceptions. Ils pouvaient approcher ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées de l'Unesco. Tout leur devenait familier.

Mais non satisfaits d'être de simples « observateurs », ils avaient leurs activités propres. Tous les jours, dans une salle de la Maison de l'Unesco, souvent à la suite d'un déjeuner pris en commun, un conférencier venait leur parler d'un des problèmes qui préoccupent l'Organisation culturelle des Nations Unies.

C'est ainsi qu'ils ont pu demander à M. Ronald Walker, Président de la Conférence générale, de leur expliquer lui-même ce que se proposaient les

des Universités, tenue l'an dernier à Utrecht.

Le Dr Mei, Président de l'Université de Peiping, parla des étudiants et des études en Chine, et M. Sarrailh, Recteur de l'Académie de Paris, de la mission des universités et de la nécessité d'adapter les études supérieures à la vie moderne.

Mr. Hardman, membre du Parlement de Grande-Bretagne, secrétaire parlementaire du ministère de l'Education, et poète de valeur, exposa comment, selon lui, l'éducation peut sauver notre civilisation.

Passant aux problèmes européens, le sénateur comte Jacini, Président de la délégation italienne, vint donner ses conclusions sur les travaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg, où il a joué un rôle important. Puis le Dr Zeissl, Président de la délégation autrichienne,



*Paris, le 15 Octobre 1949*

*Mon Cher Jean,*

D'un café du Trocadéro, je vous écris quelques mots sur une exposition que je viens de voir tout près d'ici, consacrée à un sujet qui, je m'en souviens, vous tient assez à cœur : « Les Droits de l'Homme ». Puisque vous ne pouvez pas venir à Paris, je vais tâcher de vous décrire ce que j'ai vu.

Le musée Galliera est une construction dans le goût classique, un peu macaronique, ce qui m'a fait redouter un instant que l'exposition ne soit elle-même assez ennuyeuse. Mais la porte une fois franchie, j'ai eu le cœur réchauffé tout de suite par les formes et les couleurs joyeuses et ingénieuses que j'avais sous les yeux. Et il faut avouer que, grâce à cette atmosphère colorée et animée, j'ai trouvé très vivants, du premier au dernier, des objets, des événements, des documents qui m'avaient toujours paru terriblement livresques, et irrésistiblement attachés au souvenir du pince-nez de notre professeur d'histoire.

Le premier spectacle qui s'offre, en matière d'introduction, constitue déjà en soi une curiosité : on dirait un œuf énorme couché sur le côté.

Quand on regarde à l'intérieur (c'est tout sombre) on s'aperçoit qu'il s'agit d'un planétarium. Au milieu tourne lentement sur elle-même une immense sphère terrestre, mais une Terre bien plus belle que ces globes bariolés avec autant de couleurs que de pays. Celle-ci, c'est vraiment la Terre — comme on pourrait la voir d'un aéronef interplanétaire — avec ses forêts, ses déserts, ses plaines, ses montagnes, ses mers bleues au vertes, les courants marins semblables à des artères, les étincelantes calottes glaciaires des pôles : on la dirait vivante. A côté, suspendue dans l'espace, mystérieusement éclairée par une lumière fluorescente, l'image d'un homme et d'une femme. Et pendant qu'on regarde, une voix venant de l'espace récite les trois premiers articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Après quoi, un panneau légèrement incurvé portant les mots « Comment sont nés les droits de l'Homme » m'a conduit à un tableau d'aspect curieux qui avait l'air d'une plaque de glaise sur laquelle on aurait beaucoup marché. C'est, paraît-il, la plus ancienne empreinte fossile qui soit restée des pas de l'homme, et remontant à une époque depuis laquelle, selon le texte, « il a beaucoup marché ». Partant de là, un dédale de couleurs donne l'idée de la distance qu'il a parcourue... On passe d'abord devant une belle collection de peintures rupestres et d'objets de l'âge de pierre et de l'âge de bronze, début des arts et des techniques auxquelles la Déclaration rend justement hommage quand elle proclame le droit de l'homme à créer et à jouir des fruits de la culture.

Puis viennent une série de panneaux sur lesquels sont résumées les grandes civilisations, celles de l'Égypte, de la Chine, de l'Inde, de la Grèce, les civilisations maya, phénicienne, romaine, jusqu'au moyen âge, et ainsi de suite. Sur tous les panneaux, une pièce centrale, par exemple les tables de la loi de Hammourabi, illustre l'apport de chaque civilisation à notre conception actuelle des droits de l'homme, tandis que, der-

rière ou à côté, on a placé des murales, des photographies ou autres objets qui situent en quelque sorte la pièce centrale dans son époque. Du point de vue esthétique, c'est cette présentation dédaigneuse de l'histoire qui m'a le plus charmé.

Après ce petit tour à travers l'histoire, on nous montre comment tous ces droits, si péniblement conquis au cours des millénaires, ont été détruits ou bafoués par la tyrannie nazie. Et comment les démocraties ont combattu pour eux, comment elles les ont rétablis et codifiés dans la Déclaration présente.

De là, j'ai pénétré dans une longue galerie jalonnée de grands piliers plats, rectilignes, dont la forme suggère vaguement, à elle seule, l'idée de Droits, et qui montrent par l'image l'histoire des différents droits inscrits dans la Déclaration. Ces piliers portent des documents frappants, presque tous de l'époque, qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui, à la fois beaux et drôles, et réunis avec goût et imagination. On m'a dit qu'ils avaient été choisis parmi plus de deux mille pièces diverses venant des musées et des archives des Etats membres de l'Unesco.

Au bout de la galerie, la Déclaration en caractères gras, en relief, couvre un mur entier, blanc et or, et l'effet en est extrêmement impressionnant.

J'ai pénétré de là dans un petit musée, surveillé de nuit et de jour par des gardiens en armes et qui conflent, sur le thème de la liberté, de précieux documents venant d'un grand nombre de pays, et dont la plupart n'avaient jamais auparavant quitté leur contrée d'origine. Certains de ces parchemins sont superbement calligraphiés et sont authentifiés par des sceaux massifs et majestueux.

Enfin, on arrive à la dernière salle, où est exposé le texte de l'article 28, qui promet l'établissement d'un ordre social où sera assuré à tous les hommes l'exercice de tous leurs droits. Une grande main en ronde bosse, qui symbolise l'activité humaine, porte dans son centre un petit écran cinématographique qui montre des travaux de construction, de petites sagittes évoquant la bonne volonté des hommes et des femmes.

En face de cette main le dernier panneau représente la courbe ascensionnelle de la population mondiale, et elle est figurée de façon si saisissante qu'elle effraie presque.

Pour finir, en sortant, j'ai reçu une bonne leçon, en lisant une inscription qui reproduit ce passage splendide du Mahatma Gandhi :

« J'ai appris de ma mère, illettrée mais fort sage, que tous les droits dignes d'être mérités et conservés sont ceux que donne le devoir accompli... On pourrait montrer que tout autre droit est seulement une usurpation pour laquelle il ne vaut guère la peine de lutter... »

J'espère vous avoir donné quelque idée de cette exposition vraiment originale : elle a été organisée par l'Unesco. A propos, elle restera ouverte jusqu'à la fin de décembre, je vous le dis au cas où, par hasard, vous viendriez ici avant la fin.

*Bien amicalement* *Marie*

Un spécialiste anglais dresse les plans de **L'EXPOSITION DES DROITS DE L'HOMME**

M. Clive Entwistle, R. R. I. B. A., M. S. I. A., architecte chargé de la direction d'ensemble de cette première exposition véritablement importante qu'ait organisée l'Unesco, a déjà préparé un certain nombre d'expositions en Grande-Bretagne; toutefois, il est surtout connu pour les vastes projets d'architecture et d'urbanisme dont il est l'auteur et dont il a beaucoup été parlé dans la presse spécialisée d'Europe et d'Amérique. Son projet de reconstruction du « Crystal Palace » de Londres, détruit par un incendie, sous la forme d'une grande pyramide de verre de conception cartésienne, a été décrit par Le Corbusier, le grand maître français du mouvement moderne, dans les termes suivants : « ... un paradoxe brillant et parfaitement magnifique... Il a de la grandeur et de la noblesse... Un travail sérieux, exact en exécution, tout à fait mûr et pensé. »

Les conditions actuelles ne permettant pas à M. Clive Entwistle de réaliser ses projets essentiels, il est venu à Paris pour exécuter une commande de l'Unesco qui lui offrait d'intéressantes possibilités créatrices.



En pénétrant dans la première salle du Musée Galliera, une étudiante parisienne examine le « planétarium », « au milieu duquel tourne une immense sphère terrestre, une Terre bien plus belle que ces globes bariolés... »

**UN MESSAGE DU Dr. H. V. EVATT**

premier Ministre adjoint d'Australie

**A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO**

A l'occasion de l'ouverture, à Paris, de l'exposition de l'Unesco sur les Droits de l'Homme, le Dr H. V. Evatt a adressé à la Conférence générale de l'Unesco le message suivant :

« J'ai eu le privilège de diriger, l'an passé, les travaux de l'Assemblée générale qui a adopté, à Paris, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Je suis convaincu que cette Déclaration demeurera comme un monument dédié aux Nations Unies et à la grande cité de Paris, dont le nom se trouve associé dans l'histoire au souvenir de tant de combats livrés pour la libération de l'esprit humain. Par cette Déclaration, les gouvernements ont proclamé solennellement que les pouvoirs qui leur ont été confiés doivent être employés pour le bien de tous les citoyens.

« J'espère ardemment que les Nations Unies rencontreront, en faisant adopter et appliquer un Pacte de Paix, un succès égal à celui qui a marqué l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

« Je salue l'admirable effort entrepris par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, pour que soient respectés dans le monde entier les nobles principes de la Déclaration des Droits de l'Homme. »

Une lettre que nous publions dans cette page a été écrite par une touriste anglaise, qui a profité de son passage à Paris pour visiter l'Exposition que l'Unesco a organisée au Musée Galliera sur les Droits de l'Homme. Grâce aux photos que nous avons publiées dans notre dernier numéro et à celles que nous publions cette fois grâce surtout à cette lettre, nous espérons que nos lecteurs pourront, selon l'expression familière, se faire une idée de l'exposition « comme s'ils y étaient allés » et qu'ils seront ainsi mieux à même de comprendre le message que l'Unesco a voulu adresser au public en organisant cette exposition. Cette exposition, en effet, consacrée à la Déclaration universelle adoptée par les Nations Unies en décembre 1948, a pour premier objet de souligner la responsabilité de chacun dans la défense des droits de l'homme.



A l'ouverture de l'exposition des Droits de l'Homme, MM. E. Ronald Walker, président de la Conférence générale, Yvon Delbos, ministre de l'Instruction publique, et Torres Bodet, Directeur général de l'UNESCO (de gauche à droite), s'arrêtent devant le portrait de Roosevelt, l'auteur de la Déclaration des « Quatre Libertés ».

## LE PREMIER CONGRÈS DES UNIVERSITÉS D'AMÉRIQUE LATINE

# L'UNIVERSITÉ

"EXPRESSION D'UN MOMENT HISTORIQUE ET D'UNE COLLECTIVITÉ"

La coopération entre Universités est nécessaire pour élever le niveau intellectuel des habitants de l'Amérique latine et pour appuyer l'action des Nations Unies en faveur de la paix. C'est ce qu'a souligné avec force le premier Congrès des Universités d'Amérique latine qui s'est tenu dans la ville de Guatemala, sous la présidence du Dr. Carlos Martínez Duran, Recteur de l'Université de San Carlos. Trente-quatre délégations, dont certaines très nombreuses, ont approuvé à cette occasion le principe d'une telle coopération.

Le Congrès a siégé du 14 au 25 septembre et il a enregistré l'adhésion de 134 universités ou institutions, tant officielles que privées, représentant presque tous les pays de langue espagnole ou portugaise. La présence de délégués des universités de Californie, de Seattle (George Washington), de Tulane, de la Sorbonne de Paris, et celle du recteur de l'université de Bruxelles ont contribué à donner au Congrès un caractère largement international. Des commissions spéciales ont été chargées d'étudier les différents points du programme : rôle des universités, organisation des études, coopération entre universités, autonomie des universités et leur contribution au patrimoine commun.

Dans un message, M. Jaime Torres Bodet, Directeur général de l'Unesco, a exprimé sa confiance dans le succès de cette collaboration.

A notre époque de transition, « le problème de la paix se ramène à celui de la responsabilité dans la liberté », disait ce message : « Les universités, pas plus que l'Unesco, ne peuvent éviter de poser ce problème. En l'absence même de toute autre raison, cette obligation commune suffirait à expliquer l'intérêt fraternel avec lequel je suis les débats de votre Congrès et les vœux que je forme pour votre succès. »

Sur la proposition du Dr José Rols Bennet, doyen de la Faculté des Sciences humaines de Guatemala, une Charte des universités d'Amérique latine a été adoptée.

Ce document donne pour objectifs à ces universités d'orienter l'éducation vers le plein épanouissement de la personnalité et vers le respect des droits et des libertés fondamentales de l'homme ; de favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations, toutes les classes sociales et toutes les confessions religieuses, d'appuyer l'action des Nations Unies en faveur de la paix en coopérant étroitement avec les institutions qui ont pour but de développer la culture, la science, l'éducation et les arts.

La Charte énumère ensuite les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, que les universités doivent aider à faire triompher. Elle rejoint ainsi l'esprit du message de M. Jaime Torres Bodet, où il est dit : « Cette déclaration n'a pas été conçue par les gouvernements dans un moment d'euphorie juridique. Bien qu'elle n'ait encore aucune valeur contractuelle et que les hommes n'y puissent avoir légitimement recours dans leurs tribulations, cette Déclaration représente déjà le rempart moral de la paix future, un rempart grandiose dont chaque pierre est l'apport d'un secteur différent de l'humanité. Dans ses préceptes, retentissent tous les échos de l'histoire, les voix de toutes les races et toutes les langues. Toutes les formes de la culture s'y expriment aussi car un grand nombre des droits que consacre ce texte ont trouvé leur premier asile dans les maisons studieuses qui sont les vôtres. »

Sur la proposition de l'université de La Havane et de l'institut des Relations et des Recherches universitaires de Santiago du Chili, il a été créé une « Union des universités d'Amérique latine » chargée d'appliquer les principes adoptés par le Congrès. Ainsi se trouve satisfait le désir exprimé par ces universités de développer leur action, notamment en resserrant les liens qui les unissent à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), et au Conseil culturel interaméricain de l'Organisation des Etats américains.

En outre, le Congrès a préparé un projet de coordination des programmes et des méthodes administratives des universités d'Amérique latine, projet qui laisse à chaque université le droit d'adopter les programmes et les méthodes qui s'adaptent le mieux à son milieu propre. Une importance toute spéciale a été accordée aux échanges de professeurs, d'étudiants, de chercheurs et de savants ainsi qu'aux échanges de publications, d'études et de matériel d'enseignement et de recherche.

Le Congrès a proclamé à l'unanimité, le principe de la liberté de l'enseignement et de la recherche, et celui de l'autonomie universitaire. Il y a lieu de signaler, à ce propos, que la Charte des universités déclare que chaque université est « l'expression d'un moment historique et le reflet d'une collectivité. Elle ne se borne pas à accumuler la culture et à transmettre la connaissance mais constitue un organisme actif, au service de la collectivité dont elle tire son origine et sa raison d'être ».

Enfin, la Charte fait mention du rôle qui incombe aux universités dans la formation de l'esprit civique, en vue de hâter l'avènement d'une paix fondée sur le respect de la dignité humaine, conformément à l'idéal de la démocratie et de la justice sociale.

Le professeur Bosh Gimpera, chef de la division de la philosophie et des sciences humaines de l'Unesco, qui a participé à ce congrès en qualité de représentant personnel de M. Torres Bodet, a déclaré au représentant du « Courrier » qu'un esprit vraiment universitaire, au sens le plus élevé du terme, n'a cessé de présider aux débats du Congrès de Guatemala.

Et il a ajouté : « Les délégués, pour la plupart recteurs d'universités, sont tous convaincus de l'importance capitale de cet événement et de la nécessité d'entretenir des relations étroites avec l'Unesco et avec le Comité intérimaire des universités qui a son siège à la Maison de l'Unesco et qui est chargé d'organiser la première conférence mondiale des universités. »

En conclusion, le Congrès des universités d'Amérique latine est venu appuyer les efforts déployés par l'Unesco pour resserrer les liens de coopération entre les grands centres d'enseignement existant dans le monde.



L'art vestimentaire indien, extrêmement divers, à la fois hiératique et familier comme un costume de « cow-boy », intéresse non seulement l'artiste, mais aussi l'ethnologue. Une importante exposition lui fut consacrée, au musée de Brooklyn, à l'occasion du Congrès des Américanistes.

## LES AMÉRICANISTES tiennent leur Congrès A NEW-YORK

Le Congrès des Américanistes qui s'est tenu du 5 au 12 septembre au Musée d'Histoire naturelle de New-York, est venu à propos pour attirer l'attention du public sur les remarquables progrès de la chronologie des civilisations antiques de l'Amérique.

Ce Congrès aura en outre, un effet important sur les relations entre le Nouveau Monde et l'Ancien, en raison de la décision qui y a été prise de créer un Comité International des Américanistes, qui sera une organisation permanente rattachée à l'Union des sciences anthropologiques et ethnologiques et, par elle, au Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines dont la création a été patronnée par l'Unesco.

CELA SIGNIFIE QUE LES RELATIONS CULTURELLES TRADITIONNELLES ENTRE LES INSTITUTIONS ORGANISÉES D'AMÉRIQUE ET D'EUROPE VONT CONNAÎTRE UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT AVEC LA PARTICIPATION DU CONTINENT AMÉRICAIN TOUT ENTIÈRE.

Le Professeur Paul Rivet a été élu président du bureau qui comprend, en outre, le célèbre ethnologue A.-M. Kroeber, l'archéologue et l'éminent spécialiste mexicain Alfonso Caso. Le Congrès des Américanistes avait pour objet de créer des contacts personnels entre les spécialistes les plus éminents des sciences historiques américaines.

Plusieurs expositions organisées à cette occasion ont permis d'établir des comparaisons entre l'archéologie asiatique et celle du Nouveau Monde. Des pièces apportées de Chine, d'Indochine et de diverses régions du Pacifique ont été présentées sous la direction des Professeurs Eckohlm et Heinegelder. Le public a pu ainsi admirer des vases de bronze, des céramiques et des pièces de jade des dynasties Tchang et Tchou, plus de mille ans avant notre ère.

LE MUSÉE DE BROOKLYN EXPOSAIT UNE COLLECTION DE COSTUMES INDIENS D'AMÉRIQUE DU NORD MONTRANT L'ÉVOLUTION DU VÊTEMENT INDIGÈNE PENDANT CINQ CENTS ANS.

Des rapports ont été présentés, notamment sur la recherche chronologique et sur l'étude des sites archéologiques américains. Les derniers travaux des participants montrent qu'il est possible de déterminer une succession de cultures, proches de celles du Pérou, depuis les hautes civilisations andines des derniers siècles avant notre ère jusqu'à l'époque de la colonisation espagnole.

Le Professeur Kirchof, de l'École d'Ethnologie de Mexico et de l'Université de Seattle, a confronté les diverses traditions historiques mexicaines relatives à l'époque pré-cortésienne et il a pu établir une chronologie très précise des dynasties aztèques, acolhuas et toltèques jusqu'au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle.

Le Congrès a étudié également les problèmes des langues indigènes et les époques successives Incas et pré-Incas de la civilisation péruvienne ; il a établi des comparaisons entre l'art hindou, d'une part, et l'art maya et les arts d'Amérique centrale, d'autre part. En l'état actuel des connaissances, on constate entre les conceptions artistiques, les symboles religieux et les motifs ornementaux, des analogies qui se retrouvent également dans l'architecture, les arts industriels et décoratifs, la sculpture, la céramique, etc... L'existence de ces analogies pose le problème des influences qui ont pu s'exercer par-dessus le Pacifique entre l'Asie méridionale et l'Amérique.



À la Conférence régionale de Panama, plus de 37 Organisations intergouvernementales se sont représentées. (D-dessus (de gauche à droite), MM. A. Salsamendi, du département de l'Information des Nations Unies; Ricardo J. Alfaro, président de la Commission préparatoire de la Conférence de Panama; E. Letiévre, président de la Conférence, et le professeur José de Benito, du bureau de l'Information de l'UNESCO.

## Conférence régionale DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

LES organisations non gouvernementales d'Amérique latine ont tenu, dans la ville de Panama, une Conférence consacrée à l'étude approfondie des problèmes d'éducation, de diffusion de la pensée et d'information des masses.

Dans cette capitale que ses habitants appellent « le cœur de l'Amérique et le pont du monde », 57 délégués représentant 37 organisations, depuis l'Organisation internationale du Droit jusqu'aux Clubs des Rotariens et des « Lions » et aux associations syndicales et confessionnelles de toutes tendances, ont délibéré pendant quatre jours dans un esprit de grande cordialité et de parfaite compréhension.

Voici ce que dit le Professeur de Benito, membre du Bureau de l'Information de

l'UNESCO, qui a participé à cette Conférence :

« Il est encourageant de constater que les femmes d'Amérique ne restent pas à l'écart de cette croisade. Elles y participent, au contraire, activement, aux côtés des techniciens, des éducateurs et des dirigeants syndicaux, en soumettant des propositions, des amendements et des projets destinés à élever le niveau de vie et inspirés d'un profond amour de la liberté et du vif désir de contribuer au maintien d'une paix constructive ».

Conformément au programme établi par les Nations Unies et aux résolutions de la Conférence tenue à Genève en juillet dernier, des Conférences analogues se tiendront successivement dans diverses villes d'Amérique latine en vue de coordonner l'action de toutes les associations privées qui

peuvent aider, d'une manière ou d'une autre, à faire connaître les objectifs et l'œuvre des Nations Unies.

Aux termes d'une résolution prise à Panama, les organisations non gouvernementales reconnaissent la nécessité d'enseigner dans les écoles les grands principes de la Charte des Nations Unies et ceux de l'Acte Constitutif de l'UNESCO, et elles s'engagent « à travailler dans ce sens en étroite collaboration avec cette Institution spécialisée ».

Pour donner son plein effet à l'enseignement relatif aux Nations Unies, la Conférence a recommandé que soit créé dans chaque pays « un centre de documentation et d'information à l'intention de ceux qui donnent un enseignement relatif à la structure, aux buts et aux objectifs des Nations Unies et de leurs Institutions spéciali-

sées ». La Conférence a proposé en outre que soit créé dans chaque pays un centre de documentation où les éducateurs pourront trouver les instruments de travail qui leur sont indispensables pour assurer cet important enseignement.

Ainsi que le souligne le Professeur de Benito, les peuples d'Amérique latine manifestent, en général, un vif désir de coopérer avec les Nations Unies et leurs Institutions spécialisées. A cet effet, les associations nationales pour les Nations Unies représentées à la Conférence de Panama ont demandé aux Nations Unies et à l'UNESCO de leur fournir des plans pour l'étude des différents points du programme de ces organisations. Les participants ont également adopté certains principes d'action destinés à permettre à tous les or-

ganismes de ce genre de mener à bien en commun l'œuvre entreprise, dans la ferme intention d'instaurer dans le monde la paix et la concorde internationales, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

Enfin, la Conférence a constitué diverses commissions d'études dont elle a fixé les attributions.

Parmi les éminentes personnalités présentes à Panama, citons M. A. Salsamendi, représentant des Nations Unies, le Professeur de Benito, qui a parlé du programme de l'UNESCO et de l'œuvre accomplie par cette organisation, enfin le Dr Ricardo J. Alfaro, Président de la Commission préparatoire. La Conférence a été inaugurée au nom du Ministre par le Sous-Secrétaire d'Etat aux Relations extérieures.

# AU SECOURS des enfants perdus

Une Conférence internationale réunie à Charleroi étudie les problèmes du vagabondage de la criminalité infantile

**U**NE importante réunion d'experts vient de se tenir à Charleroi. Elle avait pour objet d'étudier la possibilité de réadapter l'enfance vagabonde et les orphelins de guerre à la vie sociale.

Cette réunion avait été convoquée par l'UNESCO et devait permettre à des psychologues et sociologues spécialisés dans les problèmes de l'enfance, ainsi qu'à des directeurs de communautés d'enfants, d'échanger leurs idées sur ces problèmes et sur les méthodes à utiliser pour les résoudre.

Les experts ont examiné successivement : les causes psychologiques et sociales qui sont à la source de ce problème, les moyens d'éduquer l'enfance vagabonde et de faire disparaître les « bandes » d'enfants sans foyer, enfin l'assistance à donner aux enfants et aux familles.

Les travaux de la Conférence, sous la présidence honoraire de M. René de Coonan, vice-président de la Fédération internationale des Communautés d'enfants, se sont poursuivis pendant deux jours sous la présidence effective de M. Maurice Milhaud, qui représentait le Département des Affaires Sociales des Nations Unies. Parmi les experts représentant plusieurs pays dévastés d'Europe et d'Extrême-Orient figuraient : M. Jean Chazal, juge d'enfants de la Cour de la Seine, le prof. Demetre Caranicas, de l'université de Salonique, le Dr Maria Venturini (Italie), éminente psychologue d'enfants, M. U Ba Lwin (Birmanie), M. Jean François, inspecteur général de l'Enseignement français, et le Dr Préaut, président de la Fédération internationale des Communautés d'enfants.

Les Communautés d'enfants établies en Europe, qui constituent un des efforts les plus intéressants et les plus efficaces qu'on ait faits pour lutter contre le vagabondage chez les jeunes, comptaient de nombreux représentants à cette conférence.

Des experts de diverses organisations internationales, telles que la Croix-Rouge et l'Union internationale pour la Protection de l'Enfance, ainsi que les représentants de diverses institutions des Nations Unies ont également participé aux discussions.

La presse du monde entier s'est fait l'écho de cette importante Conférence. Alexis Danan, grand spécialiste des problèmes de l'enfance malheureuse écrit à ce propos, sous le titre « Les sales gosses devant l'UNESCO », dans le quotidien *Franc-Tireur* : « L'UNESCO dépense une activité multiforme, sur tous les terrains où se posent quelques-uns des problèmes nombreux à l'infini qui forment le problème de l'enfance. Sa mission n'est pas seulement d'enquête : le volume de ses réalisations dans l'ordre pratique confondrait si l'on en avait la moindre idée.

Mais, si elle répond de toute urgence aux besoins clairement évalués, elle entend ne rien négliger tant qu'il s'agit pour elle de prendre la mesure de ces besoins. Elle a partout dans le monde ses informateurs et ses correspondants. Elle organise sur place des conférences de travail auxquelles elle convoque quiconque peut lui apporter un élément de décision valable. Comprendre et puis agir : ce pourrait être sa devise. C'est la formule de la méthode la plus efficace possible, alors que, comme c'est ici le cas, les moyens d'agir sont illimités.

## Le drame et ses pitoyables acteurs

**D**URANT deux jours, à la cité de l'enfance « Marcinelle », à Charleroi, tout ce que l'Europe compte de magistrats et de sociologues spécialement instruits de ce drame désormais classique des lendemains de guerre : l'enfance vagabonde, est venu, sur la prière de l'UNESCO, confronter ses expériences et proposer ses solutions.

Il convenait d'abord de situer le drame dans ses acteurs, et que cette tâche soit dévolue à un juge parisien ne peut que nous réjouir, pour l'hommage que ce choix représente à la clarté de l'esprit français et à sa puissance d'analyse. Je dirai tout de suite que M. Jean Chazal, juge au Tribunal des mineurs de la Seine, bien connu au Palais pour cette humanité frémissante et lucide dont on souhaiterait qu'elle fit école en certains points de province où le vieil esprit répressif n'a pas désarmé, M. Jean Chazal, voix neutre et pâleur distinguée, n'a déçu personne. On l'a écouté, un public qui pourrait être blasé par le contact quotidien avec le drame l'a écouté, tout aussi remué et bouleversé que les foules du cinéma, devant les terribles images, par exemple de *Quelque part en Europe*.

Et dans un autre article du même auteur, nous relevons ces citations concernant l'émouvante intervention du Docteur Maria Venturini, délégué de l'Italie, dont le témoignage hallucinant a donné à ce Congrès sa signification humaine la plus haute : « *Ce phénomène de l'enfance abandonnée, qui atteint, en certaines localités, des proportions et des formes impressionnantes, on s'en désintéresse parce qu'on sait qu'on ne peut pas le résoudre; que, pour le résoudre, il faudrait résoudre d'autres problèmes qui le conditionnent. En d'autres termes, il faudrait éliminer ses causes.*

« Déjà, avant la guerre, dit-elle, de

nombreuses familles vivaient dans des habitations dites « basses », c'est-à-dire dans une pièce unique au-dessous du niveau de la rue, dont l'unique source de lumière était l'entrée et où se pressaient de quatre à dix personnes, plus les animaux. »

Or on en est à regretter ce temps qui fait figure d'âge d'or dans la mémoire des pauvres de Naples. La guerre ayant détruit cent mille habitations, cinq cent mille personnes vivent, si l'on doit dire ainsi, dans des baraques, dans des coins de casernes, dans des grottes, et l'on a vu jusqu'à dix-huit personnes dans un logement, deux ou trois familles se partageant une pièce unique, avec ou sans fenêtre. Souvent un cabinet d'aisance pour dix ou vingt usagers ; plus souvent pas de cabinet du tout. Mais il faut citer :

— Dans trois grottes seulement, à Capodimonte et à Mergellina, vivent plus de cent familles, c'est-à-dire au moins cinq cents personnes. Ce sont de longs couloirs sous la montagne, sans air, sans lumière ; l'eau et les installations hygiéniques communes sont à l'entrée.

Est-ce un réquisitoire ? C'est un cri de pitié, un aveu déchirant. Ecoutez encore le Docteur Venturini :

## LE DÉCLIN DES ARTS POPULAIRES

« Une part importante  
de notre héritage cul-  
turel est menacée »

**P**ARMI les nombreux champs d'activité qui s'offrent à l'éducation, l'un des plus importants est celui des arts populaires. Leur conservation et leur développement ne sont pas seulement affaire d'intérêt esthétique ou sentimental ; mais peuvent contribuer de façon substantielle au bien-être des peuples dont le niveau de vie doit être redressé.

C'est dans le but de bénéficier de l'avis de spécialistes des arts populaires que l'UNESCO organisa du 10 au 15 octobre la réunion d'un Comité d'experts pour faire des recommandations concrètes à l'UNESCO sur cet important sujet. La Commission comportait des ethnographes et des archéologues : MM. Locher, Galetin (Hollande), Mr Valcarcel (Pérou), le Vice-Président de la Commission des Arts et Métiers indigènes (Belgique), le Directeur du Musée des Arts et Traditions populaires, G.-H. Rivière (France) et M. du Charte (Musée du Louvre).

La Commission fut unanime pour souligner l'urgence du problème posé par les arts populaires dans le monde moderne. Divers membres de la Commission signalèrent leur déclin dans de nombreux pays, déclin contrebalancé d'ailleurs par des réveils et des renaissances inattendus. Le désir constamment manifesté au cours des débats d'apporter des solutions pratiques contribua à mettre l'accent sur le double aspect esthétique et économique des arts populaires. Des exemples tirés de quelques sociétés démontrent le rôle important que la pratique des arts populaires peut avoir sur le niveau de vie d'une population tout entière. Les différents experts ont tous signalé dans leur exposé le rôle singulier que joue le complexe d'infériorité dans la disparition des traditions artistiques ou artisanales. Ils se sont tous accordés pour condamner un archaïsme artificiel inspiré du dehors qu'ils considèrent stérilisant.

La Commission a terminé ses travaux en recommandant que l'UNESCO prenne l'initiative d'une publication collective dans laquelle des experts exposeraient les problèmes que présentent les arts populaires dans le monde moderne et les solutions proposées. Elle a également suggéré que l'on fit des enquêtes dans quelques communautés où des expériences différentes ont été tentées. Elle engage également l'UNESCO à donner son appui aux efforts tentés pour sauver les manifestations d'art populaire et pour conserver ainsi une part importante de l'héritage culturel d'une grande partie du monde. Enfin, de l'avis unanime de la Commission, l'UNESCO a été reconnue comme l'Organisation la plus apte à favoriser l'échange des informations, des documents et même des expositions.



En même temps qu'elle révélait au monde « les proportions et les formes impressionnantes du problème de l'enfance abandonnée », la Conférence de Charleroi a souligné l'importance des efforts accomplis pour sauver les enfants perdus. Quelque part en Europe, deux jeunes gens rejoignent, la nuit, par les rues désertes d'une grande ville, un Centre d'accueil où ils retrouveront peut-être la joie de vivre et le goût du travail. (Photo Ina Bandy.)

— Où sont les enfants quand la pluie, le sommeil, ne leur font pas réintégrer ces tombes glacées ? Dans la rue, où l'on peut au moins jouer au soleil. Les plus grands vont plus loin, pour mendier dans les quartiers fréquentés par les « messieurs ».

« A Naples, unique, je crois parmi les grandes villes du monde, il n'y a pas de jardins publics.

## De la pauvreté au crime

**E**T la famille incapable... Car vous pensez bien que ces enfants qui vivent dans la rue par une sorte de réflexe de conservation, par un mouvement de défense contre la

mort, vous pensez bien que la famille n'a nul souci de les disputer aux risques de la rue. C'est elle qui les envoie jouer, puis mendier. « La famille exploite le garçon parce qu'elle est indigne. » Et puis aussi parce qu'elle est si pauvre. On enseigne le ramassage des bouts de cigarettes, sachant bien que la rue elle-même enseignera le reste. La police n'ignore rien, le tribunal non plus. L'obligation scolaire ? Où sont les écoles ? Il n'y a de maisons de rééducation que dans la loi qui fixe l'activité des tribunaux de mineurs. Nous connaissons des pays à qui, sur ce point, l'Italie n'a rien à envier.

La police, donc, ferme les yeux. Les juges ferment les yeux. Ils attendent. Ils attendent quoi ? Le crime, moyen de sélection entre les mendiants qui resteront mendiants et charpardeurs et ceux qui veulent un jour faire mieux.

Car, dans notre lâcheté devant l'enfant de la rue, nous avons encore cette chance qu'il n'atteint pas toujours cette perfection où le désespoir le dresse contre nous en justicier, auquel cas c'est lui qui est réduit à s'excuser et à rendre des comptes. »

## Les équipes de l'amitié

**U**N autre grand journal parisien a, lui aussi, consacré d'importants articles aux travaux de cette conférence. « France-Soir » donc, sous la signature de Pierre Fournier, signale ainsi les méthodes de prévention exposées devant les congressistes par M. Dacier-Falque, fondateur des « Equipes de l'Amitié » : Les équipes d'amitié sont constituées par des jeunes gens de toute origine qui, en dehors de leurs occupations habituelles, ont décidé de noyauter les bandes. Sous des prétextes divers, ils parviennent à s'introduire dans les clans et à leur imposer des directions honorables : sports, camping et travail. A Paris, en un an et demi, huit bandes ont ainsi été transformées par cette Armée du Salut des cottes bleues qui a fait de gangsters en herbe de sages apprentis.

« Là est la solution » a conclu M. Chazal qui, effrayé par le nombre croissant de ses jeunes clients, a demandé à l'UNESCO d'aider matériellement les équipes d'amitié, afin de leur permettre d'élargir leur mission et de créer des foyers où les enfants de la rue trouveraient refuge.

Dans peu de mois nous aurons notre premier foyer d'amitié, a-t-il annoncé en terminant. L'ambiance y sera familiale. Chaque matin, on partira pour l'atelier ou pour le centre de formation professionnelle. Ce sera l'application même de la semi-liberté directe sous la forme la plus naturelle et la plus humaine. »

# Le Courrier

PUBLICATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES UNESCO POUR L'ÉDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE

## FLORENCE

OU SOUFFLE L'ESPRIT accueillera l'UNESCO en mai 1950

**F**LORENCE... C'est l'esprit même de la forme qui se crée et se renouvelle éternellement dans l'espace. Une continuité subsiste dans les différentes expressions d'art qui marquent à travers le temps le chemin glorieux de la ville dans l'histoire du monde. L'air subtil et transparent fait ressortir les contours de ses collines douces, mais fermes, qui s'étendent autour de l'Arno, comme pour le protéger. C'est peut-être cette heureuse rencontre de situations naturelles qui a fait de Florence une source de formes dans l'espace. Ses artistes ont surtout trouvé, au cours de siècles lourds d'histoire, les équivalences formelles des aspirations et des inquiétudes de l'homme. Les Étrusques avaient déjà porté dans la Vallée de l'Arno leur extrême raffinement et le mystère de leurs rites : la douceur des collines toscanes a accueilli des prêtres sévères, qui y ont étudié les règles divines de la foudre ou le vol des oiseaux. Le Musée archéologique nous permet d'accomplir aujourd'hui, au cœur même de Florence, un des voyages les plus mystérieux et les plus fascinants dans

diodes et décisives, accumulées dans une période relativement courte. La Galerie des Uffizi, le Palais Pitti, le Bargello, le Cloître de St Marc, la Galerie de l'Académie, les Eglises... tout à Florence recueille le témoignage de vies et d'œuvres uniques, dont la puissance créatrice au delà de toutes limites nationales est encore capable de susciter l'émotion de l'homme en lui transmettant un message de la plus haute valeur poétique. Ce sont les Médicis, surtout Cosme



Du Toscan Michel-Ange, Florence conserve de nombreux monuments. Cette Madone à l'Enfant Jésus se trouve à la Chapelle Médicis.



La célèbre « Piazza della Signoria », cœur de Florence que domine de son harmonieuse puissance le « Palazzo Vecchio ».

**C'**EST à Berto Lardera, de la Division des Arts et Lettres de l'Unesco, spécialiste du programme, lui-même sculpteur florentin, que nous devons cette présentation de Florence, au lendemain de la quatrième session de la Conférence générale qui a décidé de tenir sa prochaine réunion sur les bords de l'Arno. Lardera qui a gardé pour sa cité l'amour fervent de tous ceux qui ont vécu dans le climat inspiré de Florence, a voulu situer en quelques notes brèves ce que Florence représente pour l'artiste en « équivalences formelles des aspirations et des inquiétudes de l'homme ». Berto Lardera a, en particulier, été membre de la Commission qui a examiné le projet de reconstruction de Florence.

la vie d'il y a plus de deux mille ans : armes, objets, œuvres d'art, bijoux ayant accompagné dames et guerriers dans la vie, et déposés enfin dans les tombeaux pour protéger leur sommeil éternel. Voyage dans une région extrêmement civilisée, où l'homme a essayé de trouver des formes qui puissent exprimer les termes de ses rapports possibles avec le monde. Des liens mystérieux et subtils relient par delà le temps et l'espace, les sculptures de la Florence d'il y a plus de 2.000 ans aux formes sculptées de l'Orient, des Indes, de la Chine...

l'Ancien, et Laurent le Magnifique, qui ont puissamment stimulé l'élan créateur de la ville dans une époque de très haute civilisation. La poésie, la peinture, la sculpture, l'architecture, l'artisanat, tout contribue à cette époque à faire de Florence un des centres les plus vivants du monde. Dans les siècles suivants, la fécondité des idées qui avaient trouvé à Florence leur première impulsion, développera dans le monde un certain esprit d'équilibre qui représente, encore à notre époque, un idéal de vie.

toutes les parties répondaient à une nécessité et à une volonté créatrice bien précise ; chaque rupture — même légère — devait nécessairement porter une atteinte profonde à cet équilibre soigneusement réalisé. Sa construction logique est peut-être à tout jamais brisée : c'est dans les deux quartiers moyenâgeux autour du Ponte Vecchio que s'ouvrent, aujourd'hui, deux trous sans pitié.

Ceux qui se sont penchés sur le problème de recréer une unité ont bien compris la gravité de cette rupture.

Ce qui s'était lentement bâti au cours des siècles par l'effort combiné des artistes de la ville, qui avaient retrouvé l'équilibre formel des différentes exigences politiques, économiques et sociales de la vie, a été brisé par un coup violent et unique dans le temps.

C'est dans l'ensemble architectural d'une des œuvres les plus importantes de la puissance créatrice des artistes de Florence que la V<sup>e</sup> Session de la Conférence générale de l'Unesco se tiendra. Le palais que Luca Pitti a commandé à Brunelleschi comme un palais privé devant constituer un lien idéal entre la ville et la campagne, est devenu l'un des symboles vivants de l'art de tous les temps : à l'équilibre constructif des anciennes parois romaines, il réunit l'austérité et la dureté de l'esprit du Moyen Âge.

Les Florentins, qui ont encore dans leurs yeux et dans leurs oreilles les lueurs et les bruits qui ont accompagné, une nuit de juillet 1944, les blessures les plus graves infligées au corps même de la ville, attendent de ces mêmes parois sévères que jaillissent les parois de Paix et de ralliement.

BERTO LARDERA

Avec la conquête romaine la vie de la région est largement transformée : les formes deviennent moins inventives ; elles acquièrent le caractère d'un réalisme puissant qui répond aux nécessités d'organisation de la vie, mais qui diminue leur élan poétique. L'architecture en est le grand exemple : le théâtre romain de Fiesole en témoigne.

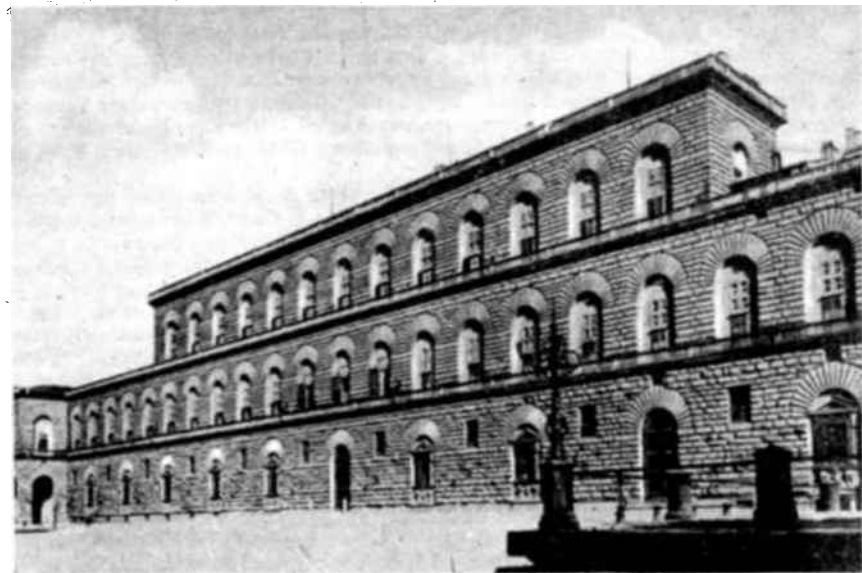
★  
La dernière guerre a laissé des traces sanglantes au cœur même de cette ville qui doit être considérée, dans son ensemble, comme un Musée. Florence s'était créée dans le temps comme une construction logique, dont

La ligne des parois compactes des maisons sur les rives de l'Arno, du Ponte Vecchio jusqu'au Ponte S. Trinita qui faisait du fleuve presque un bassin fermé — et que fermaient davantage encore la masse des maisons bâties sur le Ponte Vecchio même — a été rompue. Le Ponte S. Trinita lui-même, qui reliait les deux côtés de la ville par la grâce incomparable de ses arches, un des exemples les plus purs de l'architecture de la Renaissance, a disparu.

C'est au Moyen Âge que Florence reprendra son rôle éminent créateur : époque sombre et grandiose de luttes sanglantes : les hommes se partagent en deux fractions opposées, autour de l'Eglise et de l'Empire. Les partis s'acharnent dans la lutte pour le pouvoir avec une passion sans pitié : les vaincus perdent tout, l'exil est leur extrême ressource. C'est dans l'exil que naît cet énorme et divin pamphlet qui résume les passions, la poésie et toute la science de l'époque : La Divine comédie crée la langue italienne.

Florence s'était créée dans le temps comme une construction logique, dont

C'est peut-être à cette époque que naît l'aspect dur et sévère des murs de Florence. Même en pleine Renaissance cet aspect demeure tel quel : autour du Ponte Vecchio, la partie médiévale de la ville se déploie en lignes droites qui opposent leur dureté aux courbes douces des collines, envahissantes.



C'est au Palais Pitti, bâti en 1440, au milieu de jardins magnifiques, sur la rive gauche de l'Arno, que se tiendra en 1950 la 5<sup>e</sup> Session de la Conférence générale de l'UNESCO.

**Le Courrier**  
UNESCO

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
MAISON DE L'UNESCO  
19, avenue Kléber, PARIS-16<sup>e</sup>

Directeur : C. PRATO  
Rédacteur en chef : S. M. KOFFLER  
Rédacteur en chef par intérim : J. CHANDERLI  
Secrétaire de rédaction : R. GRENIER

Toutes reproductions autorisées

Imprimerie GEORGES LANG, 11, rue Curial  
Paris. Unesco Publication 503.